

SOMMAIRE

20250320_DE01	Compte administratif 2024
20250320_DE02	Budget supplémentaire 2025
20250320_DE03	Vente du siège social SMTC/T2C et du dépôt de La Pardieu de T2C : désaffectation
20250320_DE04	Composition des commissions permanentes du SMTC-AC
20250320_DE05	Gestion des emplois – modification du tableau des emplois
20250320_DE06	Création d'un emploi non permanent : contrat de projet : directeur des finances projet InspiRe
20250320_DE07	Autorisation d'adhérer à la nouvelle convention avec le service intérim du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme (CDG63)
20250320_DE08	Protection sociale complémentaire : mandatement du CDG63 afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de santé
20250320_DE09	Convention relative à l'exploitation de la navette touristique Clermont-Ferrand – Chaîne des Puys – Vulcania – Volcan de Lemptegy
20250320_DE10	Convention de groupement de commandes entre Riom Limagne Volcans (RLV) et le SMTC-AC
20250320_CRMP	Compte-rendu des attributions exercées par délégation du Comité au Président en matière de Marchés publics
20250320_CRCO	Compte-rendu des attributions exercées par délégation du Comité au Président en matière de conventions

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE (sort de la salle au moment du vote) ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°1

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif 2024 retrace l'exercice budgétaire 2024 ouvert en décembre 2023 au moment de l'adoption du budget primitif.

L'année 2024 a été marquée par un contexte économique davantage caractérisé par des signaux positifs que lors des deux exercices précédents ; le début d'une baisse des taux d'intérêt y est à noter à compter de la moitié de l'année, tandis que l'inflation est en nette recul sur l'exercice 2024 (pic d'inflation fin 2023).



En fonctionnement, la dynamique des recettes est également à souligner en 2024 du côté du versement mobilité (VM), une croissance du VM portée notamment par les augmentations salariales du cycle inflationniste 2022-2023, comme pour les recettes commerciales de T2C qui augmentent significativement par rapport à 2023 ; la participation de la contribution de Clermont Auvergne Métropole croît également, et ce conformément à la Convention d'Objectifs et de Moyens qui nous lie.

Les ratios d'autofinancement sont favorablement portés par cette tendance caractérisant les recettes, cette dernière étant accompagnée par une progression maîtrisée des dépenses en 2024.

Ces ratios attestent de la capacité du SMTC-AC à investir dans la durée ; ainsi, l'épargne de gestion augmente de 8 % entre 2023 et 2024.

En ce qui concerne l'investissement, 2024 constitue un exercice dans lequel la montée en charge du Projet InspiRe (phase travaux) connaît une traduction directe et forte dans l'exécution budgétaire et comptable (dépense InspiRe 5 fois plus importante qu'en 2023, forte mobilisation de la recette d'emprunt...). Le cadre budgétaire et financier du SMTC-AC, préparé et configuré pour envisager cette réalité et sa gestion en 2024 comme dans le futur, a de nouveau montré durant l'exercice sa dimension stable et solide propre à porter l'investissement tout en garantissant le fonctionnement.

L'approbation du compte administratif et du compte de gestion du Trésorier constitue l'arrêté des comptes du SMTC, cet arrêté permettant de dégager notamment le résultat de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement, ainsi que les restes à réaliser en recettes et dépenses de la section d'investissement.

Il convient de noter que le compte administratif concorde en tous points avec le compte de gestion, établi par le comptable public, et joint en annexe.

Au-delà de ces seuls résultats ou soldes, l'examen de ces comptes est aussi l'occasion de :

- ✓ retracer l'évolution de la situation financière de l'établissement public au cours de l'année considérée.
- ✓ comparer les réalisations (titres et mandats émis) de l'exercice au budget (ensemble du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et des Décisions Modificatives) pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Vous trouverez, ci-après, les principales informations sur l'exécution du budget 2024 et le Compte Administratif tel qu'il en résulte.

Le Compte Administratif 2024 est présenté conformément à la nomenclature M43 en comptabilité hors taxes.

Le rapport examine successivement :

- 1) L'exécution globale du budget 2024,
- 2) L'affectation du résultat 2024,
- 3) L'analyse financière,
- 4) L'exécution des sections de fonctionnement et d'investissement,
- 5) La dette,
- 6) Conclusion.



1) L'EXECUTION GLOBALE DU BUDGET 2024

Le compte administratif 2024 présente un solde d'exécution cumulé de **17,9 M€** (24,2 M€ en 2023), intégrant :

- ✓ les titres et mandats émis,
- ✓ et la reprise des résultats de l'exercice antérieur, soit :
 - 5 634 K€ en fonctionnement,
 - 6 574 K€ en investissement.

Opérations réelles

FONCTIONNEMENT						
R E C E T T E S	Versement Mobilité	88 507 937,91	D E P E N S E S	Charges d'exploitation	92 157 912,84	
	Contributions des collectivités	19 272 002,00		Masse salariale	4 419 854,64	
	Recettes d'exploitation	15 615 756,11		Autres charges de gestion courante	3 799 112,97	
	Autres recettes	7 417 652,11		Subvention d'investissement T2C	389 380,00	
	Recettes de fonctionnement	130 813 348,13		Dépenses de fonctionnement	100 766 260,45	
		Frais financiers	8 661 645,81			
		Épargne brute		21 385 441,87		
INVESTISSEMENT						
R E C E T T E S	Épargne brute	21 385 441,87	D E P E N S E S	Remboursement capital de la dette	39 596 612,43	
	Emprunt	85 500 000,00		Dépenses d'investissement (équipements, études, travaux)		
	Co-financement CAM - projet InspiRe	28 272 957,70				
	Co-financement CAM - opérations générales	9 068 765,20				
	Subventions et dotations	8 690 756,67				
	Autres recettes	609 833,77				
	Résultat 2023 affecté	24 199 230,92				
Recettes d'investissement	177 726 986,13	Dépenses d'investissement	159 859 828,01			
Résultat net					17 867 158,12	
Restes à réaliser 2024					14 477 040,54	
Résultat affecté à la section de fonctionnement					3 390 117,58	



Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre budgétaires se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire. Elles peuvent être constatées soit à l'intérieur d'une même section du budget, soit entre les deux sections du budget. Afin de les distinguer des autres opérations, elles sont regroupées dans des chapitres budgétaires spécifiques.

FONCTIONNEMENT					
R E C E T T E S	Chapitre 042 Reprises sur subventions d'équipement reçues	3 908 906,30	D E P E N S E S	Chapitre 042 Dotation aux amortissements	13 012 971,95
	Recettes de fonctionnement	3 908 906,30		Dépenses de fonctionnement	13 012 971,95
INVESTISSEMENT					
R E C E T T E S	Chapitre 040 Dotation aux amortissements	13 012 971,95	D E P E N S E S	Chapitre 040 Reprises sur subventions d'équipement reçues	3 908 906,30
	Chapitre 041 Opérations patrimoniales	37 560 543,72		Chapitre 041 Opérations patrimoniales	37 560 543,72
	Recettes d'investissement	50 573 515,67		Dépenses d'investissement	41 469 450,02

Taux d'exécution

Le taux d'exécution budgétaire exprime le rapport des dépenses (hors résultat) et recettes réalisées sur les dépenses (hors virement) et recettes budgétées.

		Taux d'exécution 2022 / Dernier budget	Taux d'exécution 2023 / Dernier budget	Taux d'exécution 2024 / Dernier budget
Fonctionnement	Recettes	102,3%	98,4%	100,7%
	Dépenses	99,2%	97,0%	98,1%
Investissement	Recettes	83,7%	78,6%	89,4%
	Dépenses	78,9%	61,1%	83,4%
	Dépenses (y compris restes à réaliser)	94,1%	79,0%	90,9%



Résultats

Le résultat de l'exercice, hors reports 2024, est de 17,9 M€, dont 17,92 M€ en fonctionnement et -0,49 M€ en investissement, auquel s'ajoute les résultats cumulés fin 2023 de 5,6 M€ en fonctionnement et de 6,6 M€ en investissement.

Après financement des restes à réaliser pour 16,9 M€ en dépenses d'investissement et 2,4 M€ en recettes, le **résultat cumulé s'établit à 3 390 117,58 €**.

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Exécution du budget (mandats et titres émis)	122 440 878,21	134 722 254,43	12 281 376,22	201 329 278,03	194 706 641,02	-6 622 637,01
Résultats cumulés fin 2023		5 634 327,96			6 574 090,95	
Réalisations de l'exercice (réalisations + report des résultats N-1)	122 440 878,21	140 356 582,39	17 915 704,18	201 329 278,03	201 280 731,97	-48 546,06
Restes à réaliser 2024 (reportés lors du Budget Supplémentaire)				16 862 342,65	2 385 302,11	
Résultat cumulé	122 440 878,21	140 356 582,39	17 915 704,18	218 191 620,68	203 666 034,08	-14 525 586,60
Besoin de financement de la section d'investissement	14 525 586,60					
Solde du résultat 2024 à affecter à la section de fonctionnement	3 390 117,58					



2) L'AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé de réaliser l'affectation du résultat comme suit :

- ✓ Les restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement sont reportés en dépenses d'investissement du budget 2025 pour le montant de 16 862 342,65 €.
- ✓ Les restes à réaliser en recettes de la section d'investissement sont reportés en recettes d'investissement du budget 2025 pour le montant de 2 385 302,11 €.
- ✓ Le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2024, négatif de 48 546,06 € est reporté en dépenses de la section d'investissement du budget 2025 (chapitre 001).

Le résultat de la section d'exploitation est de 17 915 704,18 €. En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (articles R.2221-48 et R.2221-90), le résultat est affecté :

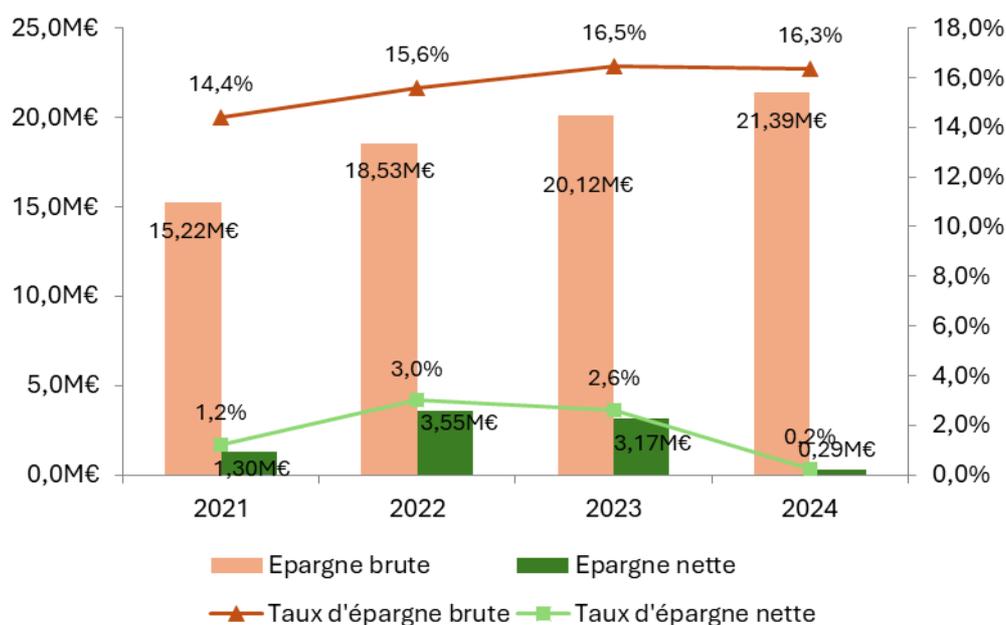
- ✓ En recettes de la section d'investissement du budget 2025 (chapitre 1068) pour couvrir le solde du besoin de financement pour le montant de 14 525 586,60 €.
- ✓ Pour le solde en recettes de la section de fonctionnement du budget 2025, soit 3 390 117,58 € (chapitre 002) ;



3) ANALYSE FINANCIERE

Analyse financière	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024/2023	
Recettes réelles de fonctionnement	105,68M€	118,81M€	122,03M€	130,81M€	8,78M€	7,2%
Recettes commerciales	11,98M€	13,47M€	14,40M€	16,66M€	2,26M€	15,7%
Versement mobilité	75,54M€	85,06M€	84,82M€	88,51M€	3,68M€	4,3%
Contributions & Subventions	17,15M€	19,74M€	20,02M€	22,20M€	2,17M€	10,9%
Autres produits de gestion courante	0,50M€	0,00M€	1,42M€	0,50M€	-0,92M€	-65,0%
Produits financiers	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,00M€	0,0%
Produits exceptionnels	0,05M€	0,07M€	0,89M€	2,47M€	1,59M€	178,9%
Dépenses réelles de fonctionnement	83,66M€	93,49M€	94,17M€	100,77M€	6,59M€	7,0%
T2C	72,66M€	84,00M€	85,85M€	90,00M€	4,15M€	4,8%
Cvélo	2,05M€	2,00M€	1,94M€	2,16M€	0,22M€	11,1%
Expérimentation hydrogène	0,00M€	0,00M€	0,02M€	0,61M€	0,59M€	3966,2%
Autres charges à caractère général	1,80M€	2,21M€	1,66M€	2,13M€	0,47M€	27,9%
Charges de personnel	3,64M€	3,98M€	4,14M€	4,42M€	0,28M€	6,7%
Autres charges de gestion courante	0,54M€	0,65M€	0,44M€	0,68M€	0,25M€	56,5%
Charges exceptionnelles	2,96M€	0,64M€	0,12M€	0,77M€	0,65M€	543,5%
Epargne de gestion	22,02M€	25,32M€	27,86M€	30,05M€	2,19M€	7,9%
Intérêts de la dette	6,81M€	6,79M€	7,74M€	8,66M€	0,92M€	11,9%
Epargne brute	15,22M€	18,53M€	20,12M€	21,39M€	1,27M€	6,3%
Taux d'épargne brute	14,4%	15,6%	16,5%	16,3%		
Remboursement du capital des emprunts	13,91M€	14,98M€	16,95M€	21,10M€	4,15M€	24,5%
Epargne nette	1,30M€	3,55M€	3,17M€	0,29M€	-2,88M€	-90,9%
Taux d'épargne nette	1,2%	3,0%	2,6%	0,2%		
Capacité de désendettement	13,58	11,35	11,11	12,59	1,48	13,3%

L'analyse financière présente les étapes de la réalisation du résultat de clôture. Elle est établie en recettes et dépenses réelles, hors opérations d'ordre, hors retraitements, notamment hors intérêts courus non échus.



Les recettes et dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation respectivement de 7,2 % et 7 % ; en 2024 à 130,8 M€ et 100,8 M€.

Pour mémoire, car n'intervenant pas dans le calcul final, les charges d'amortissement s'élèvent à 12,7 M€.

Le remboursement de l'annuité en capital s'élève à 21 1 M€ en hausse de 24,5% par rapport à 2023. La marge d'autofinancement est en baisse à 0,29 M€ (- 2,88 M€ par rapport à 2023).

L'épargne de gestion représente le solde des recettes et des dépenses réelles, hors charge de la dette. Elle est en augmentation de 0,92 M€ par rapport à 2023 et ainsi portée à 30 M€.

Les frais financiers sont en augmentation à 8,7 M€.

L'épargne brute, solde de l'épargne de gestion et des frais financiers, est en augmentation à 21,4 M€ (+6,3 % par rapport à 2023).

Le taux d'épargne brute s'établit à 16,3 %.

La capacité de désendettement, qui représente la durée de remboursement de l'encours de dette avec l'épargne brute actuelle, est à 12,6 ans (cf graphique page 23).

Enfin, l'épargne nette, solde de l'épargne brute et de l'annuité en capital de la dette, est en diminution à 0,29 M€.



4) L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

		2024				
		Budget Primitif	Budget après BS	Dernier budget	Réalisé	Taux d'exécution/ Dernier budget
Recettes réelles	Versement mobilité	86 800K€	86 800K€	88 000K€	88 508K€	100,6%
	Contributions collectivités membres	19 250K€	19 250K€	19 250K€	19 272K€	100,1%
	Recettes d'exploitation	15 915K€	15 915K€	16 318K€	16 662K€	102,1%
	Subventions	2 940K€	2 940K€	2 926K€	2 926K€	100,0%
	Autres recettes	844K€	875K€	3 312K€	3 446K€	104,0%
	Résultat de fonctionnement reporté	0K€	5 634K€	5 634K€	5 634K€	100,0%
	TOTAL	125 750K€	131 415K€	135 440K€	136 448K€	100,7%
Dépenses réelles	Charges d'exploitation	89 617K€	89 881K€	95 862K€	94 897K€	99,0%
	Charge d'intérêts	8 000K€	8 000K€	9 000K€	8 662K€	96,2%
	Masse salariale	4 873K€	4 968K€	4 958K€	4 420K€	89,1%
	Autres charges	1 271K€	1 647K€	1 706K€	1 449K€	84,9%
	TOTAL	103 761K€	104 496K€	111 526K€	109 428K€	98,1%

Recettes de fonctionnement

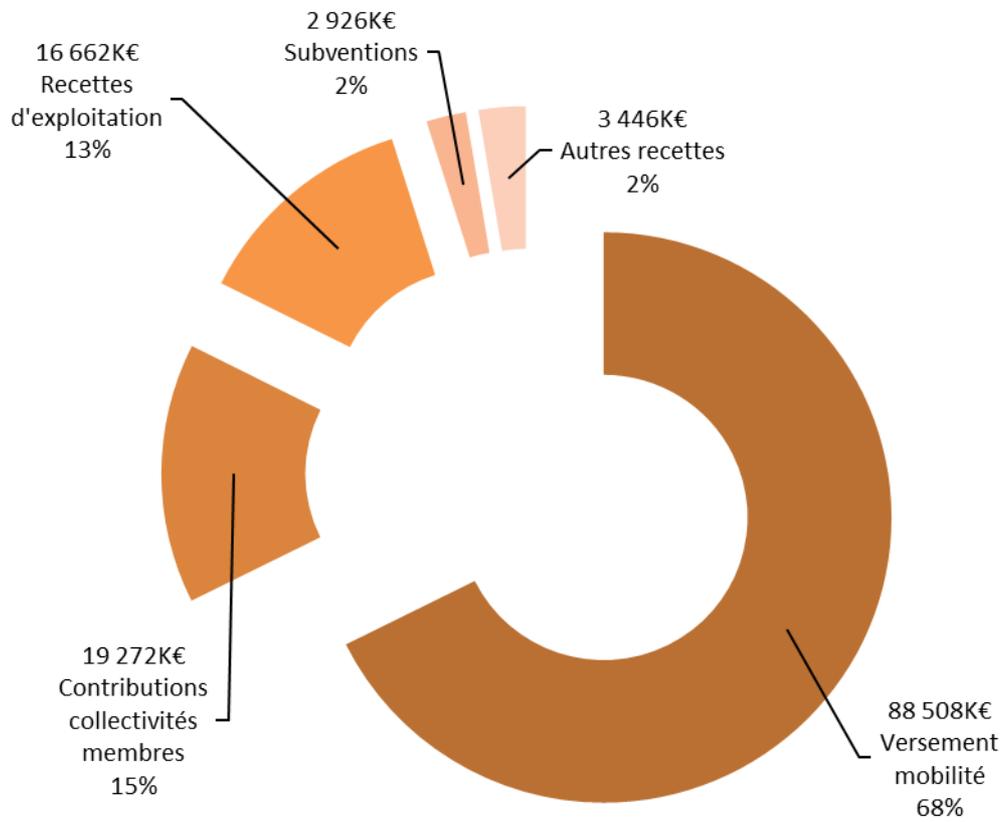
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 140 M€.

RECETTES	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024/2023 (en €)	Evolution 2024/2023 (en %)
RECETTES COMMERCIALES	9,82M€	11,98M€	13,47M€	14,40M€	16,66M€	2,263M€	15,7%
RC T2C-Transport de voyageurs	9,14M€	11,27M€	12,37M€	13,35M€	15,62M€	2,27M€	17,0%
RC Cvélo	0,49M€	0,59M€	0,85M€	0,59M€	0,63M€	0,04M€	6,2%
Autres locations et redevances	0,16M€	0,13M€	0,24M€	0,45M€	0,42M€	-0,04M€	-8,3%
VERSEMENT MOBILITÉ	69,89M€	75,54M€	85,06M€	84,82M€	88,51M€	3,685M€	4,3%
Versement mobilité_URSSAF	68,28M€	74,49M€	83,50M€	83,64M€	87,10M€	3,46M€	4,1%
Versement mobilité_MSA	1,61M€	1,05M€	1,56M€	1,18M€	1,40M€	0,22M€	18,7%
CONTRIBUTIONS & SUBVENTIONS	17,14M€	17,15M€	19,74M€	20,02M€	22,20M€	2,17M€	10,9%
Contribution collectivités membres	14,21M€	14,21M€	16,77M€	16,95M€	19,27M€	2,32M€	13,7%
Subventions Département	1,51M€	1,51M€	1,51M€	1,51M€	1,50M€	-0,01M€	-0,7%
Subventions Région	1,23M€	1,23M€	1,24M€	1,27M€	1,23M€	-0,03M€	-2,7%
Subventions Etat	0,18M€	0,19M€	0,22M€	0,28M€	0,18M€	-0,09M€	-33,6%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,97M€	0,33M€	0,00M€	1,42M€	0,33M€	-1,09M€	-76,7%
Compensation VM	0,03M€	0,33M€	0,00M€	0,33M€	0,33M€	0,00M€	0,0%
Aide de l'Etat (LFR3)	1,93M€					0,00M€	
ATTENUATIONS DE CHARGES	0,17M€	0,17M€	0,13M€	0,11M€	0,17M€	0,06M€	55,0%
Remboursement sur rémunération et charges	0,17M€	0,17M€	0,13M€	0,11M€	0,17M€	0,06M€	55,0%
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,31M€	0,16M€	1,63M€	7,01M€	5,63M€	-1,37M€	-19,6%
PRODUITS FINANCIERS	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,00M€	0,0%
Fonds de soutien de l'Etat (emprunts à risques)	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,48M€	0,00M€	0,0%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,03M€	0,05M€	0,11M€	0,91M€	2,47M€	1,56M€	170,8%
RECETTES REELLES	99,80M€	105,84M€	120,61M€	129,17M€	136,45M€	7,28M€	5,6%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3,70M€	3,76M€	3,82M€	3,81M€	3,91M€	0,10M€	2,6%
Quote-part des subventions d'investissement	3,70M€	3,76M€	3,82M€	3,81M€	3,91M€	0,10M€	2,6%
RECETTES D'ORDRE	3,70M€	3,76M€	3,82M€	3,81M€	3,91M€	0,10M€	2,6%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	103,50M€	109,60M€	124,43M€	132,98M€	140,36M€	7,38M€	5,5%

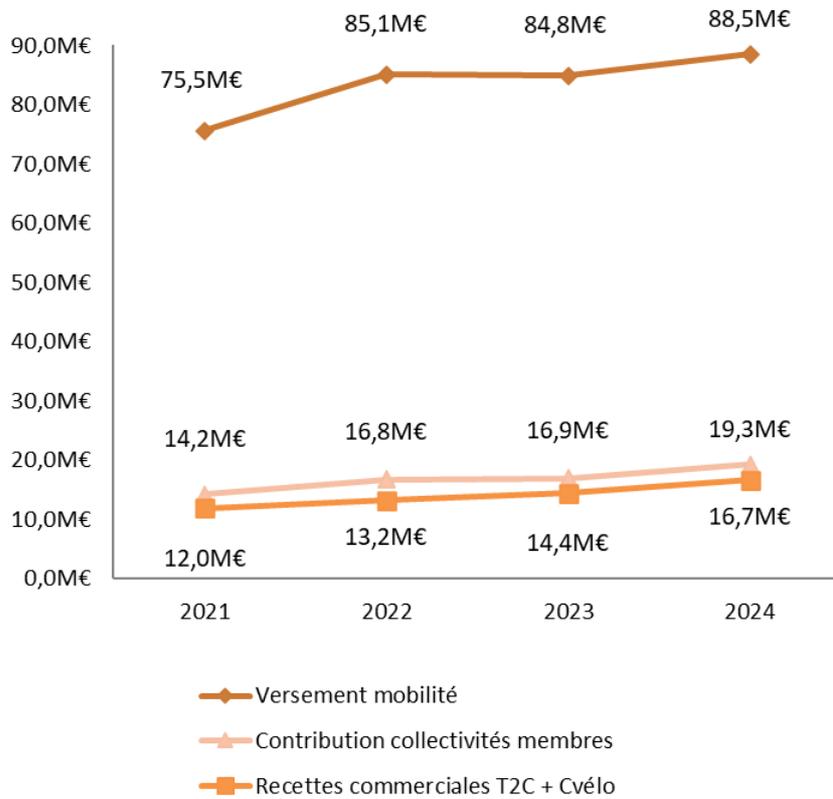


Hors opération d'ordre, les recettes sont en progression par rapport à 2023 de 5,6 % pour 7,28 M€.

Répartition des recettes de fonctionnement 2024

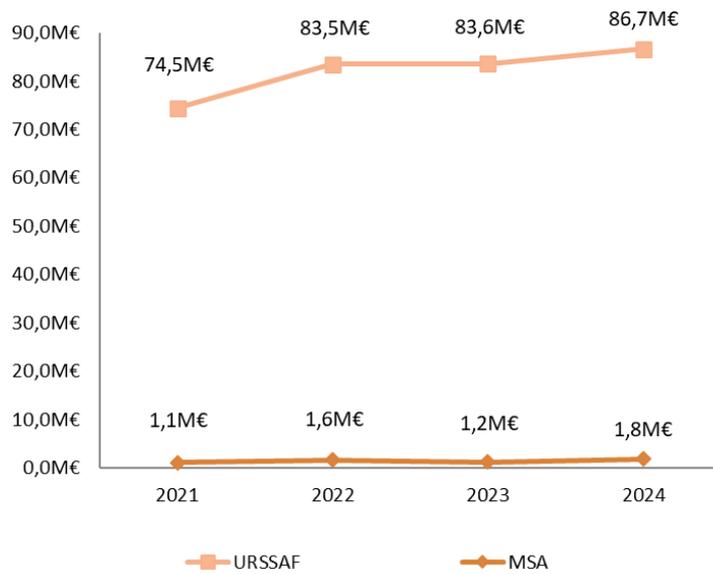


Évolution des principales recettes de fonctionnement



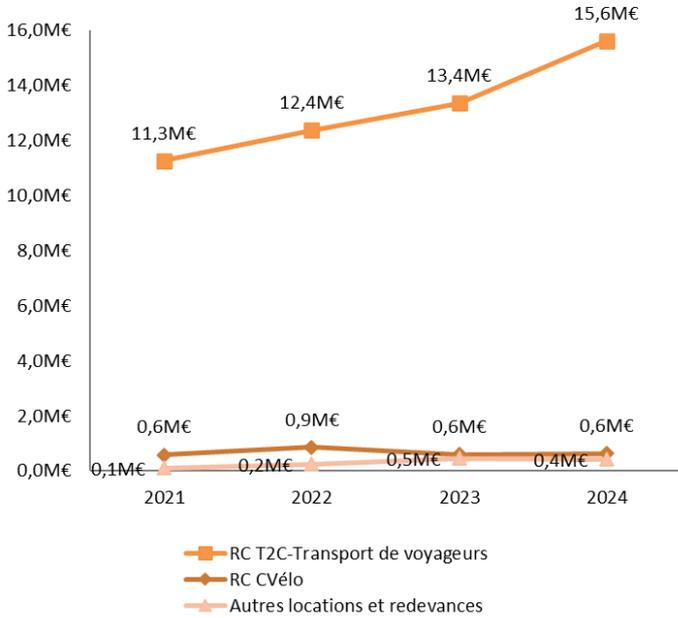
✓ Le Versement Mobilité s'établit à 88.5 M€ soit + 4,3% (+ 3,7 M€)

Évolution du versement mobilité

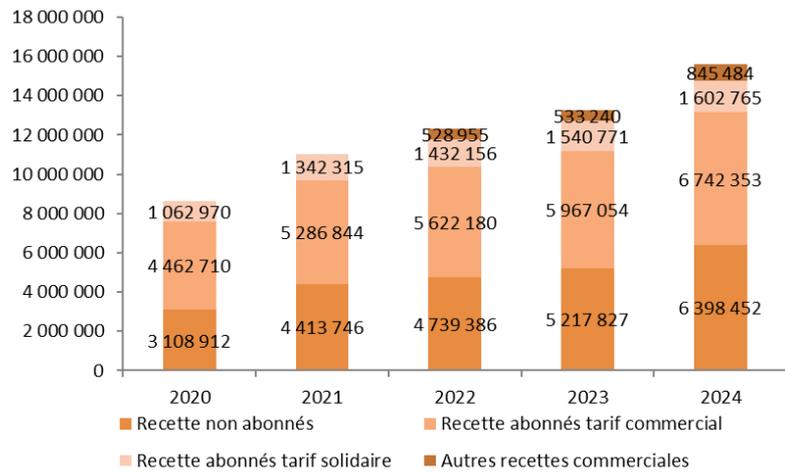


✓ Les recettes d'exploitation sont en augmentation. Elles sont passées de 14,4 M€ en 2023 à 16,7 M€ en 2024 soit + 2,3 M€ (+1 5,7%), dépassant le niveau d'avant crise sanitaire.

Évolution et répartition des recettes commerciales

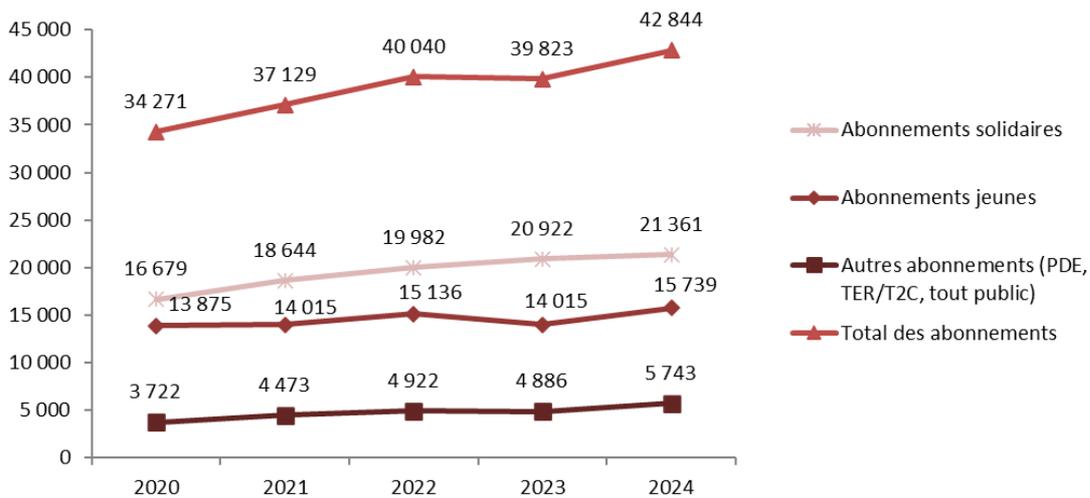


Evolution des recettes commerciales T2C (en €)

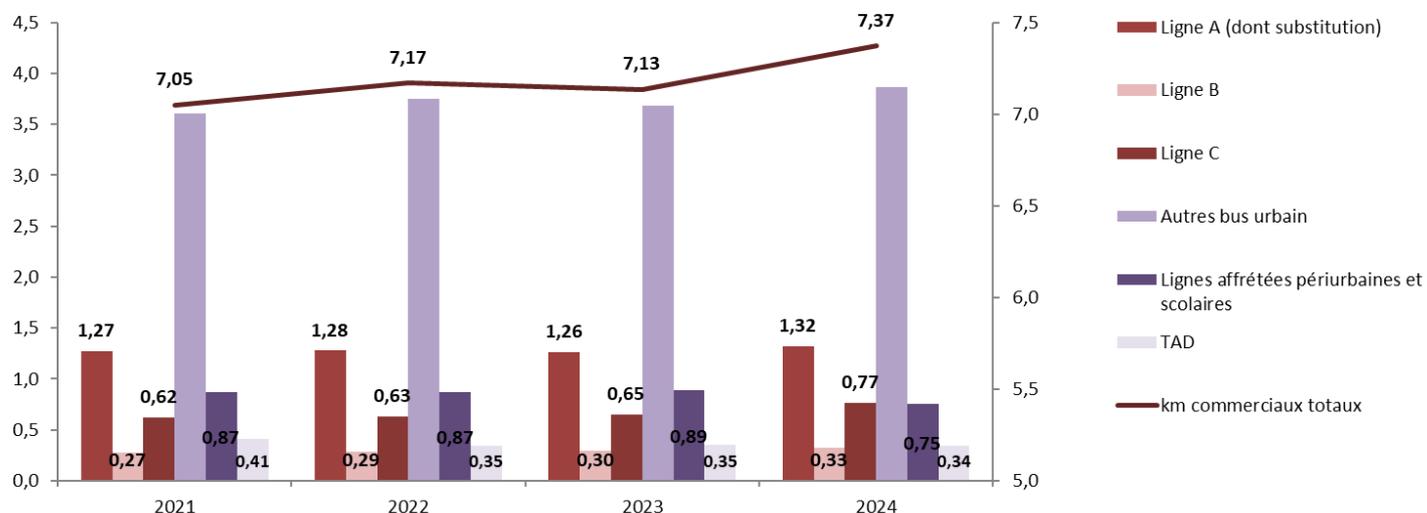


✓ L'évolution des abonnements suit de facto la même tendance.

Evolution des abonnements



Production kilométrique (en million)



- ✓ Les autres recettes d'exploitation sont composées :
 - De la location des vélos : 630 K€ (dont 300 K€ de prise en charge par Clermont Auvergne Métropole de l'abonnement annuel)
 - De la régie publicitaire : 359 K€
 - Des redevances photovoltaïques : 53 K€

- ✓ Les subventions d'exploitation s'élèvent à 22,20 M€, et sont en augmentation de 2,17 M€ par rapport à 2023 (soit +10,9 %)



Subventions reçues							
Nature comptable	Partenaires	Objet de la convention	2020	2021	2022	2023	2024
7471	Etat	Dotation Globale de Décentralisation	182 881	182 881	182 881	182 881	182 881
		Contrat d'apprentissage		3 000			10 500
		Convention Industrielle de Formation par la Recherche-Doctorante			11 667	17 500	
		ADEME-Etude opportunité autopartage			22 785	24 185	
		Déploiement ZFE (Zone à Faibles Emissions)				50 920	
7472	Conseil Régional	Transfert de charges historique	950 807	950 807	950 807	950 807	950 807
		Transfert de charges Mur & Pérignat	281 643	281 643	281 643	281 643	281 643
7473	Conseil Départemental	Solidarité territoriale	1 509 819	1 509 819	1 509 819	1 509 819	1 500 000
7474	Communes	Contribution statutaire SMTC - Mur/Allier	30 750	31 715	31 715	31 715	31 715
		Contribution statutaire SMTC - Pérignat-Es-Allier	17 425	17 860	17 860	17 860	17 860
		Compensation gratuité - VCF			700 000	700 000	700 000
7475	Clermont Auvergne Métropole	Contribution statutaire SMTC	14 137 565	14 137 565	15 300 000	15 500 000	18 500 000
		Compensation gratuité			700 000	700 000	
	Riom Limagne & Volcans	Remboursement taxe foncière Les Pistes	21 331	21 356	22 456	22 385	22 427
748	FEDER	Etude gamme tarifaire			8 400	33 600	
TOTAL			17 135 086	17 136 646	19 740 033	20 023 315	22 197 833

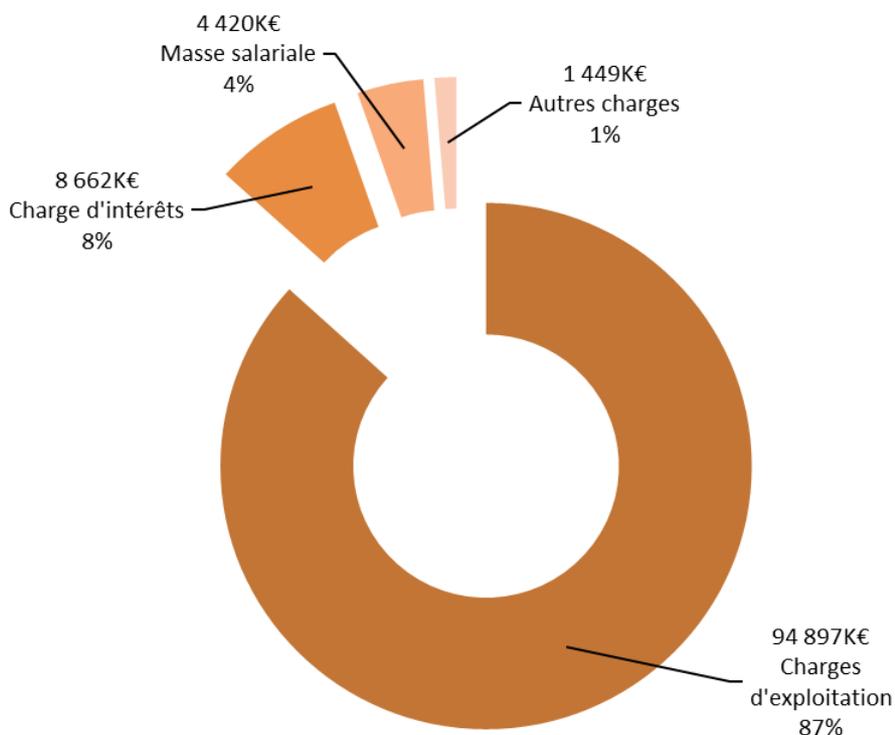


Dépenses de fonctionnement

La réalisation totale des dépenses réelles 2024 est de 109,4 M€, en hausse de 7,38 M€, soit +7,2 % par rapport à 2023.

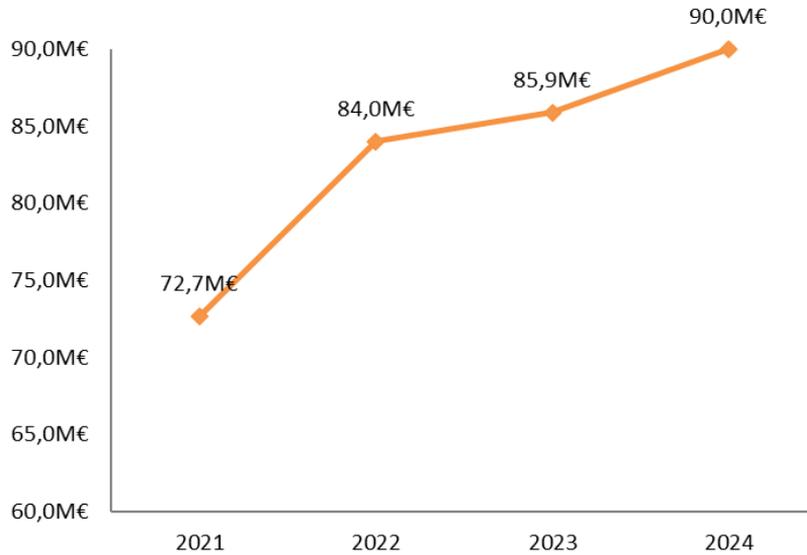
DÉPENSES	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024/2023 (en €)	Evolution 2024/2023 (en %)
CHARGES A CARACTERE GENERAL	72,95M€	76,51M€	88,21M€	89,47M€	94,90M€	5,42M€	6,1%
<i>Sous traitance T2C</i>	70,08M€	72,66M€	84,00M€	85,85M€	90,00M€	4,15M€	4,8%
<i>Sous traitance Cvélo</i>	1,35M€	2,05M€	2,00M€	1,94M€	2,16M€	0,22M€	11,1%
<i>Autres charges</i>	1,52M€	1,80M€	2,21M€	1,68M€	2,74M€	1,06M€	63,1%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3,16M€	3,64M€	4,12M€	4,25M€	4,42M€	0,17M€	4,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,38M€	0,49M€	0,65M€	0,44M€	0,64M€	0,20M€	46,9%
ATTENUATIONS DE PRODUITS (exonération VM)	0,04M€	0,05M€	0,04M€	0,03M€	0,04M€	0,02M€	58,0%
CHARGES FINANCIERES	7,13M€	6,81M€	6,79M€	7,74M€	8,66M€	0,92M€	11,9%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1,43M€	2,96M€	0,64M€	0,12M€	0,77M€	0,65M€	543,5%
<i>Subvention d'investissement</i>	1,40M€	1,00M€	0,60M€	0,10M€	0,39M€	0,29M€	294,0%
<i>Remboursement aide de l'Etat (LFR3)</i>		1,93M€			0,00M€	0,00M€	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00M€	0,00M€	0,00M€	0,00M€	0,00M€	0,00M€	-100,0%
DÉPENSES REELLES	85,09M€	90,47M€	100,45M€	102,05M€	109,43M€	7,38M€	7,2%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12,51M€	14,32M€	13,34M€	13,31M€	13,01M€	-0,30M€	-2,2%
<i>Valeur comptable des éléments d'actifs cédés</i>	0,00M€	1,03M€	0,09M€	0,05M€	0,00M€	-0,05M€	-100,0%
<i>Amortissement des immobilisations</i>	12,16M€	12,94M€	12,89M€	12,90M€	12,66M€	-0,24M€	-1,9%
<i>Fonds de soutien de l'Etat / emprunts toxiques</i>	0,35M€	0,35M€	0,35M€	0,35M€	0,35M€	0,00M€	0,0%
DÉPENSES D'ORDRE	12,51M€	14,32M€	13,34M€	13,31M€	13,01M€	-0,30M€	-2,2%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	97,60M€	104,78M€	113,79M€	115,36M€	122,44M€	7,08M€	6,1%

Répartition des dépenses de fonctionnement 2024



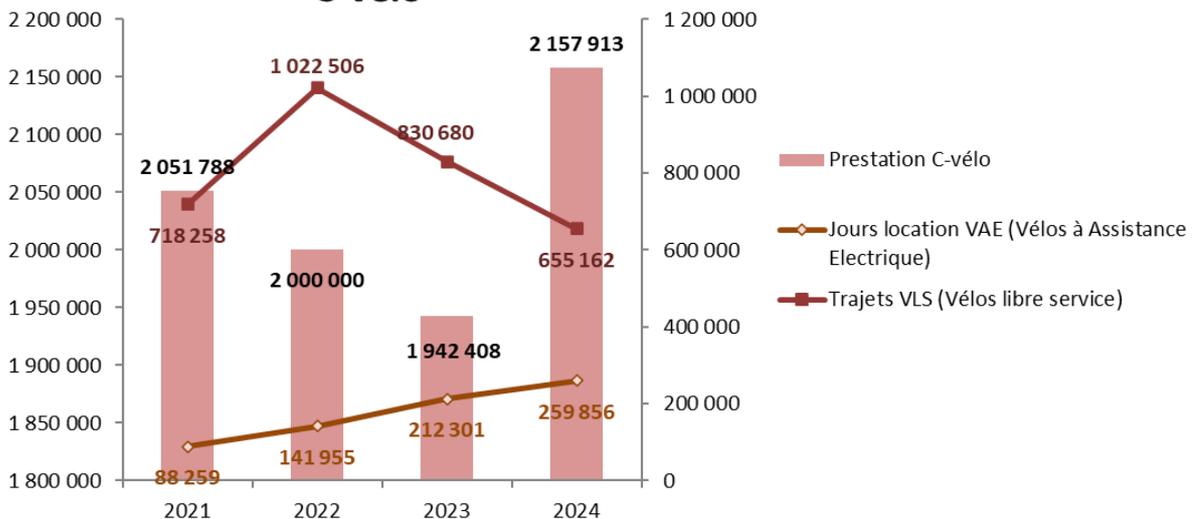
- ✓ Une augmentation des charges d'exploitation de 6,1%, notamment la prestation versée à T2C de 4,8 % soit + 4,15 M€). Cette augmentation intègre une croissance du budget 2024 et des charges de 2025 anticipables en 2024.

Évolution de la prestation T2C



- ✓ Les charges d'exploitation des services C-vélos, location en longue durée et libre-service, sont en augmentation (+11,1%). Cette augmentation est majoritairement due aux coûts d'exploitation liés à l'extension du parc des Vélos de location longue durée en 2023 et 2024 (effets en année pleine en 2024).

C-vélo



- ✓ Une croissance de la masse salariale de +169 K€ soit 4 %.

Emplois	Tableau des emplois au 31/12/2023			Tableau des emplois au 31/12/2024		
	Budgétés	Pourvus	Vacants	Budgétés	Pourvus	Vacants
Secteur administratif	47	46	1	46	45	1
Secteur technique	17	17	0	18	15	3
TOTAL	64	63	1	64	60	4
Masse salariale		4 120 120			4 174 812	

- ✓ Des charges de gestion courante équivalentes, qui comprennent principalement les subventions versées :

Subventions versées							
Nature comptable	Partenaires	Objet de la convention	2020	2021	2022	2023	2024
65715	Clermont Auvergne Métropole	Participation quais bus	17 322	39 378			
65732	Conseil Régional	Centrale mobilité	29 756	12 520			
		Lignes 32 et 33 - année 2018		77 563			
		Plateforme OURA		27 021	29 179	36 373	54 209
		Convention de cabotage			127 047	77 951	173 250
		Navette Ladoux			10 350	10 034	10 924
		Navette Vulcania			9 261	6 473	
65733	Conseil Départemental	Système S (participation SNCF PTU) & convention de cabotage	12 161	26 117			
65734/ 6574	Divers groupes scolaires	Financement piscines écoles primaires	119 835	86 499	135 625	189 457	215 868
6574	Divers	Expérimentation PMR - Andyamo	33 300	16 650			
		Covoiturage Auvergne	12 000	40 193	38 000	38 000	38 000
		Covoiturage Auvergne - Covoiturage dynamique Rochefort-Montagne	5 000	2 500			
		Assurance dispositif autopartage entre particuliers			1 108		
		Partenariat RNTP				75 000	
		Acquisition d'un véhicule				5 000	
		Accompagnement PDU	2 328				
		Auvermoov	58 138				
		Expérimentation Klaxit			14 367		
		Trophée des Muletiers			10 000	12 000	10 000
		Tous deux roues	15 000	15 000	15 000	11 250	7 500
		La roue tourne			5 000	3 750	2 500
		TOTAL			304 840	343 441	394 937



- ✓ Les charges financières s'établissent à 8,66 M€, en augmentation de 0,92 M€ (soit 11,9%) par rapport à 2023.

- ✓ Enfin, les opérations pour ordre s'établissent à 13,01 M€, en légère baisse de 2,2% soit -0,3 M€. Le montant de 13,01 M€ se décompose comme suit :
 - Dotations aux amortissements des immobilisations : 12,66 M€ (en baisse par rapport à 2023)
 - Fonds de soutien de l'Etat /emprunts toxiques : 0,35 M€



INVESTISSEMENT

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement se porte à 83,4 % (par rapport au dernier budget) en 2024.

		2024				
		Budget Primitif	Budget après BS	Dernier budget	Réalisé	Taux d'exécution/ Dernier budget
Recettes réelles	Résultat 2023 (section de fonctionnement)	0K€	11 991K€	11 991K€	11 991K€	100,0%
	Emprunt contracté	96 406K€	102 035K€	98 617K€	85 500K€	86,7%
	Subventions d'investissement	5 574K€	7 374K€	8 688K€	8 691K€	100,0%
	Opération pour le compte de tiers	38 978K€	40 492K€	41 432K€	37 342K€	90,1%
	Autres recettes	0K€	200K€	534K€	610K€	114,1%
	Résultat d'investissement reporté	0K€	6 574K€	6 574K€	6 574K€	100,0%
	TOTAL	140 958K€	168 666K€	167 837K€	150 707K€	89,8%
Dépenses réelles	Remboursement du capital de la dette	50 000K€	50 000K€	51 250K€	39 597K€	77,3%
	Dépenses d'investissement (études, acquisition de matériel, travaux en cours)	73 968K€	102 944K€	99 091K€	81 643K€	82,4%
	Opération pour le compte de tiers	38 978K€	42 641K€	41 411K€	38 620K€	93,3%
	TOTAL	162 946K€	195 585K€	191 752K€	159 860K€	83,4%

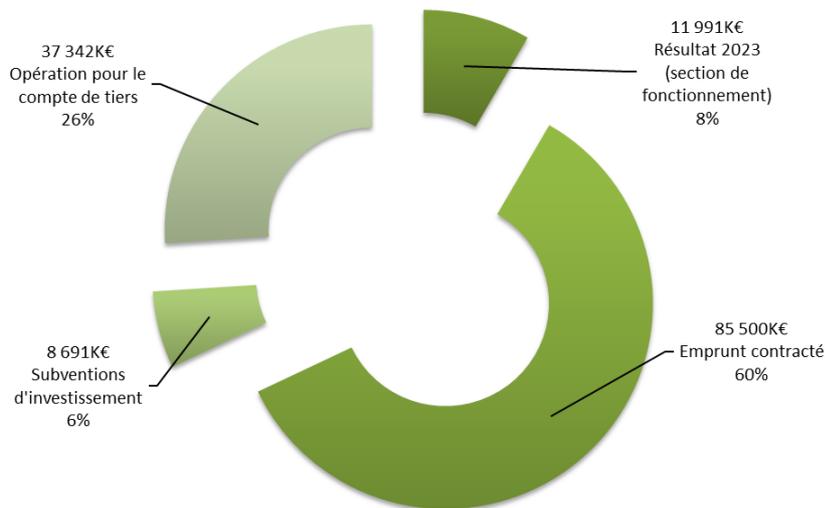
Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 150,7 M€ soit +90,5 M€ ce qui représente une évolution de 150,3% par rapport à 2023.

RECETTES	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024/2023 (en €)	Evolution 2024/2023 (en %)
RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	3,82M€	6,80M€	0,97M€	2,67M€	6,57M€	3,90M€	145,8%
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5,65M€	5,75M€	3,19M€	3,63M€	11,99M€	8,36M€	230,0%
<i>Reserves</i>	5,65M€	5,75M€	3,19M€	3,63M€	11,99M€	8,36M€	230,0%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1,63M€	3,98M€	0,46M€	1,09M€	8,69M€	7,60M€	695,4%
<i>Billetique</i>	0,58M€	2,83M€		0,29M€	2,30M€	2,01M€	682,2%
<i>InspiRe</i>					5,74M€		
<i>Fonds de concours Clermont Auvergne Métropole</i>	0,81M€	0,95M€	0,22M€	0,16M€		-0,16M€	-100,0%
<i>Autres (covoiturage, VAE, enquête mobilité)</i>	0,24M€	0,20M€	0,24M€	0,64M€	0,55M€	-0,10M€	-14,9%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11,63M€	10,00M€	19,00M€	45,00M€	85,50M€	40,50M€	90,0%
<i>Emprunts</i>	5,00M€	10,00M€	19,00M€	30,00M€	67,00M€	37,00M€	123,3%
<i>RAT</i>				15,00M€	18,50M€	3,50M€	23,3%
<i>Aides de l'Etat (LFR4)</i>	6,63M€					0,00M€	
AUTRES RECETTES (résorption avances)					0,61M€	0,61M€	
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1,06M€	2,07M€	3,78M€	7,81M€	37,34M€	29,54M€	378,4%
RECETTES REELLES	23,79M€	28,60M€	27,40M€	60,21M€	150,71M€	90,50M€	150,3%
OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00M€	0,02M€	0,00M€	30,00M€	37,56M€	7,56M€	25,2%
<i>RAT</i>				30,00M€	37,00M€	7,00M€	23,3%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12,51M€	14,32M€	13,34M€	13,31M€	13,01M€	-0,30M€	-2,2%
<i>Actifs cédés</i>	0,00M€	1,03M€	0,09M€	0,05M€	0,00M€	-0,05M€	-100,0%
<i>Amortissement des immobilisations</i>	12,16M€	12,94M€	12,89M€	12,90M€	12,66M€	-0,24M€	-1,9%
<i>Fonds de soutien de l'Etat / emprunts toxiques</i>	0,35M€	0,35M€	0,35M€	0,35M€	0,35M€	0,00M€	0,0%
RECETTES D'ORDRE	12,51M€	14,34M€	13,34M€	43,31M€	50,57M€	7,26M€	16,8%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	36,30M€	42,93M€	40,74M€	103,52M€	201,28M€	97,77M€	94,4%



Répartition des recettes d'investissement 2024



- ✓ Les opérations pour le compte d'un tiers, qui se traduisent par le remboursement de Clermont Auvergne Métropole dans le cadre de deux opérations :
 - des études et des travaux réalisées pour le projet InspiRe en co-maîtrise d'ouvrage, pour un montant de 28,3 M€ soit +22,3 M€ (+427 %) par rapport à 2024
 - des études et travaux pour les opérations générales (réseau 2025) en co-maîtrise d'ouvrage, pour un montant de 9,07 M€ soit +6.6 M€ (+271 %) par rapport à 2024
- ✓ Le recours à l'emprunt a été de 85,5 M€ (dont 67 M€ d'encaissement réel et 18,5 M€ de RAT-Remboursement Anticipé Temporaire qui sont neutralisés par le même montant en dépense).
- ✓ Les subventions d'investissement reçues en 2024 se portent à 8,69 M€ en augmentation par rapport à 2023 (de 7,6 M€).



Subventions reçues							
Nature comptable	Partenaires	Objet de la convention	2020	2021	2022	2023	2024
1315	Clermont Auvergne Métropole	Fonds de concours investissement	814 324	945 565	200 000		
1341	Etat	Covoiturage dynamique / Mobilité durable / Incitations financières	60 656		118 452	21 250	9 007
		Bonus écologique et fonds vert - acquisition VAE				1 000	251 157
		Etude faisabilité parkings relais déploiement ZFE					35 875
		Enquete mobilité CEREMA EMC2				135 545	33 886
		Aménagement cyclable - Avenue Ernest Cristal			23 920		
		Bus des mobilités					24 096
		Cyber-sécurité SMTC-T2C					153 132
		Projet InspiRe - Lignes de BHNS B et C - TCSP4					5 165 009
		Projet InspiRe - Renaturation des villes					571 719
1342	Conseil Régional	Billettique	576 800	196 000		294 000	457 200
1344	Communes	ZAC République - Part CAM					108 949
1345	Groupement de collectivités	Participation enquête mobilité			32 755	45 326	16 629
1347	Budget communautaire et fonds structurels	VAE		89 763	36 021	257 600	
		EMC2			50 400	182 289	
		Cvélo box	177 839				
		Eductaion à la mobilité		18 560		73 601	
		Covoiturage dynamique		95 869		44 843	
		Bus hydrogène				37 119	
		Billettique		2 634 207			1 842 515
1348	Autre	Box abri vélos					21 582
TOTAL			1 629 619	3 979 965	461 547	1 092 572	8 690 757

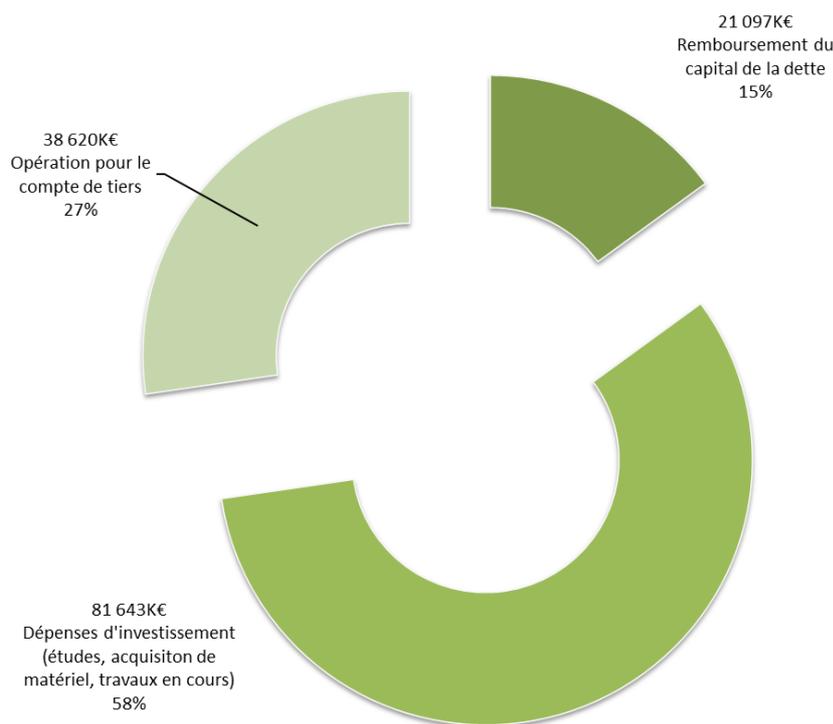


Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'exercice sont réalisées pour 201,32 M€ pour un budget de 256,08 M€ (après DM3 2024) ce qui représente un taux d'exécution de 78,6%.

DEPENSES	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024/2023 (en €)	Evolution 2024/2023 (en %)
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12,83M€	13,91M€	14,98M€	31,95M€	39,60M€	7,65M€	23,9%
<i>Emprunts</i>	12,83M€	13,91M€	14,98M€	16,95M€	21,10M€	4,15M€	24,5%
<i>RAT</i>				15,00M€	18,50M€	3,50M€	23,3%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11,92M€	22,20M€	15,49M€	23,37M€	81,64M€	58,27M€	249,3%
<i>Frais d'études</i>	1,84M€	3,27M€	7,45M€	8,64M€	8,74M€	0,11M€	1,2%
<i>Immobilisations corporelles</i>	9,74M€	17,96M€	7,26M€	9,13M€	15,60M€	6,48M€	71,0%
<i>Travaux en cours</i>	0,34M€	0,96M€	0,78M€	5,61M€	57,19M€	51,59M€	920,4%
<i>Dépôt et consignation</i>					0,10M€	0,10M€	
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1,06M€	2,07M€	3,78M€	7,83M€	38,62M€	30,79M€	393,4%
DEPENSES REELLES	25,81M€	38,18M€	34,25M€	63,14M€	159,86M€	96,71M€	153,2%
OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00M€	0,02M€	0,00M€	30,03M€	37,56M€	7,53M€	25,1%
<i>RAT</i>				30,00M€	37,00M€	7,00M€	23,3%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3,70M€	3,76M€	3,82M€	3,81M€	3,91M€	0,10M€	2,6%
<i>Quote-part des subventions d'investissement</i>	3,70M€	3,78M€	3,82M€	3,81M€	3,91M€	0,10M€	2,6%
DEPENSES D'ORDRE	3,70M€	3,78M€	3,82M€	33,84M€	41,47M€	7,63M€	22,5%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	29,51M€	41,96M€	38,07M€	96,99M€	201,32M€	104,34M€	107,6%

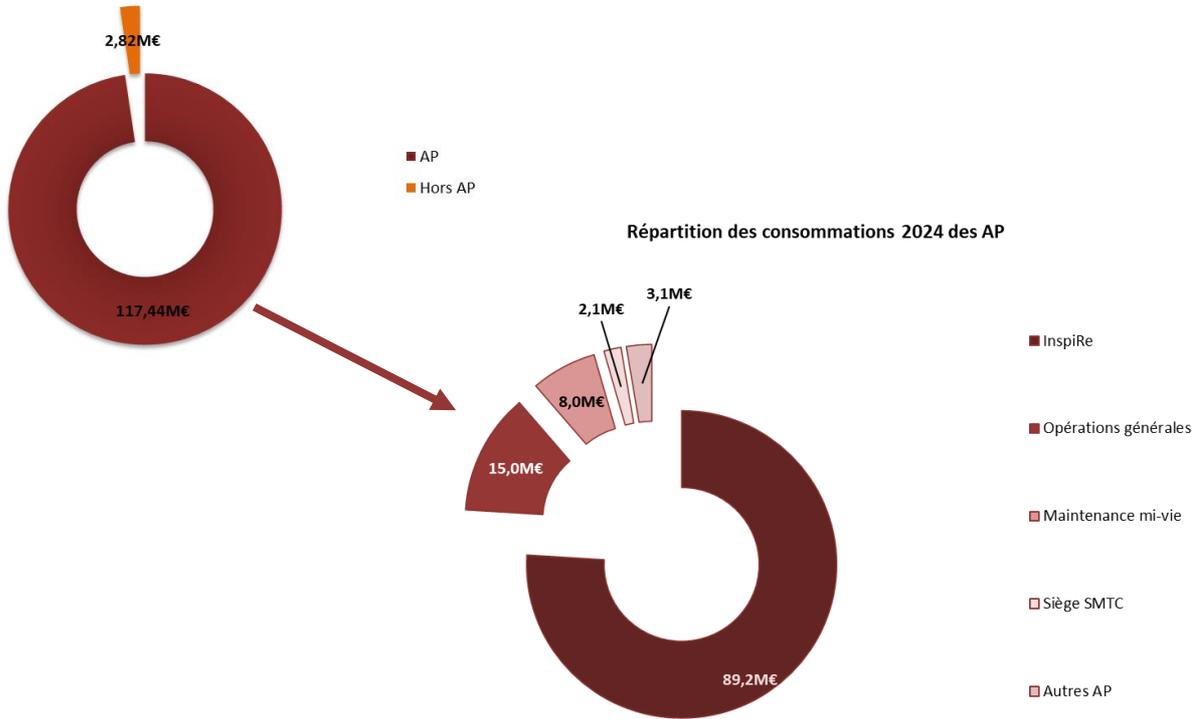
Répartition des dépenses d'investissement 2024 (hors RAT)



Le remboursement du capital de la dette s'élève à 21,1 M€ (hors RAT- Remboursement Anticipé Temporaire), en augmentation de 4,15 M€ (+24,5 %) par rapport à 2023. Il comprend une part de remboursement anticipé de l'emprunt pour 2.3 M€ opéré en 2024.



Répartition des opérations d'investissement



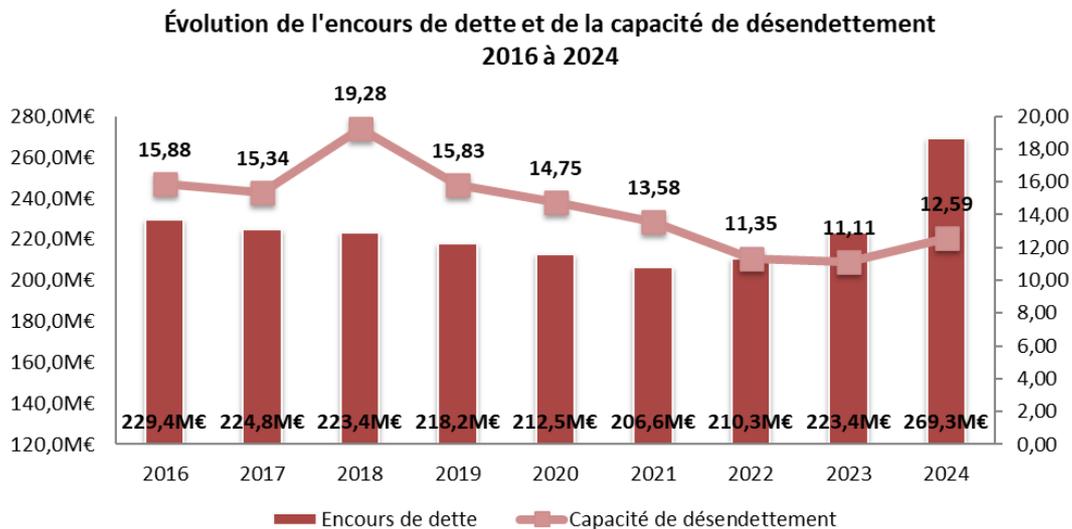
Les dépenses réelles, hors opérations d'ordre et patrimoniales et remboursement des emprunts, sont de 120,26 M€ pour un budget après Décision Modificative N°3 de 140,5 M€ soit une exécution de 85,6% du budget.



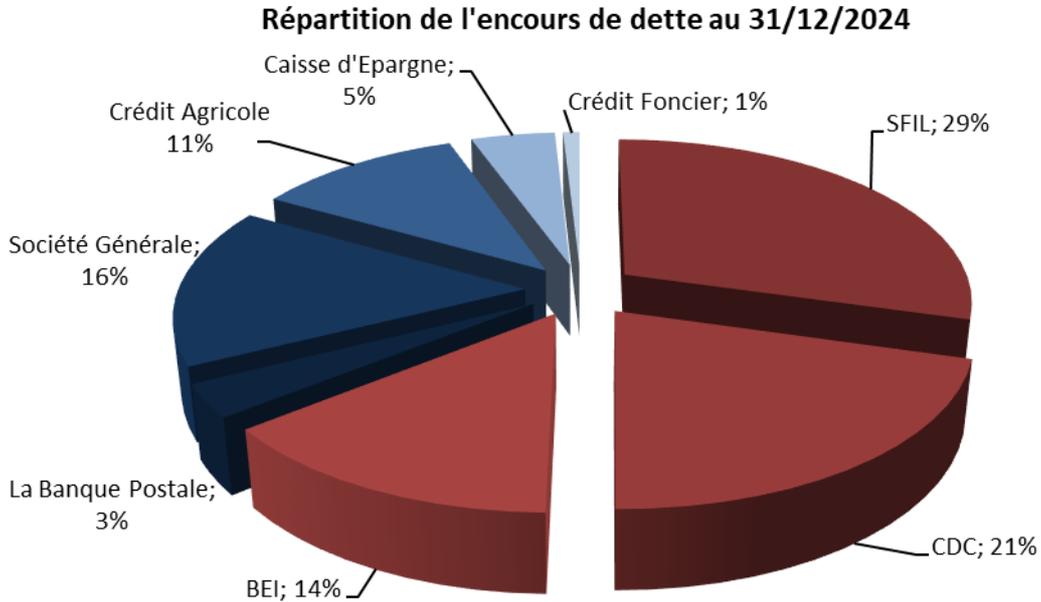
5) LA DETTE

L'encours de dette augmente de 223,4 M€ à 269,3 M€ en raison de :

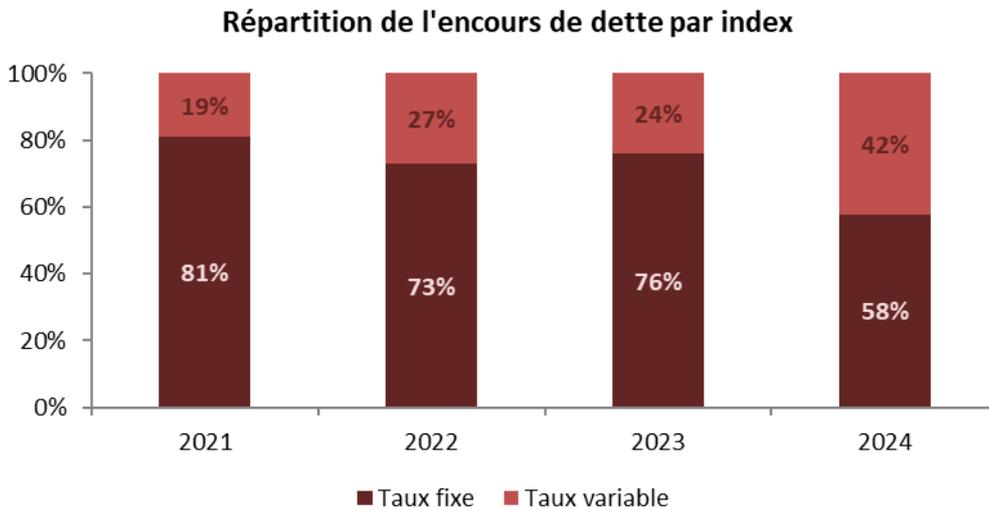
- ✓ Un recours à l'emprunt de 67 M€ :
 - 15 M€ du prêt contractualisé avec la Société Générale (déblocage partiel, prêt d'un montant total de 40 M€),
 - 40 M€ encaissés des prêts contractualisés avec la Banque des territoires,
 - 12 M€ encaissés dans le cadre du contrat de prêt contractualisé fin 2020 avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI).
- ✓ Un remboursement contractuel en capital de l'annuité de la dette en place pour 21,1 M€.
- ✓ L'encours de dette continue sa progression pour s'élever à 269,3 M€ au 31/12/2024.
- ✓ Après une baisse entre 2019 et 2023, la capacité de désendettement augmente légèrement en 2024.



- ✓ L'encours de dette au 31/12/2024 se décompose comme suit :
 - 32% auprès d'établissements bancaires privés
 - 68% auprès d'organismes publics ou assimilés



- ✓ La part de dette à taux variable augmente par rapport à 2023, la part passe de 24 % au 31/12/2023 à 42 % au 31/12/2024. L'ensemble des prêts a été contractualisé à taux variable en 2024.



6) CONCLUSION

En synthèse, l'exercice 2024 est caractérisé sur le plan financier par :

- ✓ Un résultat de 17,87 M€, à reprendre au budget supplémentaire 2024, qui couvre les restes à réaliser en investissements (14,5 M€).
- ✓ Une nette augmentation des dépenses de fonctionnement compensée par des recettes de fonctionnement, notamment le versement mobilité, elles aussi en hausse, par rapport à 2023.
- ✓ Une augmentation importante des dépenses d'investissement avec la phase intensive des travaux dans le cadre d'InspiRe

Le compte administratif 2024, ainsi que le compte de gestion 2024, en tous points conforme, sont joints à la délibération.

Le Comité Syndical,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- **d'approuver le Compte Administratif 2024,**
- **d'affecter le solde du résultat cumulé de la section d'exploitation en recettes de la section d'exploitation (002) du budget 2024, pour le montant de 3 390 117,58 €,**
- **de donner quitus au Trésorier municipal de la présentation de son compte de gestion des recettes et des dépenses pour l'exercice 2024 dont les écritures concordent avec le compte administratif 2024.**

Le Président du SMTC-AC

François RAGE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :

et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25630012000035	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	110
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	119
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	121
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	122
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	124
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	125
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	126
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	127
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	128
A3.2 - Etalement des provisions	129
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	130
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	133
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	135

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	136
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

140

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	122 440 878,21	G	134 722 254,43	G-A	12 281 376,22
	Section d'investissement	B	201 329 278,03	H	194 706 641,02	H-B	-6 622 637,01

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	5 634 327,96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	6 574 090,95 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	323 770 156,24	Q=	341 637 314,36	=Q-P	17 867 158,12
		A+B+C+D		G+H+I+J			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	16 862 342,65	L	2 385 302,11
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	16 862 342,65	= K+L	2 385 302,11

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	122 440 878,21	= G+I+K	140 356 582,39	17 915 704,18	
	Section d'investissement	= B+D+F	218 191 620,68	= H+J+L	203 666 034,08	-14 525 586,60	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	340 632 498,89	= G+H+I+J+K+L	344 022 616,47	3 390 117,58	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	16 862 342,65	L	2 385 302,11
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
15002	Opération d'équipement n° 15002	0,00	
15003	Opération d'équipement n° 15003	0,00	
15102	Opération d'équipement n° 15102	0,00	
15105	Opération d'équipement n° 15105	0,00	
15114	Opération d'équipement n° 15114	0,00	
15115	Opération d'équipement n° 15115	0,00	
15117	Opération d'équipement n° 15117	0,00	
15119	Opération d'équipement n° 15119	0,00	
15120	Opération d'équipement n° 15120	0,00	
15121	Opération d'équipement n° 15121	0,00	
15128	Opération d'équipement n° 15128	0,00	
15129	Opération d'équipement n° 15129	0,00	
15132	Opération d'équipement n° 15132	0,00	
15134	Opération d'équipement n° 15134	0,00	
15135	Opération d'équipement n° 15135	0,00	
15136	Opération d'équipement n° 15136	0,00	
16001	Opération d'équipement n° 16001	15 148,62	
16003	Opération d'équipement n° 16003	0,00	
16005	Opération d'équipement n° 16005	0,00	
16102	Opération d'équipement n° 16102	0,00	
16108	Opération d'équipement n° 16108	0,00	
16112	Opération d'équipement n° 16112	0,00	
16119	Opération d'équipement n° 16119	0,00	
16120	Opération d'équipement n° 16120	0,00	
16123	Opération d'équipement n° 16123	0,00	
17002	Opération d'équipement n° 17002	0,00	
17003	Opération d'équipement n° 17003	0,00	
17004	Opération d'équipement n° 17004	649 927,15	
17102	Opération d'équipement n° 17102	0,00	
17107	Opération d'équipement n° 17107	0,00	
17108	Opération d'équipement n° 17108	0,00	
18109	Opération d'équipement n° 18109	0,00	
18112	Opération d'équipement n° 18112	0,00	
18114	Opération d'équipement n° 18114	0,00	
18115	Opération d'équipement n° 18115	0,00	
19001	Opération d'équipement n° 19001	4 565 105,53	
19002	Opération d'équipement n° 19002	6 987,89	
19100	Opération d'équipement n° 19100	0,00	
19102	Opération d'équipement n° 19102	0,00	
19103	Opération d'équipement n° 19103	0,00	
19104	Opération d'équipement n° 19104	0,00	
19105	Opération d'équipement n° 19105	0,00	
19106	Opération d'équipement n° 19106	0,00	
19107	Opération d'équipement n° 19107	12 098,96	
20100	Opération d'équipement n° 20100	0,00	
20101	Opération d'équipement n° 20101	43 622,00	
20104	Opération d'équipement n° 20104	121 214,18	
20105	Opération d'équipement n° 20105	0,00	
21001	Opération d'équipement n° 21001	2 220 000,00	
21002	Opération d'équipement n° 21002	3 727,50	
21003	Opération d'équipement n° 21003	16 875,22	
21004	Opération d'équipement n° 21004	106 311,11	
21006	Opération d'équipement n° 21006	328 560,43	
21007	Opération d'équipement n° 21007	381 822,28	
21008	Opération d'équipement n° 21008	80 647,24	

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21101	Opération d'équipement n° 21101	0,00	
21103	Opération d'équipement n° 21103	351 462,94	
21107	Opération d'équipement n° 21107	0,00	
21108	Opération d'équipement n° 21108	0,00	
22001	Opération d'équipement n° 22001	10 000,00	
22002	Opération d'équipement n° 22002	0,00	
22003	Opération d'équipement n° 22003	88 867,63	
22004	Opération d'équipement n° 22004	2 102 982,28	
22101	Opération d'équipement n° 22101	0,00	
22102	Opération d'équipement n° 22102	24 673,64	
22103	Opération d'équipement n° 22103	0,00	
22104	Opération d'équipement n° 22104	27 922,64	
22105	Opération d'équipement n° 22105	100 000,00	
22107	Opération d'équipement n° 22107	467 786,00	
22108	Opération d'équipement n° 22108	105 071,56	
23101	Opération d'équipement n° 23101	83 970,00	
23102	Opération d'équipement n° 23102	83 148,70	
23104	Opération d'équipement n° 23104	0,00	
23105	Opération d'équipement n° 23105	0,00	
23106	Opération d'équipement n° 23106	0,00	
23108	Opération d'équipement n° 23108	198 174,32	
23109	Opération d'équipement n° 23109	0,00	
23110	Opération d'équipement n° 23110	33 970,00	
23111	Opération d'équipement n° 23111	0,00	
24002	Opération d'équipement n° 24002	2 796 485,37	
24102	Opération d'équipement n° 24102	0,00	
24104	Opération d'équipement n° 24104	123 150,00	
24108	Opération d'équipement n° 24108	264 209,00	
24109	Opération d'équipement n° 24109	30 354,84	
24110	Opération d'équipement n° 24110	159 096,00	
24115	Opération d'équipement n° 24115	37 260,00	
24116	Opération d'équipement n° 24116	5 720,00	
24117	Opération d'équipement n° 24117	2 610,00	
24118	Opération d'équipement n° 24118	68 350,00	
24119	Opération d'équipement n° 24119	60 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45810	Opération pour compte de tiers n° 0 - LIGNES B ET C TVX GENERAL CAM (3)	0,00	0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - OPERATION INDUITE TRAVAUX DEVOIEMENT CAM (3)	7 745,35	0,00
458119	Opération pour compte de tiers n° 19 - INSPIRE TVX LIEUX DE PROJET (3)	1 077 284,27	0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - OPERATION INDUITE TRAVAUX DEVOIEMENT CONCESSIONNAIR (3)	0,00	1 308 017,84
458219	Opération pour compte de tiers n° 19 - INSPIRE OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS CAM/VCF (3)	0,00	1 077 284,27

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	95 861 576,82	94 897 384,93	0,00	0,00	964 191,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 957 910,00	4 419 854,64	0,00	0,00	538 055,36
014	Atténuations de produits	50 000,00	41 898,37	0,00	0,00	8 101,63
65	Autres charges de gestion courante	805 303,38	640 700,48	0,00	0,00	164 602,90
Total des dépenses de gestion courante		101 674 790,20	99 999 838,42	0,00	0,00	1 674 951,78
66	Charges financières	9 000 000,00	8 661 645,81	0,00	0,00	338 354,19
67	Charges exceptionnelles	850 780,00	766 422,03	0,00	0,00	84 357,97
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		111 525 570,20	109 427 906,26	0,00	0,00	2 097 663,94
023	Virement à la section d'investissement	14 763 604,66				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	13 351 250,00	13 012 971,95			338 278,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		28 114 854,66	13 012 971,95			15 101 882,71
TOTAL		139 640 424,86	122 440 878,21	0,00	0,00	17 199 546,65
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	149 000,00	167 160,68	0,00	0,00	-18 160,68
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 317 934,00	16 661 648,73	0,00	0,00	-343 714,73
73	Produits issus de la fiscalité(4)	88 000 000,00	88 507 937,91	0,00	0,00	-507 937,91
74	Subventions d'exploitation	22 189 881,00	22 197 833,00	0,00	0,00	-7 952,00
75	Autres produits de gestion courante	331 395,53	331 387,10	0,00	0,00	8,43
Total des recettes de gestion courante		126 988 210,53	127 865 967,42	0,00	0,00	-877 756,89
76	Produits financiers	475 360,00	475 358,99	0,00	0,00	1,01
77	Produits exceptionnels	2 342 526,37	2 472 021,72	0,00	0,00	-129 495,35
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		129 806 096,90	130 813 348,13	0,00	0,00	-1 007 251,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 200 000,00	3 908 906,30			291 093,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 200 000,00	3 908 906,30			291 093,70
TOTAL		134 006 096,90	134 722 254,43	0,00	0,00	-716 157,53
Pour information		5 634 327,96				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	98 986 480,41	81 538 442,08	15 777 313,03	1 670 725,30
	Total des dépenses d'équipement	98 986 480,41	81 538 442,08	15 777 313,03	1 670 725,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 335,65	4 335,65	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 250 000,00	39 596 612,43	0,00	11 653 387,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	51 354 335,65	39 700 948,08	0,00	11 653 387,57
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	41 410 718,77	38 620 437,85	1 085 029,62	1 705 251,30
	Total des dépenses réelles d'investissement	191 751 534,83	159 859 828,01	16 862 342,65	15 029 364,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 200 000,00	3 908 906,30		291 093,70
041	Opérations patrimoniales (2)	60 127 185,00	37 560 543,72		22 566 641,28
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	64 327 185,00	41 469 450,02		22 857 734,98
	TOTAL	256 078 719,83	201 329 278,03	16 862 342,65	37 887 099,15
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	8 687 722,67	8 690 756,67	0,00	-3 034,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	98 617 280,23	85 500 000,00	0,00	13 117 280,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	534 498,00	609 833,77	0,00	-75 335,77
	Total des recettes d'équipement	107 839 500,90	94 800 590,44	0,00	13 038 910,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	11 990 812,01	11 990 812,01	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	11 990 812,01	11 990 812,01	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	41 432 276,31	37 341 722,90	2 385 302,11	1 705 251,30
	Total des recettes réelles d'investissement	161 262 589,22	144 133 125,35	2 385 302,11	14 744 161,76
021	Virement de la section d'exploitation (2)	14 763 604,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	13 351 250,00	13 012 971,95		338 278,05
041	Opérations patrimoniales (2)	60 127 185,00	37 560 543,72		22 566 641,28
	Total des recettes d'ordre d'investissement	88 242 039,66	50 573 515,67		37 668 523,99
	TOTAL	249 504 628,88	194 706 641,02	2 385 302,11	52 412 685,75
	Pour information	6 574 090,95			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	94 897 384,93		94 897 384,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 419 854,64		4 419 854,64
014	Atténuations de produits	41 898,37		41 898,37
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	640 700,48		640 700,48
66	Charges financières	8 661 645,81	0,00	8 661 645,81
67	Charges exceptionnelles	766 422,03	0,00	766 422,03
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	13 012 971,95	13 012 971,95
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		109 427 906,26	13 012 971,95	122 440 878,21

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	122 440 878,21
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 335,65	3 908 906,30	3 913 241,95
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 596 612,43	37 000 000,00	76 596 612,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	81 538 442,08		81 538 442,08
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	105 704,18	105 704,18
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	304 805,23	304 805,23
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	150 034,31	150 034,31
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	100 000,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	38 620 437,85	0,00	38 620 437,85
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		159 859 828,01	41 469 450,02	201 329 278,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	201 329 278,03
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	167 160,68		167 160,68
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 661 648,73		16 661 648,73
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	88 507 937,91		88 507 937,91
74	Subventions d'exploitation	22 197 833,00		22 197 833,00
75	Autres produits de gestion courante	331 387,10		331 387,10
76	Produits financiers	475 358,99	0,00	475 358,99
77	Produits exceptionnels	2 472 021,72	3 908 906,30	6 380 928,02
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		130 813 348,13	3 908 906,30	134 722 254,43

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 634 327,96
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	140 356 582,39
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 690 756,67	0,00	8 690 756,67
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	85 500 000,00	37 000 000,00	122 500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	400 124,70	400 124,70
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	609 833,77	160 419,02	770 252,79
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		12 661 721,95	12 661 721,95
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	37 341 722,90	0,00	37 341 722,90
481	Charges à répartir plusieurs exercices		351 250,00	351 250,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		132 142 313,34	50 573 515,67	182 715 829,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	6 574 090,95
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	11 990 812,01
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	201 280 731,97
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	95 861 576,82	94 897 384,93	0,00	0,00	964 191,89
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	71 400,00	38 596,15	0,00	0,00	32 803,85
6063	Fournitures entretien et petit équipt	33 200,00	15 060,12	0,00	0,00	18 139,88
6064	Fournitures administratives	11 000,00	6 520,78	0,00	0,00	4 479,22
6066	Carburants	7 300,00	5 919,98	0,00	0,00	1 380,02
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	93 239 500,00	93 067 403,23	0,00	0,00	172 096,77
6132	Locations immobilières	105 000,00	97 526,31	0,00	0,00	7 473,69
6135	Locations mobilières	66 190,00	61 005,02	0,00	0,00	5 184,98
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 000,00	1 079,30	0,00	0,00	2 920,70
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	2 100,17	0,00	0,00	899,83
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	85 000,00	62 007,56	0,00	0,00	22 992,44
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	11 046,50	0,00	0,00	1 953,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	37 500,00	20 463,74	0,00	0,00	17 036,26
6156	Maintenance	203 550,00	177 884,37	0,00	0,00	25 665,63
6161	Multirisques	78 000,00	72 546,92	0,00	0,00	5 453,08
617	Etudes et recherches	364 620,00	311 485,34	0,00	0,00	53 134,66
618	Divers	280 070,00	167 438,98	0,00	0,00	112 631,02
6226	Honoraires	446 840,00	132 220,80	0,00	0,00	314 619,20
6228	Divers	70 000,00	39 850,00	0,00	0,00	30 150,00
6231	Annonces et insertions	123 000,00	99 814,01	0,00	0,00	23 185,99
6236	Catalogues et imprimés	33 500,00	23 208,71	0,00	0,00	10 291,29
6238	Divers	104 951,82	71 542,32	0,00	0,00	33 409,50
6251	Voyages et déplacements	24 500,00	14 791,00	0,00	0,00	9 709,00
6256	Missions	16 800,00	6 446,70	0,00	0,00	10 353,30
6257	Réceptions	37 855,00	29 763,68	0,00	0,00	8 091,32
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	10 169,13	0,00	0,00	2 830,87
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	38 118,18	0,00	0,00	1 881,82
627	Services bancaires et assimilés	130 000,00	107 909,00	0,00	0,00	22 091,00
6281	Concours divers (cotisations)	133 300,00	132 996,40	0,00	0,00	303,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	48 670,53	0,00	0,00	11 329,47
63512	Taxes foncières	24 000,00	23 800,00	0,00	0,00	200,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 957 910,00	4 419 854,64	0,00	0,00	538 055,36
6211	Personnel intérimaire	278 000,00	241 121,02	0,00	0,00	36 878,98
6218	Autre personnel extérieur	6 610,00	3 921,82	0,00	0,00	2 688,18
6331	Versement de mobilité	49 000,00	44 820,00	0,00	0,00	4 180,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	11 205,00	0,00	0,00	795,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	43 000,00	40 337,77	0,00	0,00	2 662,23
6411	Salaires, appointements, commissions	2 290 000,00	2 024 033,47	0,00	0,00	265 966,53
6413	Primes et gratifications	832 000,00	747 395,72	0,00	0,00	84 604,28
6414	Indemnités et avantages divers	40 000,00	30 702,27	0,00	0,00	9 297,73
6415	Supplément familial	27 000,00	22 186,75	0,00	0,00	4 813,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	479 000,00	444 190,00	0,00	0,00	34 810,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	612 000,00	549 738,78	0,00	0,00	62 261,22
6454	Cotisations au Pôle emploi	32 300,00	32 540,00	0,00	0,00	-240,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	100 000,00	71 048,61	0,00	0,00	28 951,39
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	22 000,00	18 670,68	0,00	0,00	3 329,32
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	10 304,19	0,00	0,00	-304,19
648	Autres charges de personnel	125 000,00	127 638,56	0,00	0,00	-2 638,56
014	Atténuations de produits (4)	50 000,00	41 898,37	0,00	0,00	8 101,63
739	Restitut° taxe Versement mobilité	50 000,00	41 898,37	0,00	0,00	8 101,63
65	Autres charges de gestion courante	805 303,38	640 700,48	0,00	0,00	164 602,90
6531	Indemnités élus	81 000,00	71 504,95	0,00	0,00	9 495,05
6532	Frais de mission élus	500,00	177,00	0,00	0,00	323,00
6533	Cotisations de retraite élus	7 500,00	5 861,25	0,00	0,00	1 638,75
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 205,87	0,00	0,00	794,13
6542	Créances éteintes	2 000,00	1 716,73	0,00	0,00	283,27
65732	Subv. exploitat° Régions	306 300,00	238 382,01	0,00	0,00	67 917,99
65734	Subv. exploitat° Communes	250 000,00	190 721,53	0,00	0,00	59 278,47
65735	Subv. exploitat° groupements	983,38	983,38	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	47 000,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	108 000,00	83 146,59	0,00	0,00	24 853,41
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	20,00	1,17	0,00	0,00	18,83
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		101 674 790,20	99 999 838,42	0,00	0,00	1 674 951,78
= (011+012+014+65)						

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b) (5)	9 000 000,00	8 661 645,81	0,00	0,00	338 354,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 576 930,20	8 247 663,83	0,00	0,00	329 266,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-83 189,04	0,00	0,00	83 189,04
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200 000,00	294 668,50	0,00	0,00	-94 668,50
6688	Autre	223 069,80	202 502,52	0,00	0,00	20 567,28
67	Charges exceptionnelles (c)	850 780,00	766 422,03	0,00	0,00	84 357,97
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	250,26	0,00	0,00	249,74
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	394 380,00	394 045,81	0,00	0,00	334,19
678	Autres charges exceptionnelles	455 900,00	372 125,96	0,00	0,00	83 774,04
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		111 525 570,20	109 427 906,26	0,00	0,00	2 097 663,94
023	Virement à la section d'investissement	14 763 604,66				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	13 351 250,00	13 012 971,95			338 278,05
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 000 000,00	12 661 721,95			338 278,05
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	351 250,00	351 250,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 114 854,66	13 012 971,95			15 101 882,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		28 114 854,66	13 012 971,95			15 101 882,71
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		139 640 424,86	122 440 878,21	0,00	0,00	17 199 546,65
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-83 189,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	149 000,00	167 160,68	0,00	0,00	-18 160,68
64198	Autres remboursements	130 000,00	142 738,91	0,00	0,00	-12 738,91
6459	Rembours charges SS et prévoyance	19 000,00	24 421,77	0,00	0,00	-5 421,77
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 317 934,00	16 661 648,73	0,00	0,00	-343 714,73
701	Ventes d'énergie	40 000,00	53 468,55	0,00	0,00	-13 468,55
7061	Transport de voyageur	15 403 500,00	15 619 190,54	0,00	0,00	-215 690,54
7083	Locations diverses	874 434,00	988 989,64	0,00	0,00	-114 555,64
73	Produits issus de la fiscalité (3)	88 000 000,00	88 507 937,91	0,00	0,00	-507 937,91
734	Versement de mobilité	88 000 000,00	88 507 937,91	0,00	0,00	-507 937,91
74	Subventions d'exploitation	22 189 881,00	22 197 833,00	0,00	0,00	-7 952,00
7471	Subv. exploitat° État	196 881,00	193 381,00	0,00	0,00	3 500,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 233 000,00	1 232 450,00	0,00	0,00	550,00
7473	Subv. exploitat° Départements	1 510 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	10 000,00
7474	Subv. exploitat° Communes	750 000,00	749 575,00	0,00	0,00	425,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	18 500 000,00	18 522 427,00	0,00	0,00	-22 427,00
75	Autres produits de gestion courante	331 395,53	331 387,10	0,00	0,00	8,43
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	331 385,53	331 385,53	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	10,00	1,57	0,00	0,00	8,43
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		126 988 210,53	127 865 967,42	0,00	0,00	-877 756,89
76	Produits financiers (b)	475 360,00	475 358,99	0,00	0,00	1,01
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	475 360,00	475 358,99	0,00	0,00	1,01
77	Produits exceptionnels (c)	2 342 526,37	2 472 021,72	0,00	0,00	-129 495,35
7711	Dédits et pénalités perçus	10 950,00	10 950,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	150,00	214,71	0,00	0,00	-64,71
778	Autres produits exceptionnels	2 331 426,37	2 460 857,01	0,00	0,00	-129 430,64
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		129 806 096,90	130 813 348,13	0,00	0,00	-1 007 251,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 200 000,00	3 908 906,30			291 093,70
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 200 000,00	3 908 906,30			291 093,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 200 000,00	3 908 906,30			291 093,70
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		134 006 096,90	134 722 254,43	0,00	0,00	-716 157,53
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 634 327,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
15002	Opération d'équipement n° 15002 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15003	Opération d'équipement n° 15003 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15102	Opération d'équipement n° 15102 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15105	Opération d'équipement n° 15105 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15114	Opération d'équipement n° 15114 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15115	Opération d'équipement n° 15115 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15117	Opération d'équipement n° 15117 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15119	Opération d'équipement n° 15119 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15120	Opération d'équipement n° 15120 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15121	Opération d'équipement n° 15121 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15128	Opération d'équipement n° 15128 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15129	Opération d'équipement n° 15129 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15132	Opération d'équipement n° 15132 (3)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
15134	Opération d'équipement n° 15134 (3)	38 000,00	21 745,30	0,00	16 254,70
15135	Opération d'équipement n° 15135 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
15136	Opération d'équipement n° 15136 (3)	7 948,00	6 173,11	0,00	1 774,89
16001	Opération d'équipement n° 16001 (3)	582 664,22	567 358,99	15 148,62	156,61
16003	Opération d'équipement n° 16003 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
16005	Opération d'équipement n° 16005 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
16102	Opération d'équipement n° 16102 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
16108	Opération d'équipement n° 16108 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
16112	Opération d'équipement n° 16112 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
16119	Opération d'équipement n° 16119 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
16120	Opération d'équipement n° 16120 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
16123	Opération d'équipement n° 16123 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
17002	Opération d'équipement n° 17002 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
17003	Opération d'équipement n° 17003 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
17004	Opération d'équipement n° 17004 (3)	8 700 418,88	8 049 516,13	649 927,15	975,60
17102	Opération d'équipement n° 17102 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
17107	Opération d'équipement n° 17107 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
17108	Opération d'équipement n° 17108 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
18109	Opération d'équipement n° 18109 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
18112	Opération d'équipement n° 18112 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
18114	Opération d'équipement n° 18114 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
18115	Opération d'équipement n° 18115 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
19001	Opération d'équipement n° 19001 (3)	65 414 350,25	60 849 244,72	4 565 105,53	0,00
19002	Opération d'équipement n° 19002 (3)	173 732,27	149 116,46	6 987,89	17 627,92
19100	Opération d'équipement n° 19100 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
19102	Opération d'équipement n° 19102 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
19103	Opération d'équipement n° 19103 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
19104	Opération d'équipement n° 19104 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
19105	Opération d'équipement n° 19105 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
19106	Opération d'équipement n° 19106 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
19107	Opération d'équipement n° 19107 (3)	87 488,96	37 884,00	12 098,96	37 506,00
20100	Opération d'équipement n° 20100 (3)	53 954,00	53 954,00	0,00	0,00
20101	Opération d'équipement n° 20101 (3)	43 622,00	0,00	43 622,00	0,00
20104	Opération d'équipement n° 20104 (3)	395 820,04	220 083,45	121 214,18	54 522,41
20105	Opération d'équipement n° 20105 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21001	Opération d'équipement n° 21001 (3)	2 220 000,00	0,00	2 220 000,00	0,00
21002	Opération d'équipement n° 21002 (3)	374 250,36	370 522,86	3 727,50	0,00
21003	Opération d'équipement n° 21003 (3)	698 994,80	670 228,70	16 875,22	11 890,88
21004	Opération d'équipement n° 21004 (3)	146 261,11	34 070,45	106 311,11	5 879,55
21006	Opération d'équipement n° 21006 (3)	366 811,43	20 572,00	328 560,43	17 679,00
21007	Opération d'équipement n° 21007 (3)	706 492,73	298 975,45	381 822,28	25 695,00
21008	Opération d'équipement n° 21008 (3)	556 215,94	227 256,09	80 647,24	248 312,61
21101	Opération d'équipement n° 21101 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21103	Opération d'équipement n° 21103 (3)	610 994,88	248 137,44	351 462,94	11 394,50
21107	Opération d'équipement n° 21107 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
21108	Opération d'équipement n° 21108 (3)	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00
22001	Opération d'équipement n° 22001 (3)	15 400,00	5 400,00	10 000,00	0,00
22002	Opération d'équipement n° 22002 (3)	255 000,00	238 244,17	0,00	16 755,83
22003	Opération d'équipement n° 22003 (3)	620 263,35	521 306,64	88 867,63	10 089,08
22004	Opération d'équipement n° 22004 (3)	6 866 385,40	4 615 801,38	2 102 982,28	147 601,74
22101	Opération d'équipement n° 22101 (3)	10 000,00	3 240,00	0,00	6 760,00
22102	Opération d'équipement n° 22102 (3)	285 900,00	259 472,92	24 673,64	1 753,44
22103	Opération d'équipement n° 22103 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22104	Opération d'équipement n° 22104 (3)	367 069,30	337 048,95	27 922,64	2 097,71
22105	Opération d'équipement n° 22105 (3)	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
22107	Opération d'équipement n° 22107 (3)	776 601,60	308 815,26	467 786,00	0,34
22108	Opération d'équipement n° 22108 (3)	214 570,00	109 498,44	105 071,56	0,00
23101	Opération d'équipement n° 23101 (3)	554 928,04	113 348,31	83 970,00	357 609,73
23102	Opération d'équipement n° 23102 (3)	560 000,00	287 262,95	83 148,70	189 588,35
23104	Opération d'équipement n° 23104 (3)	69 465,90	69 465,90	0,00	0,00
23105	Opération d'équipement n° 23105 (3)	35 600,00	35 600,00	0,00	0,00
23106	Opération d'équipement n° 23106 (3)	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
23108	Opération d'équipement n° 23108 (3)	483 646,45	254 501,26	198 174,32	30 970,87
23109	Opération d'équipement n° 23109 (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23110	Opération d'équipement n° 23110 (3)	49 820,00	15 850,00	33 970,00	0,00
23111	Opération d'équipement n° 23111 (3)	48 190,50	48 190,50	0,00	0,00
24002	Opération d'équipement n° 24002 (3)	4 897 000,00	2 100 514,63	2 796 485,37	0,00
24102	Opération d'équipement n° 24102 (3)	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
24104	Opération d'équipement n° 24104 (3)	200 000,00	43 418,18	123 150,00	33 431,82
24108	Opération d'équipement n° 24108 (3)	350 000,00	0,00	264 209,00	85 791,00
24109	Opération d'équipement n° 24109 (3)	504 500,00	219 253,44	30 354,84	254 891,72
24110	Opération d'équipement n° 24110 (3)	171 600,00	0,00	159 096,00	12 504,00
24115	Opération d'équipement n° 24115 (3)	74 520,00	37 260,00	37 260,00	0,00
24116	Opération d'équipement n° 24116 (3)	14 000,00	8 280,00	5 720,00	0,00
24117	Opération d'équipement n° 24117 (3)	60 000,00	52 830,00	2 610,00	4 560,00
24118	Opération d'équipement n° 24118 (3)	70 000,00	0,00	68 350,00	1 650,00
24119	Opération d'équipement n° 24119 (3)	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		98 986 480,41	81 538 442,08	15 777 313,03	1 670 725,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 335,65	4 335,65	0,00	0,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	4 335,65	4 335,65	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 250 000,00	39 596 612,43	0,00	11 653 387,57
1641	Emprunts en euros	21 250 000,00	21 096 612,43	0,00	153 387,57
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	30 000 000,00	18 500 000,00	0,00	11 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		51 354 335,65	39 700 948,08	0,00	11 653 387,57
45810	LIGNES B ET C TVX GENERAL CAM (4)	4 480,00	0,00	0,00	4 480,00
458101	OPERATION INDUITE TRAVAUX DEVOIEMENT CAM (4)	10 361 000,00	10 347 480,15	7 745,35	5 774,50
458119	INSPIRE TVX LIEUX DE PROJET (4)	31 045 238,77	28 272 957,70	1 077 284,27	1 694 996,80
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		41 410 718,77	38 620 437,85	1 085 029,62	1 705 251,30
TOTAL DEPENSES REELLES		191 751 534,83	159 859 828,01	16 862 342,65	15 029 364,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 200 000,00	3 908 906,30		291 093,70
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	4 200 000,00	3 908 906,30		291 093,70
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	175 000,00	156 199,00		18 801,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	60 000,00	56 725,00		3 275,00
13941	Subv. Invest. Etat et établ. Nationaux	970 000,00	987 418,11		-17 418,11
13942	Subv. Invest. Régions	800 000,00	725 000,00		75 000,00
13943	Subv. Invest. Départements	860 000,00	860 000,01		-0,01
13944	Subv. Invest. Communes	25 000,00	22 710,74		2 289,26
13945	Subv. Invest.Groupement	20 000,00	18 442,00		1 558,00
13946	Subv. Invest. Autres E.P.L.	40 000,00	35 545,50		4 454,50
13947	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	1 250 000,00	1 046 865,94		203 134,06
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	60 127 185,00	37 560 543,72		22 566 641,28

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
1641	<i>Emprunts en euros</i>	30 000 000,00	18 500 000,00		11 500 000,00
16451	<i>Remb. temporaires emprunts en euros</i>	30 000 000,00	18 500 000,00		11 500 000,00
2051	<i>Concessions et droits assimilés</i>	27 185,00	105 704,18		-78 519,18
2182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	304 805,23		-304 805,23
2313	<i>Constructions</i>	50 000,00	41 769,05		8 230,95
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	50 000,00	108 265,26		-58 265,26
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		64 327 185,00	41 469 450,02		22 857 734,98
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		256 078 719,83	201 329 278,03	16 862 342,65	37 887 099,15
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	8 687 722,67	8 690 756,67	0,00	-3 034,00
1341	Subv. Invest. Etat et établ. Nationaux	6 243 876,92	6 243 881,92	0,00	-5,00
1342	Subv. Invest. Régions	457 200,00	457 200,00	0,00	0,00
1344	Subv. Invest. Communes	108 949,44	108 949,44	0,00	0,00
1345	Subv. Invest. Groupement	13 600,00	16 629,00	0,00	-3 029,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	1 842 514,71	1 842 514,71	0,00	0,00
1348	Autres subventions d'investissement	21 581,60	21 581,60	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	98 617 280,23	85 500 000,00	0,00	13 117 280,23
1641	Emprunts en euros	68 617 280,23	67 000 000,00	0,00	1 617 280,23
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	30 000 000,00	18 500 000,00	0,00	11 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	534 498,00	609 833,77	0,00	-75 335,77
2313	Constructions	570,00	568,24	0,00	1,76
238	Avances commandes immo. incorp.	533 928,00	609 265,53	0,00	-75 337,53
	Total des recettes d'équipement	107 839 500,90	94 800 590,44	0,00	13 038 910,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 990 812,01	11 990 812,01	0,00	0,00
1068	Autres réserves	11 990 812,01	11 990 812,01	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	11 990 812,01	11 990 812,01	0,00	0,00
458201	OPERATION INDUITE TRAVAUX DEVOIEMENT CONCESSIONNAIR (3)	10 382 557,54	9 068 765,20	1 308 017,84	5 774,50
458219	INSPIRE OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS CAM/VCF (3)	31 049 718,77	28 272 957,70	1 077 284,27	1 699 476,80
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	41 432 276,31	37 341 722,90	2 385 302,11	1 705 251,30
	TOTAL DES RECETTES REELLES	161 262 589,22	144 133 125,35	2 385 302,11	14 744 161,76
021	Virement de la section d'exploitation	14 763 604,66			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4/5)	13 351 250,00	13 012 971,95		338 278,05
28031	Frais d'études	280 000,00	261 079,01		18 920,99
2805	Licences, logiciels, droits similaires	150 000,00	36 656,70		113 343,30
28088	Autres immobilisations incorporelles	30 000,00	20 531,44		9 468,56
28131	Bâtiments	675 000,00	675 191,59		-191,59
28135	Installations générales, agencements, ..	30 000,00	24 370,32		5 629,68
28138	Autres constructions	5 000,00	4 512,00		488,00
28151	Installations complexes spécialisées	670 000,00	624 094,69		45 905,31
28182	Matériel de transport	7 500 000,00	7 493 294,38		6 705,62
28183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	26 790,07		3 209,93
28184	Mobilier	30 000,00	13 677,22		16 322,78
28188	Autres	3 600 000,00	3 481 524,53		118 475,47
4817	Pénalités de renégociation de la dette	351 250,00	351 250,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	28 114 854,66	13 012 971,95		15 101 882,71
041	Opérations patrimoniales (6)	60 127 185,00	37 560 543,72		22 566 641,28
1641	Emprunts en euros	30 000 000,00	18 500 000,00		11 500 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	30 000 000,00	18 500 000,00		11 500 000,00
2031	Frais d'études	0,00	400 124,70		-400 124,70
237	Avances commandes immo. corpo.	27 185,00	27 184,71		0,29
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	133 234,31		-33 234,31
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	88 242 039,66	50 573 515,67		37 668 523,99
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	249 504 628,88	194 706 641,02	2 385 302,11	52 412 685,75
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	6 574 090,95			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15002 (1)
LIBELLE : Evolution ergonomique poste de conduite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	4 391 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		4 391 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00		4 391 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-4 391 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15003 (1)
LIBELLE : Acquisition 4 rames 2015

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	14 823 286,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		14 823 286,62
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00		14 428 694,77
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		394 591,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-14 823 286,62

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15102 (1)
LIBELLE : Localisation défaut BST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	309 084,79
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		309 084,79
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		309 084,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	11 178,39
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		11 178,39
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		11 178,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-297 906,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15105 (1)
LIBELLE : Aménagement sécurité passerelle tramway

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	304 330,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		304 330,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		304 330,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-304 330,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15114 (1)
LIBELLE : Acquisitions 18 stations et 180 VLS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	862 725,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		18 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		18 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		844 725,43
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00		305 250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		539 475,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-862 725,43

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15115 (1)
LIBELLE : Station sécurisée au TR PEI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	305 509,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		4 450,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00		0,00	0,00		4 450,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		301 059,10
2151	Installations complexes spécialisées	0,00		0,00	0,00		6 270,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		294 789,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-305 509,10

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15117 (1)
LIBELLE : Rénovation locaux Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	327 057,97
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		327 057,97
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		327 057,97

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-327 057,97

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15119 (1)
LIBELLE : Sécurisation passerelle Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	2 325,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		2 325,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		2 325,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-2 325,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15120 (1)
LIBELLE : Acquisition passerelle Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	485 195,02
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		485 195,02
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		485 195,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-485 195,02

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15121 (1)
LIBELLE : ARMOIRES ELECTRIQUES PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	107 644,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		107 644,59
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		107 644,59

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-107 644,59

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15128 (1)
LIBELLE : Modèle et logiciel VISUM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	125 064,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		125 064,03
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		30 140,62
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00		42 617,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		52 306,41
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-125 064,03

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15129 (1)
LIBELLE : Amélioration vitesse commerciale bus Esplanade SNC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	144 434,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		40 800,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		40 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		103 634,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		103 634,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-144 434,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15132 (1)
LIBELLE : Renouvellement mobilier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		5 000,00	A	0,00	0,00	5 000,00	B	48 440,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00		48 440,66
2184	Mobilier	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00		48 139,19
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		301,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-48 440,66

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15134 (1)
LIBELLE : Renouvellement informatique SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		38 000,00	A 21 745,30	0,00	16 254,70	B 234 351,41
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00	5 677,26	0,00	12 322,74	71 607,82
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	124,05
2051	Concessions et droits assimilés	18 000,00	5 677,26	0,00	12 322,74	71 483,77
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	16 068,04	0,00	3 931,96	162 743,59
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	16 068,04	0,00	3 931,96	162 743,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-21 745,30	D-B	-234 351,41

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15135 (1)
LIBELLE : Acquisition véhicules PMR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	178 035,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		178 035,58
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		178 035,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-178 035,58

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15136 (1)
LIBELLE : Aménagement locaux SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		7 948,00	A	6 173,11	0,00	1 774,89	B	164 502,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	7 948,00		6 173,11	0,00	1 774,89		114 787,97
2135	Installations générales, agencements	7 948,00		6 173,11	0,00	1 774,89		104 636,95
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00		0,00	0,00	0,00		10 151,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		49 714,95
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00		49 714,95

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-6 173,11	D-B	-164 502,92

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16001 (1)
LIBELLE : Obsolescence billettique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		582 664,22	A	567 358,99	15 148,62	156,61	B	10 201 644,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		31 759,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00		9 675,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00		0,00	0,00	0,00		22 084,00
21	Immobilisations corporelles	582 664,22		567 358,99	15 148,62	156,61		10 169 885,77
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00		0,00	0,00	0,00		54 077,22
2188	Autres immobilisations corporelles	582 664,22		567 358,99	15 148,62	156,61		10 115 808,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	9 936,23
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		9 936,23
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		9 936,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-567 358,99	D-B	-10 191 708,54

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16003 (1)
LIBELLE : Renouvellement biens mobiliers T2C 2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	43 143,42
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		12 250,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00		0,00	0,00		12 250,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		30 893,42
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		30 893,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-43 143,42

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16005 (1)
LIBELLE : Acquisition rame 27

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	1 607 891,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		1 607 891,76
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		1 607 891,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-1 607 891,76

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16102 (1)
LIBELLE : Evolution matériel roulant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	217 453,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		217 453,43
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00		217 453,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-217 453,43

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16108 (1)
LIBELLE : Remplacement fenêtres remisage Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	18 076,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		18 076,92
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		18 076,92

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-18 076,92

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16112 (1)
LIBELLE : Modification banc de freinage tramway

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	64 996,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		64 996,25
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		64 996,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-64 996,25

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16119 (1)
LIBELLE : Acquisition véhicules PMR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	50 625,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		50 625,03
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		50 625,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-50 625,03

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16120 (1)
LIBELLE : Etude et suivi ergonomie poste de conduite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	172 763,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		172 763,60
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		169 538,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		3 225,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-172 763,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16123 (1)
LIBELLE : EVOLUTION SIGNALISATION FERROVIAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	32 550,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		32 550,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00		0,00	0,00		32 550,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-32 550,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17002 (1)
LIBELLE : RENUOV BIENS MOB T2C 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	241 172,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		20 600,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		20 600,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		220 572,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00		220 572,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-241 172,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17003 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT MAGASIN CHAMPRATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	59 688,57
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		59 688,57
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		59 688,57

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-59 688,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17004 (1)
LIBELLE : MAINTENANCE MI-VIE TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		8 700 418,88	A	8 049 516,13	649 927,15	975,60	B	24 671 812,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	8 700 418,88		8 049 516,13	649 927,15	975,60		24 671 812,35
2182	Matériel de transport	8 700 418,88		8 049 516,13	649 927,15	975,60		24 671 812,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-8 049 516,13	D-B	-24 671 812,35

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17102 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	67 900,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		39 905,26
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00		39 905,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		27 994,89
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00		27 994,89

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-67 900,15

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17107 (1)
LIBELLE : ACQUISITION CAMION REASSORT VLS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	41 626,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		41 626,64
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		41 626,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-41 626,64

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17108 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS COVOITURAGE DYNAMIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	336 575,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		336 575,90
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		336 575,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-336 575,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18109 (1)
LIBELLE : OUTILLAGE, PIECES DE RECHANGE, FORMATION TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	1 024 108,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		1 024 108,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		1 024 108,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-1 024 108,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18112 (1)
LIBELLE : ETUDE FAISABILITE CRISTAL BY LOHR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	24 750,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		24 750,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		24 750,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-24 750,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18114 (1)
LIBELLE : ETUDE COMPLEMENTAIRE FAISABILITE LIGNE B

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	87 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		87 000,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		87 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-87 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18115 (1)
LIBELLE : REPARATION CORKELAST CHAMPRATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	98 518,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		98 518,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00		98 518,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-98 518,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19001 (1)
LIBELLE : LIGNES B ET C 2025

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		65 414 350,25	A 60 849 244,72	4 565 105,53	0,00	B 82 601 891,91
20	Immobilisations incorporelles	8 280 535,90	7 224 665,95	1 214 660,89	-158 790,94	24 106 776,63
2031	Frais d'études	8 123 056,54	7 158 963,40	1 125 814,08	-161 720,94	23 864 294,96
2051	Concessions et droits assimilés	157 479,36	65 702,55	88 846,81	2 930,00	242 481,67
21	Immobilisations corporelles	2 723 179,00	2 219 435,70	429 936,43	73 806,87	2 675 456,21
2111	Terrains nus	2 723 179,00	2 219 435,70	429 936,43	73 806,87	2 219 435,70
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	456 020,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	54 410 635,35	51 405 143,07	2 920 508,21	84 984,07	55 819 659,07
2313	Constructions	20 014 389,63	19 999 799,00	0,00	14 590,63	20 549 602,23
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 777 445,72	26 786 740,32	2 920 508,21	70 197,19	29 732 564,75
238	Avances commandes immo. incorp.	4 618 800,00	4 618 603,75	0,00	196,25	5 537 492,09

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 601 126,78
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	601 126,78
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	568,24
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	600 558,54

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-60 849 244,72	D-B -82 000 765,13

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19002 (1)
LIBELLE : SECURISATION SITES T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		173 732,27	A	149 116,46	6 987,89	17 627,92	B	748 268,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	173 732,27		149 116,46	6 987,89	17 627,92		748 268,19
2188	Autres immobilisations corporelles	173 732,27		149 116,46	6 987,89	17 627,92		748 268,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-149 116,46	D-B	-748 268,19

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19100 (1)
LIBELLE : ETUDE ET REPROGRAMMATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	794 246,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		794 246,44
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		794 246,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-794 246,44

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19102 (1)
LIBELLE : ACQUISITION VEHICULE PMR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	66 146,98
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		66 146,98
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		66 146,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-66 146,98

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19103 (1)
LIBELLE : INTERFACES LOGICIELLES TFT SLE ET BIV

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	62 125,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		62 125,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00		0,00	0,00		62 125,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-62 125,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19104 (1)
LIBELLE : PROGICIEL GESTION FINANCIERE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	176 229,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		176 229,11
2051	Concessions et droits assimilés	0,00		0,00	0,00		176 229,11
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-176 229,11

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19105 (1)
LIBELLE : ACQUISITION VAE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	233 859,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		233 859,36
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		233 859,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-233 859,36

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19106 (1)
LIBELLE : PETIT INVESTISSEMENT EXPLOITATION C-VELO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
				0,00	0,00	22 348,85
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	22 348,85
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	19 319,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	3 029,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D
				0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-22 348,85

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19107 (1)
LIBELLE : SURETE DE FONCTIONNEMENT TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		87 488,96	A	37 884,00	12 098,96	37 506,00	B	207 927,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		17 689,85
2051	Concessions et droits assimilés	0,00		0,00	0,00	0,00		17 689,85
21	Immobilisations corporelles	87 488,96		37 884,00	12 098,96	37 506,00		190 237,25
2182	Matériel de transport	40 000,00		26 291,50	0,00	13 708,50		61 529,07
2188	Autres immobilisations corporelles	47 488,96		11 592,50	12 098,96	23 797,50		128 708,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-37 884,00	D-B	-207 927,10

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20100 (1)
LIBELLE : PDM SMTC GARAGE A VELOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		53 954,00	A	53 954,00	0,00	0,00	B	67 689,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	53 954,00		53 954,00	0,00	0,00		67 689,83
2138	Autres constructions	53 954,00		53 954,00	0,00	0,00		67 689,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-53 954,00	D-B	-67 689,83

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20101 (1)
LIBELLE : REGLAGE PAULVES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		43 622,00	A	0,00	43 622,00	0,00	B	106 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	43 622,00		0,00	43 622,00	0,00		106 200,00
2151	Installations complexes spécialisées	43 622,00		0,00	43 622,00	0,00		106 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-106 200,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20104 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS VOIRIE BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		395 820,04	A	220 083,45	121 214,18	54 522,41	B	1 794 771,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	173 880,04		57 905,40		61 452,23		54 522,41
2188	Autres immobilisations corporelles	173 880,04		57 905,40		61 452,23		54 522,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	221 940,00		162 178,05		59 761,95		0,00
2315	Installat ^e , matériel et outillage techni	221 940,00		162 178,05		59 761,95		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-220 083,45	D-B	-1 794 771,82

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20105 (1)
LIBELLE : TRAVAUX PLACES GNV LA PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	155 778,95
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		155 778,95
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00		155 778,95

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-155 778,95

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21001 (1)
LIBELLE : ACQUISITION BUS 2021-2026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		2 220 000,00	A	0,00	2 220 000,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	2 220 000,00		0,00	2 220 000,00	0,00		0,00
2182	Matériel de transport	2 220 000,00		0,00	2 220 000,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21002 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE QUAIS BUS 2021-2026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		374 250,36	A 370 522,86	3 727,50	0,00	B 1 398 379,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	169 611,00	169 611,00	0,00	0,00	293 428,08
2188	Autres immobilisations corporelles	169 611,00	169 611,00	0,00	0,00	293 428,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	204 639,36	200 911,86	3 727,50	0,00	1 104 951,69
2315	Installat°, matériel et outillage techni	204 639,36	200 911,86	3 727,50	0,00	1 084 854,06
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	20 097,63

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-370 522,86	D-B	-1 398 379,77

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21003 (1)
LIBELLE : EXPERIMENTATION ET EXPLOITATION BUS A HYDROGENE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		698 994,80	A	670 228,70	16 875,22	11 890,88	B	901 633,90
20	Immobilisations incorporelles	85 094,80		73 400,03	0,00	11 694,77		304 805,23
2031	Frais d'études	85 094,80		73 400,03	0,00	11 694,77		304 805,23
21	Immobilisations corporelles	613 900,00		596 828,67	16 875,22	196,11		596 828,67
2182	Matériel de transport	613 900,00		596 828,67	16 875,22	196,11		596 828,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-670 228,70	D-B	-901 633,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21004 (1)
LIBELLE : MAAS PLATEFORME NUMERIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		146 261,11	A	34 070,45	106 311,11	5 879,55	B	294 077,17
20	Immobilisations incorporelles	146 261,11		34 070,45	106 311,11	5 879,55		294 077,17
2031	Frais d'études	9 950,00		9 950,00	0,00	0,00		78 519,47
2051	Concessions et droits assimilés	136 311,11		24 120,45	106 311,11	5 879,55		215 557,70
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-34 070,45	D-B	-294 077,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21006 (1)
LIBELLE : OBSOLESCENCE TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		366 811,43	A	20 572,00	328 560,43	17 679,00	B	1 659 849,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	366 811,43		20 572,00	328 560,43	17 679,00		1 659 849,35
2182	Matériel de transport	366 811,43		20 572,00	328 560,43	17 679,00		1 659 849,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-20 572,00	D-B	-1 659 849,35

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21007 (1)
LIBELLE : GRAPHICAGE/HABILLAGE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		706 492,73	A 298 975,45	381 822,28	25 695,00	B 1 680 309,97
20	Immobilisations incorporelles	706 492,73	298 975,45	381 822,28	25 695,00	1 612 348,19
2051	Concessions et droits assimilés	706 492,73	298 975,45	381 822,28	25 695,00	1 612 348,19
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	67 961,78
237	Avances commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	67 961,78

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-298 975,45	D-B	-1 680 309,97

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21008 (1)
LIBELLE : SOLUTION INFORMATIQUE RH T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		556 215,94	A 227 256,09	80 647,24	248 312,61	B 496 057,65
20	Immobilisations incorporelles	556 215,94	227 256,09	80 647,24	248 312,61	496 057,65
2051	Concessions et droits assimilés	556 215,94	227 256,09	80 647,24	248 312,61	496 057,65
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-227 256,09	D-B	-496 057,65

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21101 (1)
LIBELLE : TRAVAUX AGENCE T2C CVC ET BILLETTIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	77 392,01
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		77 392,01
2131	Bâtiments	0,00		0,00	0,00		77 392,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-77 392,01

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21103 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS PF et IF IIGNE A

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		610 994,88	A	248 137,44	351 462,94	11 394,50	B	2 953 469,85
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	610 994,88		248 137,44	351 462,94	11 394,50		2 945 822,77
2151	Installations complexes spécialisées	602 794,88		242 665,67	348 827,26	11 301,95		2 931 311,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 200,00		5 471,77	2 635,68	92,55		5 471,77
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		9 040,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		7 647,08
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00		7 647,08

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-248 137,44	D-B	-2 953 469,85

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21107 (1)
LIBELLE : ACQUISITION 2021 120 VAE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	144 660,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		144 660,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		144 660,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-144 660,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21108 (1)
LIBELLE : PASSERELLES BUS ET TRAM CHAMPRATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		9 000,00	A	9 000,00	0,00	0,00	B	92 670,00
20	Immobilisations incorporelles	9 000,00		9 000,00	0,00	0,00		16 800,00
2031	Frais d'études	9 000,00		9 000,00	0,00	0,00		16 800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		75 870,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	0,00		75 870,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-9 000,00	D-B	-92 670,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22001 (1)
LIBELLE : ÉTUDE EMC2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		15 400,00	A	5 400,00	10 000,00	0,00	B	825 439,00
20	Immobilisations incorporelles	15 400,00		5 400,00	10 000,00	0,00		825 439,00
2031	Frais d'études	15 400,00		5 400,00	10 000,00	0,00		825 439,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-5 400,00	D-B	-825 439,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22002 (1)
LIBELLE : ACQUISITION VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		255 000,00	A	238 244,17	0,00	16 755,83	B	1 041 073,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	255 000,00		238 244,17	0,00	16 755,83		1 041 073,17
2182	Matériel de transport	255 000,00		238 244,17	0,00	16 755,83		1 041 073,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-238 244,17	D-B	-1 041 073,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22003 (1)
LIBELLE : SYSTEME D'INFORMATION T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		620 263,35	A 521 306,64	88 867,63	10 089,08	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	606 963,35	508 050,19	88 867,63	10 045,53	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	606 963,35	508 050,19	88 867,63	10 045,53	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 300,00	13 256,45	0,00	43,55	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 300,00	13 256,45	0,00	43,55	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-521 306,64	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22004 (1)
LIBELLE : OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		6 866 385,40	A 4 615 801,38	2 102 982,28	147 601,74	B 5 014 273,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	96 309,68
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	96 309,68
21	Immobilisations corporelles	4 379 237,32	2 307 643,00	2 071 593,60	0,72	2 478 138,66
2188	Autres immobilisations corporelles	4 379 237,32	2 307 643,00	2 071 593,60	0,72	2 478 138,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 487 148,08	2 308 158,38	31 388,68	147 601,02	2 439 825,30
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	2 298 600,00	2 190 754,01	31 388,68	76 457,31	2 190 754,01
238	Avances commandes immo. incorp.	188 548,08	117 404,37	0,00	71 143,71	249 071,29

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 8 706,99
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 706,99
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	8 706,99

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-4 615 801,38	D-B	-5 005 566,65

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22101 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS AUTRES BATIMENTS SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		10 000,00	A 3 240,00	0,00	6 760,00	B 12 331,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	3 240,00	0,00	6 760,00	12 331,00
2131	Bâtiments	10 000,00	3 240,00	0,00	6 760,00	12 331,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-3 240,00	D-B	-12 331,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22102 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DEPOT PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		285 900,00	A 259 472,92	24 673,64	1 753,44	B 259 472,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	285 900,00	259 472,92	24 673,64	1 753,44	259 472,92
2313	Constructions	104 900,00	80 207,67	24 673,64	18,69	80 207,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	181 000,00	179 265,25	0,00	1 734,75	179 265,25

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-259 472,92	D-B	-259 472,92

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22103 (1)
LIBELLE : VELO CARGO AE pour PDME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	4 468,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		4 468,80
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		4 468,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-4 468,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22104 (1)
LIBELLE : ACHAT BATIMENT AGENCE COMMERCIALE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		367 069,30	A 337 048,95	27 922,64	2 097,71	B 909 539,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	367 069,30	337 048,95	27 922,64	2 097,71	909 539,40
2313	Constructions	367 069,30	337 048,95	27 922,64	2 097,71	909 539,40

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 35,74
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	35,74
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	35,74

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-337 048,95	D-B	-909 503,66

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22105 (1)
LIBELLE : REPARATION CHASSIS BUS HEULIEZ

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		100 000,00	A 0,00	100 000,00	0,00	B 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	200 000,00
2182	Matériel de transport	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-200 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22107 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DEPOT CHAMPRADEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		776 601,60	A 308 815,26	467 786,00	0,34	B 391 979,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	776 601,60	308 815,26	467 786,00	0,34	391 979,15
2313	Constructions	767 756,60	299 970,60	467 786,00	0,00	383 134,49
238	Avances commandes immo. incorp.	8 845,00	8 844,66	0,00	0,34	8 844,66

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-308 815,26	D-B	-391 979,15

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22108 (1)
LIBELLE : TRAVAUX PASSERELLE TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		214 570,00	A 109 498,44	105 071,56	0,00	B 112 748,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	214 570,00	109 498,44	105 071,56	0,00	112 748,44
2313	Constructions	214 570,00	109 498,44	105 071,56	0,00	112 748,44

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-109 498,44	D-B	-112 748,44

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23101 (1)
LIBELLE : OBSO IF COURANTS FAIBLES SIG FERROVIAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		554 928,04	A	113 348,31	83 970,00	357 609,73	B	113 348,31
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	554 928,04		113 348,31	83 970,00	357 609,73		113 348,31
2188	Autres immobilisations corporelles	554 928,04		113 348,31	83 970,00	357 609,73		113 348,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-113 348,31	D-B	-113 348,31

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23102 (1)
LIBELLE : OBSO INSTALLATIONS FIXES COURANTS FAIBLES RMS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		560 000,00	A	287 262,95	83 148,70	189 588,35	B	287 262,95
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	560 000,00		287 262,95	83 148,70	189 588,35		287 262,95
2188	Autres immobilisations corporelles	560 000,00		287 262,95	83 148,70	189 588,35		287 262,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-287 262,95	D-B	-287 262,95

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23104 (1)
LIBELLE : VELOS SPECIAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		69 465,90	A	69 465,90	0,00	0,00	B	69 465,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	69 465,90		69 465,90	0,00	0,00		69 465,90
2182	Matériel de transport	69 465,90		69 465,90	0,00	0,00		69 465,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-69 465,90	D-B	-69 465,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23105 (1)
LIBELLE : LOGICIEL OUTIL DE GESTION TAD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		35 600,00	A	35 600,00	0,00	0,00	B	35 600,00
20	Immobilisations incorporelles	35 600,00		35 600,00	0,00	0,00		35 600,00
2051	Concessions et droits assimilés	35 600,00		35 600,00	0,00	0,00		35 600,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-35 600,00	D-B	-35 600,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23106 (1)
LIBELLE : OUTIL TARIFICATION SOLIDAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		20 000,00	A	20 000,00	0,00	0,00	B	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00		20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00		20 000,00	0,00	0,00		20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-20 000,00	D-B	-20 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23108 (1)
LIBELLE : SYSTEME DE GESTION DU PATRIMOINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		483 646,45	A	254 501,26	198 174,32	30 970,87	B	402 424,81
20	Immobilisations incorporelles	483 646,45		254 501,26	198 174,32	30 970,87		402 424,81
2051	Concessions et droits assimilés	483 646,45		254 501,26	198 174,32	30 970,87		402 424,81
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-254 501,26	D-B	-402 424,81

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23109 (1)
LIBELLE : EXPLOITATION LIGNE H2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	421 550,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		421 550,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		421 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	-421 550,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23110 (1)
LIBELLE : DETECTION INCENDIE MULTISITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		49 820,00	A	15 850,00	33 970,00	0,00	B	15 850,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	49 820,00		15 850,00	33 970,00	0,00		15 850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 820,00		15 850,00	33 970,00	0,00		15 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-15 850,00	D-B	-15 850,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23111 (1)
LIBELLE : BUS DES MOBILITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		48 190,50	A	48 190,50	0,00	0,00	B	48 190,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	48 190,50		48 190,50	0,00	0,00		48 190,50
2182	Matériel de transport	48 190,50		48 190,50	0,00	0,00		48 190,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-48 190,50	D-B	-48 190,50

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24002 (1)
LIBELLE : SIEGE DU SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		4 897 000,00	A 2 100 514,63	2 796 485,37	0,00	B 2 100 514,63
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 897 000,00	2 100 514,63	2 796 485,37	0,00	2 100 514,63
2313	Constructions	4 897 000,00	2 100 514,63	2 796 485,37	0,00	2 100 514,63

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-2 100 514,63	D-B	-2 100 514,63

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24102 (1)
LIBELLE : SOLUTION INFORMATIQUE BI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		60 000,00	A	0,00	0,00	60 000,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00		0,00
2051	Concessions et droits assimilés	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24104 (1)
LIBELLE : OBSOLESCENCE INSTALL FIXES COURANTS FAIBLES ENERGI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		200 000,00	A	43 418,18	123 150,00	33 431,82	B	43 418,18
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00		43 418,18	123 150,00	33 431,82		43 418,18
2188	Autres immobilisations corporelles	200 000,00		43 418,18	123 150,00	33 431,82		43 418,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-43 418,18	D-B	-43 418,18

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24108 (1)
LIBELLE : CAMION DE REMORQUAGE / VIABILITE HIVERNALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis A	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3) B
DEPENSES		350 000,00	0,00	264 209,00	85 791,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	350 000,00	0,00	264 209,00	85 791,00	0,00
2182	Matériel de transport	350 000,00	0,00	264 209,00	85 791,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis C	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3) D
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24109 (1)
LIBELLE : OPERATION DE PROLONGATION DE DUREE DE VIE DES BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		504 500,00	A 219 253,44	30 354,84	254 891,72	B 219 253,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	504 500,00	219 253,44	30 354,84	254 891,72	219 253,44
2182	Matériel de transport	504 500,00	219 253,44	30 354,84	254 891,72	219 253,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-219 253,44	D-B	-219 253,44

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24110 (1)
LIBELLE : TRAMWAY - AMELIORATIF COMPRESSEURS THR2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		171 600,00	A	0,00	159 096,00	12 504,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	171 600,00		0,00	159 096,00	12 504,00		0,00
2182	Matériel de transport	171 600,00		0,00	159 096,00	12 504,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24115 (1)
LIBELLE : ETUDE FUTURE LIGNE À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		74 520,00	A	37 260,00	0,00	B
				37 260,00		37 260,00
20	Immobilisations incorporelles	74 520,00		37 260,00	0,00	37 260,00
2031	Frais d'études	74 520,00		37 260,00	0,00	37 260,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D
				0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-37 260,00	D-B
			-37 260,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24116 (1)
LIBELLE : CONORMITE EXIGENCE REGLEMENTAIRE (NIS2, ISA 27K)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		14 000,00	A	8 280,00	5 720,00	0,00	B	8 280,00
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00		8 280,00	5 720,00	0,00		8 280,00
2051	Concessions et droits assimilés	14 000,00		8 280,00	5 720,00	0,00		8 280,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-8 280,00	D-B	-8 280,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24117 (1)
LIBELLE : ENTRETIEN OUVRAGE D'ART

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		60 000,00	A	52 830,00	2 610,00	4 560,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	60 000,00		52 830,00	2 610,00	4 560,00		0,00
2151	Installations complexes spécialisées	60 000,00		52 830,00	2 610,00	4 560,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-52 830,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24118 (1)
LIBELLE : ETUDE DE DEFINITION LIGNE A

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		70 000,00	A	0,00	68 350,00	1 650,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00		0,00	68 350,00	1 650,00		0,00
2031	Frais d'études	70 000,00		0,00	68 350,00	1 650,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24119 (1)
LIBELLE : OUTIL EMC2 - COAPI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis A	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3) B
DEPENSES		60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis C	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3) D
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
SG2024_10M	06/03/2024	0,00	24 000 000,00	59 737,63	24 000 000,00	0,00
LT 10 M CA	10/06/2024	0,00	15 000 000,00	110 796,17	5 000 000,00	10 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	39 000 000,00	170 533,80	29 000 000,00	10 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					469 912 379,70									
1641 Emprunts en euros (total)					469 912 379,70									
BDT001	Caisse des Dépôts et Consignations	06/03/2024	05/04/2024	01/07/2024	29 000 000,00	V	Livret A + 0,40%, flooré à 0,40%	3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
BDT002	Caisse des Dépôts et Consignations	06/03/2024	24/06/2024	01/07/2024	11 000 000,00	V	Livret A + 0,40%	3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
BEI001	Banque Européenne d'Investissement	29/10/2004	09/05/2006	09/05/2007	30 000 000,00	F	Taux fixe à 4,36%	4,360	4,360	EUR	A	P	O	A-1
BEI002-1er vrst	Banque Européenne d'Investissement		29/09/2023	29/12/2023	15 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,46%, flooré à 0,46%	4,412	4,473	EUR	T	C	O	A-1
BEI002-2eme vrst	Banque Européenne d'Investissement		15/10/2024	15/02/2025	12 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,559%, flooré à 0,559%	3,774	3,837	EUR	T	C	O	A-1
CACF001	Crédit Agricole	29/10/2004	24/12/2004	01/01/2006	5 100 000,00	F	Taux fixe à 4,329%	4,329	4,329	EUR	A	P	O	A-1
CACF004	CA Corporate & Investment Bank	31/07/2007	01/08/2007	02/05/2008	14 768 019,00	F	Taux fixe à 4,935%	4,935	5,004	EUR	A	P	O	A-1
CACF005	CA Corporate & Investment Bank	14/04/2007	01/10/2007	01/04/2008	10 000 000,00	V	Euribor 12m + 0,02%, flooré à 0,00%	4,736	4,802	EUR	A	P	O	A-1
CACF006	CA Corporate & Investment Bank		01/10/2007	01/10/2008	7 134 660,77	C	Si 0% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 4,095% sinon Taux fixe à 7,0	4,095	4,152	EUR	A	P	O	A-1
CACF007	Crédit Agricole	29/10/2004	30/06/2008	30/09/2008	3 570 000,00	V	Euribor 3m + 0,11%, flooré à 0,00%	5,057	5,141	EUR	T	P	O	A-1

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CACF008	CA Corporate & Investment Bank	24/12/2008	30/12/2008	30/03/2009	9 000 000,00	F	Taux fixe à 4,55%	4,550	4,626	EUR	T	P	O	A-1
CACF009	Crédit Agricole		04/05/2021	01/07/2021	10 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,12%, flooré à 0,12%	0,120	0,122	EUR	T	C	O	A-1
CDC001	Caisse des Dépôts et Consignations	08/02/2005	01/08/2005	01/08/2006	32 000 000,00	F	Taux fixe à 4,02%	4,020	4,020	EUR	A	P	O	A-1
CDC002	Caisse des Dépôts et Consignations	17/04/2012	27/12/2013	01/03/2014	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,12%, flooré à 0,00%	1,413	1,413	EUR	T	P	O	A-1
CEAL001	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	29/10/2004	24/12/2004	01/01/2006	5 100 000,00	F	Taux fixe à 4,329%	4,329	4,329	EUR	A	P	O	A-1
CEAL004	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	29/10/2004	30/06/2008	30/09/2008	3 570 000,00	V	Euribor 3m + 0,11%, flooré à 0,00%	5,057	5,141	EUR	T	P	O	A-1
CEAL005	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	16/07/2018	12/08/2018	01/09/2018	10 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,40%, flooré à 0,40%	0,400	0,406	EUR	T	C	O	A-1
CEAL006	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	20/12/2021	25/02/2022	25/05/2022	4 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,15%, flooré à 0,15%	0,150	0,152	EUR	T	C	O	A-1
CFF001	Crédit Foncier	23/12/2008	30/12/2008	30/03/2009	4 900 000,00	F	Taux fixe à 4,62%	4,620	4,697	EUR	T	P	O	A-1
CFFL001	Société de Financement Local	02/12/2013	01/01/2014	01/10/2014	22 544 256,17	F	Taux fixe à 4,30%	4,300	4,360	EUR	A	X	O	A-1
CFFL002	Société de Financement Local	18/11/2015	01/10/2017	01/10/2018	5 155 235,85	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	3,295	EUR	A	P	O	A-1
CFFL003	Société de Financement Local	18/11/2015	01/10/2017	01/01/2018	6 000 000,00	F	Taux fixe à 2,58%	2,580	2,616	EUR	T	C	O	A-1
CFFL004	Société de Financement Local	18/11/2015	05/01/2016	01/10/2016	12 112 216,20	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	3,304	EUR	A	X	O	A-1
CFFL005	Société de Financement Local	18/11/2015	11/12/2015	05/01/2016	29 000 000,00	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	3,295	EUR	T	C	O	A-1
DEXIA001	Société de Financement Local	30/09/2004	01/10/2004	01/01/2005	5 798 082,32	F	Taux fixe à 4,69%	4,690	4,690	EUR	T	C	O	A-1
DEXIA003	Société de Financement Local	29/10/2004	24/12/2004	01/01/2006	9 800 000,00	F	Taux fixe à 4,329%	4,329	4,329	EUR	A	P	O	A-1
DEXIA006	Société de Financement Local	31/07/2006	01/10/2006	01/10/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4,29%	4,290	4,350	EUR	A	P	O	A-1
DEXIA009	Société de Financement Local	20/07/2007	01/10/2007	01/01/2008	16 724 814,84	F	Taux fixe à 4,825%	4,825	4,892	EUR	T	P	O	A-1
DEXIA012	Société de Financement Local	20/07/2007	01/08/2007	01/11/2007	13 799 388,25	V	Euribor 3m + 0,02%, flooré à 0,00%	4,284	4,343	EUR	T	P	O	A-1

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
DEXIA016	Société de Financement Local	29/10/2004	30/06/2008	01/10/2008	6 860 000,00	V	Euribor 3m + 0,11%, flooré à 0,00%	5,057	5,141	EUR	T	P	O	A-1
DEXIA018	Société de Financement Local	05/09/2008	01/10/2008	01/01/2009	31 125 706,30	F	Taux fixe à 4,98%	4,980	5,063	EUR	T	P	O	A-1
DEXIA019	Société de Financement Local	24/12/2008	29/12/2008	01/03/2009	4 850 000,00	F	Taux fixe à 4,70%	4,700	4,700	EUR	T	P	O	A-1
LBP001	La banque postale	18/09/2019	27/09/2019	01/01/2020	7 000 000,00	F	Taux fixe à 0,38%	0,380	0,385	EUR	T	C	O	A-1
LBP002	La banque postale		01/09/2020	01/12/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0,51%	0,510	0,510	EUR	T	C	O	A-1
SG001	Société Générale		17/10/2022	01/02/2023	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,95%	0,950	0,963	EUR	T	C	O	A-2
SG002	Société Générale		25/10/2024	16/06/2025	40 000 000,00	C	Max Euribor 12m observé le 5,14,21,28 du mois + 0,39%, flooré à 0,39%	3,478	3,478	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					469 912 379,70									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		269 292 454,77					21 096 611,28	8 214 227,95	0,00	2 480 951,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		269 292 454,77					21 096 611,28	8 214 227,95	0,00	2 480 951,08
BDT001	N	0,00	A-1	28 758 333,33	29,52	V	Livret A + 0,40%, flooré à 0,40%	3,400	241 666,67	366 547,72	0,00	241 389,55
BDT002	N	0,00	A-1	10 908 333,33	29,52	V	Livret A + 0,40%	3,400	91 666,67	102 411,83	0,00	91 561,56
BEI001	N	0,00	A-1	11 811 185,49	6,36	F	Taux fixe à 4,36%	4,360	1 417 354,34	576 764,33	0,00	331 868,06
BEI002-1er vrst	N	0,00	A-1	14 062 500,00	18,76	V	Euribor 3m + 0,46%, flooré à 0,46%	3,174	750 000,00	620 123,77	0,00	2 480,47
BEI002-2eme vrst	N	0,00	A-1	12 000 000,00	19,89	V	Euribor 3m + 0,559%, flooré à 0,559%	3,273	0,00	39 307,99	0,00	57 337,95
CACF001	N	0,00	A-1	2 448 381,04	10,01	F	Taux fixe à 4,329%	4,329	377 019,33	236 635,47	0,00	114 323,89
CACF004	N	0,00	A-1	6 192 875,61	6,34	F	Taux fixe à 4,935%	4,935	724 388,44	270 319,88	0,00	90 939,67
CACF005	N	0,00	A-1	4 585 808,27	7,25	V	Euribor 3m + 0,14%	2,854	457 365,87	130 594,88	0,00	20 832,41
CACF006	N	0,00	A-1	3 271 818,64	7,76	F	Taux fixe à 4,835%	4,835	326 315,03	107 127,80	0,00	28 791,91
CACF007	N	0,00	A-1	1 743 373,73	8,50	V	Euribor 3m + 0,11%, flooré à 0,00%	2,824	159 694,97	71 966,59	0,00	273,61
CACF008	N	0,00	A-1	4 444 506,14	9,00	F	Taux fixe à 4,55%	4,550	391 180,86	107 810,75	0,00	1 123,47
CACF009	N	0,00	A-1	7 563 559,27	11,26	V	Euribor 3m + 0,12%, flooré à 0,12%	2,834	840 395,50	399 222,79	0,00	68 088,24
CDC001	N	0,00	A-1	16 233 691,15	10,59	F	Taux fixe à 4,02%	4,020	1 155 994,27	699 065,35	0,00	271 914,33

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CDC002	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Euribor 3m + 1,12%, flooré à 0,00%	3,834	1 366 354,59	50 791,19	0,00	0,00
CEAL001	N	0,00	A-1	1 640 884,55	10,01	F	Taux fixe à 4,329%	4,329	1 000 000,00	0,00	0,00	114 323,89
CEAL004	N	0,00	A-1	550 160,07	8,50	V	Euribor 3m + 0,11%, flooré à 0,00%	2,824	50 850,40	22 642,48	0,00	86,34
CEAL005	N	0,00	A-1	6 875 000,00	13,68	V	Euribor 3m + 0,40%, flooré à 0,40%	3,110	500 000,00	307 542,30	0,00	19 773,26
CEAL006	N	0,00	A-1	3 266 666,63	12,16	V	Euribor 3m + 0,15%, flooré à 0,15%	2,860	266 666,68	138 399,55	0,00	10 609,41
CFF001	N	0,00	A-1	2 412 610,42	9,00	F	Taux fixe à 4,62%	4,620	264 655,08	150 871,35	0,00	619,24
CFFL001	N	0,00	A-1	10 610 294,31	8,76	F	Taux fixe à 4,30%	4,300	1 303 539,91	520 833,12	0,00	116 595,35
CFFL002	N	0,00	A-1	3 210 065,95	7,76	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	320 156,10	116 644,42	0,00	26 661,38
CFFL003	N	0,00	A-1	3 900 000,00	12,76	F	Taux fixe à 2,58%	2,580	300 000,00	107 215,13	0,00	25 714,00
CFFL004	N	0,00	A-1	5 468 126,96	6,75	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	782 673,50	206 536,87	0,00	45 415,83
CFFL005	N	0,00	A-1	16 312 500,00	11,01	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	1 450 000,00	568 936,20	0,00	135 484,38
DEXIA001	N	0,00	A-1	1 159 616,72	4,75	F	Taux fixe à 4,69%	4,690	231 923,28	61 184,28	0,00	13 596,51
DEXIA003	N	0,00	A-1	5 074 640,75	10,01	F	Taux fixe à 4,329%	4,329	354 559,82	235 030,09	0,00	219 681,20
DEXIA006	N	0,00	A-1	2 146 750,88	6,75	F	Taux fixe à 4,29%	4,290	272 004,59	105 494,02	0,00	23 535,55
DEXIA009	N	0,00	A-1	7 390 984,57	7,25	F	Taux fixe à 4,825%	4,825	793 341,45	387 032,26	0,00	91 134,95
DEXIA012	N	0,00	A-1	5 215 214,92	6,33	V	Euribor 3m + 0,02%, flooré à 0,00%	2,734	683 930,59	221 303,43	0,00	27 182,28
DEXIA016	N	0,00	A-1	3 414 236,23	8,50	V	Euribor 3m + 0,11%, flooré à 0,00%	2,824	302 829,32	145 658,39	0,00	29 980,03
DEXIA018	N	0,00	A-1	12 995 626,06	7,01	F	Taux fixe à 4,98%	4,980	1 525 741,26	706 502,68	0,00	165 391,00

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
DEXIA019	N	0,00	A-1	2 416 376,36	8,92	F	Taux fixe à 4,70%	4,700	211 009,44	119 804,28	0,00	9 464,14
LBP001	N	0,00	A-1	5 250 000,00	14,76	F	Taux fixe à 0,38%	0,380	350 000,00	21 127,60	0,00	5 098,33
LBP002	N	0,00	A-1	3 583 333,39	10,67	F	Taux fixe à 0,51%	0,510	333 333,32	19 337,50	0,00	1 522,92
SG001	N	0,00	A-2	27 375 000,00	18,10	F	Taux fixe à 0,95%	0,950	1 500 000,00	273 441,66	0,00	43 343,75
SG002	N	0,00	A-1	15 000 000,00	20,47	C	Max Euribor 12m observé le 5,14,21,28 du mois + 0,39%, flooré à 0,39%	2,850	0,00	0,00	0,00	34 812,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		269 292 454,77					21 096 611,28	8 214 227,95	0,00	2 480 951,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
SG001	Société Générale	30 000 000,00	27 375 000,00	2	21,00	01/02/2023 - 02/02/2025	Taux fixe à 0,95%	Si 0 <= (Euribor 3m - Inflation annuelle France INSEE (HT, HA)) - 2,3% alors Inflation annuelle Fran	0,00	Si 0 <= (Euribor 3m - Inflation annuelle France INSEE (HT, HA)) - 2,3% alors Inflation annuelle Fran	0,950	273 441,66	0,00	10,17
TOTAL (A)		30 000 000,00	27 375 000,00						0,00			273 441,66	0,00	10,17
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		30 000 000,00	27 375 000,00						0,00			273 441,66	0,00	10,17

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	35	1	0	0	0	
	% de l'encours	89,84	10,17	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	241 917 454,77	27 375 000,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750.00 €	2022-03-24

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	284,00		3 450,00	3 734,00	3 450,00	284,00
Créances douteuses	0,00	20/12/2021	3 450,00	3 450,00	3 450,00	0,00
Créances douteuses	284,00	06/07/2023	0,00	284,00	0,00	284,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	284,00		3 450,00	3 734,00	3 450,00	284,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0		Intitulé de l'opération : LIGNES B ET C 2025				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	5 361 498,80	4 480,00	0,00	0,00	4 480,00	5 361 498,80
4581 LIGNE B ET C ETUDES PREALABLES DEPOT (2)	2 160,00	4 480,00	0,00	0,00	4 480,00	2 160,00
4581 LIGNES B ET C ACQUISITIONS FONCIERES HORS DEPOT (2)	209 056,31	0,00	0,00	0,00	0,00	209 056,31
4581 LIGNE B ET C MAITRISE D'OUVRAGE INDEMNISATIONS (2)	2 074 154,07	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 154,07
4581 LIGNES B ET C MAITRISE D'UVRE DEPOT CAM (2)	1 964 490,11	0,00	0,00	0,00	0,00	1 964 490,11
4581 LIGNES B ET C TVX SYSTEME CAM (2)	1 111 638,31	0,00	0,00	0,00	0,00	1 111 638,31
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	5 361 498,80	4 480,00	0,00	0,00	4 480,00	5 361 498,80
RECETTES (b)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00	0,00	5 361 498,80
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (4)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00	0,00	5 361 498,80
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00	0,00	5 361 498,80

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	2 465 466,96	10 361 000,00	10 347 480,15	7 745,35	5 774,50	12 812 947,11
4581 OPERATIONS INDUITES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES (2)	0,00	423 530,00	423 468,62	0,00	61,38	423 468,62
4581 OPERATION INDUITE AEP HORS MUTU CAM_EP (2)	1 564 749,84	1 067 890,00	1 062 384,77	0,00	5 505,23	2 627 134,61
4581 OPERATION INDUITE AMENAG RESEAU 2025 CAM (2)	0,00	740 670,00	732 918,74	7 745,35	5,91	732 918,74
4581 ENFOUISSEMENTS OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU (2)	0,00	631 610,00	631 603,26	0,00	6,74	631 603,26
4581 OPERATION INDUITE TRAVAUX DEVOIEMENT CAM (2)	900 717,12	7 497 300,00	7 497 104,76	0,00	195,24	8 397 821,88
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 465 466,96	10 361 000,00	10 347 480,15	7 745,35	5 774,50	12 812 947,11
RECETTES (b)	2 443 909,42	10 382 557,54	9 068 765,20	1 308 017,84	5 774,50	11 512 674,62
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (4)	2 443 909,42	10 382 557,54	9 068 765,20	1 308 017,84	5 774,50	11 512 674,62
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 443 909,42	10 382 557,54	9 068 765,20	1 308 017,84	5 774,50	11 512 674,62

N° opération : 19		Intitulé de l'opération : INSPIRE OPERATIONS SOUS MANDAT				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	31 045 238,77	28 272 957,70	1 077 284,27	1 694 996,80	28 272 957,70
4581 INSPIRE OPERATIONS SOUS MANDAT (2)	0,00	0,00	1 680,00	0,00	-1 680,00	1 680,00
4581 INSPIRE ACQUISITIONS FONCIERES HORS DEPOT (2)	0,00	1 761 946,04	1 000 437,55	1 370,00	760 138,49	1 000 437,55
4581 INSPIRE MAITRISE D'OUVRAGE ASSIST. TECHN. CAM (2)	0,00	3 648 589,35	2 792 952,32	682 778,30	172 858,73	2 792 952,32
4581 INSPIRE MAITRISE D'UVRE SYSTEMES CAM (2)	0,00	2 950 434,20	2 416 129,80	0,00	534 304,40	2 416 129,80
4581 INSPIRE TVX PREPARATOIRES CAM (2)	0,00	22 684 269,18	22 061 758,03	393 135,97	229 375,18	22 061 758,03
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	31 045 238,77	28 272 957,70	1 077 284,27	1 694 996,80	28 272 957,70
RECETTES (b)	0,00	31 049 718,77	28 272 957,70	1 077 284,27	1 699 476,80	28 272 957,70
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (4)	0,00	31 049 718,77	28 272 957,70	1 077 284,27	1 699 476,80	28 272 957,70
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	31 049 718,77	28 272 957,70	1 077 284,27	1 699 476,80	28 272 957,70

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
BUS_AQU/2021 ACCESSIBILITE QUAIS BUS 2021-2026	1 930 000,00	0,00	1 930 000,00	1 032 721,21	370 522,86	526 755,93	370 522,86
TRAM_CMI/2021 ACHAT CADRES MI RENFORCES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BUS_ACQ/2021 ACQUISITION BUS 2021-2026	57 000 000,00	0,00	57 000 000,00	0,00	0,00	57 000 000,00	0,00
VAE/2022 ACQUISITION VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE	2 270 000,00	0,00	2 270 000,00	802 829,00	238 244,17	1 228 926,83	238 244,17
MAG_CHAMP/2017 AMENAGEMENT MAGASIN CHAMPRATEL	59 688,57	0,00	59 688,57	59 688,57	0,00	0,00	0,00
TRAM_A4R/2015 Acquisition 4 rames 2015	14 889 500,00	-66 213,38	14 823 286,62	14 823 286,62	0,00	0,00	0,00
BUS_HYDRO/2021 EXPERIMENTATION ET EXPLOITATION BUS HYDROGENE	350 000,00	8 113 000,00	8 463 000,00	231 405,20	670 228,70	7 561 366,10	670 228,70
EMC2/2022 Etude EMC2	850 000,00	0,00	850 000,00	820 039,00	5 400,00	24 561,00	5 400,00
TRAM_EPC/2015 Evolution ergonomique poste de conduite	4 391 000,00	0,00	4 391 000,00	4 391 000,00	0,00	0,00	0,00
LIG_BC/2019 LIGNES B ET C 2025	324 000 000,00	0,00	324 000 000,00	34 155 066,65	89 576 871,42	200 268 061,93	89 576 871,42
TRAM_OBSO/2021 OBSOLESCENCE TRAMWAY	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	1 639 277,35	20 572,00	3 340 150,65	20 572,00
SAEIV_REN/2022 OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU	47 287 000,00	0,00	47 287 000,00	2 863 939,22	14 963 281,53	29 459 779,25	14 963 281,53
BIL_OBS/2016 Obsolescence billettique	10 170 000,00	46 950,00	10 216 950,00	9 634 285,78	567 358,99	15 305,23	567 358,99
MAAS/2021 PLATEFORME NUMERIQUE DE MOBILITE	600 000,00	0,00	600 000,00	260 006,72	34 070,45	305 922,83	34 070,45
REF_MODELE/2024 REFONTE MODELE MULTIMODAL	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00
SECU_T2C/2019 SECURISATION SITES T2C	842 000,00	-69 116,00	772 884,00	599 151,73	149 116,46	24 615,81	149 116,46
SMTC SIEGE/2024 SIEGE DU SMTC	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00	0,00	2 100 514,63	6 399 485,37	2 100 514,63
INFO_T2C/2022 SYSTEME D'INFORMATION T2C	4 620 000,00	0,00	4 620 000,00	925 524,09	521 306,64	3 173 169,27	521 306,64
T2C_GRAPH/2021 T2C LOGICIEL GRAPHICAGE/HABILLAGE	3 100 000,00	-600 000,00	2 500 000,00	1 394 926,88	326 160,16	778 912,96	326 160,16
T2C_SIRH/2021 T2C LOGICIEL RH	750 000,00	400 000,00	1 150 000,00	268 801,56	227 256,09	653 942,35	227 256,09
TRAM_SFT/2017 TRAMWAY SURETE DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TRAM_MMR/2015 Tramway maintenance matériel roulant	35 400 000,00	0,00	35 400 000,00	16 622 296,22	8 049 516,13	10 728 187,65	8 049 516,13

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		45,00	0,00	45,00	34,00	10,00	44,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal 1re classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	12,00	0,00	12,00	6,00	6,00	12,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	8,00	0,00	8,00	6,00	1,00	7,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
Rédacteur principal de 1re classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2me classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	12,00	3,00	15,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	8,00	0,00	8,00	5,00	1,00	6,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1re classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2me classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		63,00	0,00	63,00	46,00	13,00	59,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	455	0,00	332-10	CDI A
Attaché	A	ADM	550	0,00	332-8-2°	CDD A
Attaché	A	ADM	455	0,00	332-8-2°	CDD A
Attaché	A	ADM	455	0,00	332-8-2°	CDD A
Attaché	A	ADM	550	0,00	332-8-2°	CDD A
Attaché	A	ADM	550	0,00	332-8-2°	CDD A
Attaché hors classe	A	ADM	HEA3	0,00	332-8-2°	CDD A
Attaché principal	A	ADM	773	0,00	332-10	CDI A
Ingénieur	A	TECH	642	0,00	332-8-2°	CDD A
Ingénieur principal	A	TECH	655	0,00	332-10	CDI A
Rédacteur	B	ADM	376	0,00	332-8-2°	CDD A
Rédacteur	B	ADM	446	0,00	332-8-2°	CDD A
Technicien	B	TECH	420	0,00	332-24	CDD A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché	A	ADM	485	0,00	332-24	CDD "Contrat de projet "" chargé de communication Inspire""
Ingénieur	A	TECH	483	0,00	332-24	CDD "Contrat de projet"" chargé d'opération aménagements urbains""
Ingénieur	A	TECH	583	0,00	332-24	CDD "Contrat de projet "" chef de projet adjoint en charge des IF VRD"
Rédacteur	B	ADM	377	0,00	332-24	CDD "Contrat de projet "" chargé d'indemnisation InpiRe""
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 31
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2025

Présenté par (1) 1er Vice-Président,
 A Clermont-Ferrand le 20/03/2025
 (1) 1er Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Le comité syndical
 A Clermont-Ferrand, le 20/03/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBERT Claude	
BERTUCAT Christophe	
CINEUX Cyril	
COURNOL Stéphane	
DAVID Marie	
DEMOUSTIER Christiane	
EGLI Eric	
EL HAFIDHI Sondès	
GALLIOT Blandine	
GANET Laurent	
GUILLOT Jacinthe	
MORVAN Jean-Marc	
NEHEMIE Patrick	
PRESLE Jean-Paul	
PRIVAT Claude	
ROSLEY Patrick	
VATIN Thierry	
VESCOVI Gilles	
VIAL Christophe	
VIGNAL Odile	
VIVIER Louis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

WEIBEL Thomas	
---------------	--

Certifié exécutoire par (1) 1er Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2025, et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... 31
 Nombre de membres présents... 22
 Nombre de suffrages exprimés... 24
 VOTES :
 Pour... 24
 Contre... 0
 Abstentions... 0

Date de convocation : 14/03/2025

Présenté par (1),
 A. Desmont-Fernand le 1^{er} Vice-Président

Le ... (1),
 Délibéré par ... (2), réuni en session... du Comité Syndical
 A. Desmont-Fernand, le 20/03/2025

Les membres ... (2),

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture,
 le et de la publication le

A....., le

1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération clermontoise
2 bis, rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 063-256300120-20250320-20250320_DE02-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°2

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Le Budget Supplémentaire 2025 s'élève à 48 426 164,54 €, intégrant les reports et les restes à réaliser 2024, décliné selon les sections budgétaires suivantes :

- ✓ en fonctionnement : 3 545 117,58 €
- ✓ en investissement : 44 881 046,96 €



Le budget primitif 2025 ne comprenait pas les résultats de l'exercice 2024. Ces derniers sont intégrés dans le budget supplémentaire, qui prend également en compte des modifications du budget.

➤ **L'affectation du résultat 2024 :**

- Inscription en dépenses d'investissement des restes à réaliser 2024 pour 16 682 342,65 €
- Inscription en recettes des restes à réaliser 2024 pour 2 385 302,11 €
- Inscription en dépenses d'investissement du report du déficit d'investissement 2024 pour 48 546,06 €
- Report du résultat de fonctionnement 2024 en recettes d'investissement pour 14 525 586,60 €
- Report du solde du résultat de fonctionnement 2024 en recettes de fonctionnement pour 3 390 117,58 €

➤ **Budget Supplémentaire 2025 :**

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement (3 545 117,58 €) :

- Résultat de l'exploitation reporté : 3 390 117,58 €
- L'inscription d'une recette pour la redevance publicitaire JC Decaux (non inscrite lors du BP) pour 155 000 €

La variation globale des recettes de fonctionnement est de 3 545 117,58 €.

Les dépenses de fonctionnement (3 545 117,58 €) :

- L'inscription de dépenses complémentaires pour 592 204 € :
 - Prestation T2C : Intéressement 2024 pour 86 864 € et CET 2025 pour 345 000 €
 - Certificat de garantie de l'origine du biogaz : 40 000 €
 - Participation aux travaux de voirie de Clermont Auvergne Métropole (mise en accessibilité PMR) : 10 000 € (en complément des 50 000 € déjà inscrit au budget primitif)
 - Etude sur les freins à l'utilisation des transports en commun : 50 000 €
 - Le raccordement des stations C.Vélo : 10 000 €
 - Les dépenses liées au marché de protection des données, soldé cette année, pour 28 140 €
 - Complément pour l'entretien du camion C.Vélo : 2 000 €



- Augmentation de 15 000 € de la cotisation à l'agence d'urbanisme
 - Augmentation de l'assurance multirisques pour 3 600 €
 - Inscription complémentaire pour diverses charges pour 1 600 € (logiciel de suivi du VM, abonnements)
- L'annulation de 20 000 € pour les prestations liées à Moovi-guide qui ne seront pas réalisées en 2025
 - Le transfert des dépenses liées à la cartographie T2C de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour 100 000 €
 - Le virement à la section d'investissement est augmenté de 3 072 913,58 €

La variation globale des dépenses de fonctionnement est de 3 545 117,58 €

Section	Sens	Réal ou ordre	Chapitre	2025			
				BP	BS	Dernier budget	
F O N C T I O N N E M E N T	D é p e n s e	Réal	022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	
			011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	92 031 330,00	470 204,00	92 501 534,00	
			012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 991 000,00	0,00	4 991 000,00	
			65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	774 520,00	2 000,00	776 520,00	
			66 - CHARGES FINANCIERES	9 650 000,00	0,00	9 650 000,00	
			67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 004 700,00	0,00	1 004 700,00	
			68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	
			014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	50 000,00	0,00	50 000,00	
			Total Réel	108 501 550,00	472 204,00	108 973 754,00	
			Ordre	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 851 250,00	0,00	14 851 250,00
	023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 562 601,00		3 072 913,58	15 635 514,58		
	Total Ordre	27 413 851,00		3 072 913,58	30 486 764,58		
	Total Dépense de fonctionnement				135 915 401,00	3 545 117,58	139 460 518,58
	R e c e t t e	Réal	002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	3 390 117,58	3 390 117,58	
			013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000,00	0,00	90 000,00	
			70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	16 559 000,00	155 000,00	16 714 000,00	
			73 - IMPOTS ET TAXES	89 000 000,00	0,00	89 000 000,00	
			74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	25 175 881,00	0,00	25 175 881,00	
			75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	330 010,00	0,00	330 010,00	
			76 - PRODUITS FINANCIERS	475 360,00	0,00	475 360,00	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS			25 150,00	0,00	25 150,00		
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			0,00	0,00	0,00		
79 - TRANSFERTS DE CHARGES			0,00	0,00	0,00		
Total Réel		131 655 401,00	3 545 117,58	135 200 518,58			
Ordre		042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 260 000,00	0,00	4 260 000,00		
Total Ordre		4 260 000,00	0,00	4 260 000,00			
Total Recette de fonctionnement				135 915 401,00	3 545 117,58	139 460 518,58	



II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement (44 881 046,96 €) :

- L'augmentation du recours à l'emprunt pour 10 958 398,89 €
- Les restes à réaliser 2024 en recettes d'investissement pour 2 385 302,11€
- La partie du résultat de fonctionnement 2024 pour la couverture des restes à réaliser en investissement pour 14 525 586,60 €
- L'augmentation du virement de la section de fonctionnement pour 3 072 913,58 €
- L'inscription des résorptions d'avances versées dans le cadre des marchés de travaux : 115 000 €
- L'ajustement à la baisse de la subvention versée dans le cadre du MAAS pour - 149 025 €
- Des annulations de mandats sur exercices antérieurs pour 622 870,78 €
- L'ajustement des parts métropole et concessionnaires dans le cadre des opérations pour le compte de tiers :
 - InspiRe : + 9 340 000 €
 - Opérations générales : + 4 010 000 €
 - Concessionnaires : 210 000 €
 - Clermont Métropole : 3 800 000 €

La variation globale des recettes d'investissement est de 44 881 046,96 €.

Les dépenses d'investissement (44 881 046,96 €) :

L'inscription de crédits supplémentaires pour les opérations suivantes :

- Des restes à réaliser de 2024 en dépenses d'investissement : 16 862 342,65 €
- Le solde d'exécution d'investissement 2024 négatif à 48 546,06
- L'inscription de crédits complémentaires pour les opérations suivantes :
 - Obsolescence billettique : 1 835 156,61 €
 - T2C info : 5001,64 € pour le solde des marchés en cours
 - Projet InspiRe : augmentation des CP 2025 de 21 480 000 € réparties sur les opérations suivantes :
 - Foncier : 390 000 €
 - Travaux : 21 090 000 € (dont 9 340 000 € refacturés à Clermont Métropole)
 - Opérations générales : 4 360 000 €
 - Aménagement réseau 2025 : 1 200 000 € (refacturés à Clermont Métropole)
 - Travaux de dévoiement : 3 010 000 € (210 000 € refacturés aux concessionnaires et 2 800 000 € à Clermont Métropole)
 - Transfert du dépôt : 100 000 €
 - Prescriptions SDIS: 50 000 €
- La diminution des crédits alloués à l'outil de gestion de la tarification solidaire de 10 000 €
- La création d'une nouvelle autorisation de programme pour la mise en œuvre de la nouvelle cartographie T2C dont les crédits de paiement pour 2025 sont de 300 000 €



La variation globale des dépenses d'investissement est de 44 881 046,96 €.

Section	Sens	Réal ou ordre	Chapitre	2025				
				BP	Reports	BS	Dernier budget	
I N V E S T I S S E M E N T	D é p e n s e	Réal	001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	48 546,06	48 546,06	
			020 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	0,00	
			13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	
			16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 000 000,00	0,00	0,00	43 000 000,00	
			20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 180 900,00	2 251 813,47	295 001,64	10 702 715,11	
			21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 066 675,00	7 088 174,01	2 225 156,61	34 023 005,62	
			23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	104 195 300,00	6 437 325,55	12 100 000,00	128 114 625,55	
			27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	
			45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	61 517 400,00	1 085 029,62	13 350 000,00	75 952 429,62	
			Total Réel	246 960 275,00	16 862 342,65	28 018 704,31	291 841 321,96	
	Ordre	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	40 000 000,00	0,00	0,00	40 000 000,00		
		040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 260 000,00	0,00	0,00	4 260 000,00		
		Total Ordre	44 260 000,00	0,00	0,00	44 260 000,00		
	Total Dépense d'investissement				291 220 275,00	16 862 342,65	28 018 704,31	336 101 321,96
	R e c e t t e	Réal	001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	
			10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	14 525 586,60	14 525 586,60	
			13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 036 625,00	0,00	-149 025,00	6 887 600,00	
			16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	155 252 399,00	0,00	10 958 398,89	166 210 797,89	
			20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	167 429,18	167 429,18	
			21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	
			23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	570 441,60	570 441,60	
			26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	0,00	0,00	0,00	0,00	
			45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	61 517 400,00	2 385 302,11	13 350 000,00	77 252 702,11	
Total Réel			223 806 424,00	2 385 302,11	39 422 831,27	265 614 557,38		
Ordre		021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 562 601,00	0,00	3 072 913,58	15 635 514,58		
		041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	40 000 000,00	0,00	0,00	40 000 000,00		
		040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 851 250,00	0,00	0,00	14 851 250,00		
Total Ordre	67 413 851,00	0,00	3 072 913,58	70 486 764,58				
Total Recette d'investissement				291 220 275,00	2 385 302,11	42 495 744,85	336 101 321,96	



Mise à jour des autorisations de programme

- Les autorisations de programme (AP) listées ci-dessous (opérations sous mandat T2C) sont modifiées :
 - L'AP obsolescence billettique est augmentée de 1 835 000€ ce qui porte l'AP à un montant total de 12 051 950 €
 - L'AP Lignes B&C (InspiRe) est réévaluée à en raison de l'inflation de +10.97 % ayant cours depuis 2019 (part travaux) et 2022 (part inflation générale), ce qui la porte à 359 600 000 € soit une augmentation de l'AP de 35 600 000 €
 - L'AP opérations générales est augmentée de 24 013 000 € pour s'élever à un montant total de 71 300 000 €
 - L'AP T2C_Info est diminuée de 3 029 300 € pour s'abaisser à un montant de 1 590 700 €
 - L'AP sécurisation des sites T2C se termine en 2025, son montant est diminué de 17 627,92 € soit une AP finale à 755 256,08 €
- L'autorisation de programme suivante est créée :
 - Cartographie T2C pour un montant total de 430 000 €. Les Crédits de Paiement 2025 sont de 300 000 €





Programme	CP											Total AP		
	CP antérieurs à 2025	% d'exécution à fin 2025	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033		2034	Total 2025 à 2034
InspiRe Lignes B & C	123 731 938	34%	174 251 490	49 165 000	12 451 572	0	0	0	0	0	0	0	235 868 062	359 600 000
Réseau bus - acquisition bus	0	0%	9 070 000	3 060 000	0	0	0	3 470 000	9 070 000	11 560 000	3 400 000	17 370 000	57 000 000	57 000 000
Opérations générales	17 827 221	25%	33 329 928	17 324 000	2 818 852	0	0	0	0	0	0	0	53 472 779	71 300 000
Maintenance mi-vie rames tramway	24 671 812	70%	7 849 927	2 878 261	0	0	0	0	0	0	0	0	10 728 188	35 400 000
Obsolescence billettique	10 201 645	85%	1 850 305	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 850 305	12 051 950
Siège administratif SMTC	2 100 515	25%	6 099 485	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 399 485	8 500 000
Expérimentation et exploitation bus hydrogène	901 634	11%	783 975	780 700	780 700	780 700	780 600	780 600	780 600	780 600	780 600	532 291	7 561 366	8 463 000
Obsolescence Tramway	1 659 849	33%	578 560	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	330 000	331 590	3 340 151	5 000 000
Graphicage/Habillage T2C	1 721 087	69%	611 822	110 400	56 691	0	0	0	0	0	0	0	778 913	2 500 000
Acquisition VAE	1 041 073,17	46%	340 000	255 000	255 000	130 000	130 000	118 927	0	0	0	0	1 228 927	2 270 000
Réseau bus - accessibilité quais	1 403 244	73%	3 728	361 922	161 106	0	0	0	0	0	0	0	526 756	1 930 000
Système d'information T2C	1 446 830,73	91%	93 869	20 000	20 000	10 000	0	0	0	0	0	0	143 869	1 590 700
Solution informatique RH T2C	496 058	43%	360 647	44 983	248 313	0	0	0	0	0	0	0	653 942	1 150 000
Etudes EMC2	825 439,00	97%	20 000	4 561	0	0	0	0	0	0	0	0	24 561	850 000
Sécurisation des sites T2C	748 268	99%	6 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 988	750 000
Plateforme numérique de mobilité (MAAS)	294 077,17	49%	166 311	70 000	69 612	0	0	0	0	0	0	0	305 923	600 000
Cartographie T2C	0	0%	300 000	50 000	40 000	40 000	0	0	0	0	0	0	430 000	430 000
Refonte modèle multimodal	0,00	0%	90 000	90 000	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000	180 000
Total CP	189 070 691	33%	235 807 036	74 814 826	17 201 845	1 260 700	1 210 600	4 669 527	10 150 600	12 640 600	4 510 600	18 233 881	380 500 215	569 500 000





Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération clermontoise
2 bis, rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 063-256300120-20250320-20250320_DE02-DE

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'adopter le Budget Supplémentaire 2025 pour un montant de 48 426 164,54 € dont 3 545 117,58 € en section de fonctionnement et 44 881 046,96 € en section d'investissement, incluant les reports de crédits de l'exercice 2024 ;**
- **D'autoriser la modification de cinq autorisations de programme.**
- **D'autoriser la création d'une nouvelle autorisation de programme**



Le Président du SMTC-AC,

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25630012000035	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICATMIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	125
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	126

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	129
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	130
--------------------------	-----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 545 117,58	155 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 390 117,58
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 545 117,58	3 545 117,58

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	27 970 158,25	42 495 744,85
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	16 862 342,65	2 385 302,11
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 48 546,06	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		44 881 046,96	44 881 046,96

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	48 426 164,54	48 426 164,54
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	92 031 330,00	0,00	470 204,00	470 204,00	92 501 534,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 991 000,00	0,00	0,00	0,00	4 991 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	774 520,00	0,00	2 000,00	2 000,00	776 520,00
Total des dépenses de gestion des services		97 846 850,00	0,00	472 204,00	472 204,00	98 319 054,00
66	Charges financières	9 650 000,00	0,00	0,00	0,00	9 650 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 004 700,00	0,00	0,00	0,00	1 004 700,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		108 501 550,00	0,00	472 204,00	472 204,00	108 973 754,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	12 562 601,00		3 072 913,58	3 072 913,58	15 635 514,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	14 851 250,00		0,00	0,00	14 851 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		27 413 851,00		3 072 913,58	3 072 913,58	30 486 764,58
TOTAL		135 915 401,00	0,00	3 545 117,58	3 545 117,58	139 460 518,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 460 518,58
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 559 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	16 714 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	89 000 000,00	0,00	0,00	0,00	89 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	25 175 881,00	0,00	0,00	0,00	25 175 881,00
75	Autres produits de gestion courante	330 010,00	0,00	0,00	0,00	330 010,00
Total des recettes de gestion des services		131 154 891,00	0,00	155 000,00	155 000,00	131 309 891,00
76	Produits financiers	475 360,00	0,00	0,00	0,00	475 360,00
77	Produits exceptionnels	25 150,00	0,00	0,00	0,00	25 150,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		131 655 401,00	0,00	155 000,00	155 000,00	131 810 401,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 260 000,00		0,00	0,00	4 260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 260 000,00		0,00	0,00	4 260 000,00
TOTAL		135 915 401,00	0,00	155 000,00	155 000,00	136 070 401,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 390 117,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 460 518,58
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	26 226 764,58
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	142 442 875,00	15 777 313,03	14 620 158,25	14 620 158,25	172 840 346,28
	Total des dépenses d'équipement	142 442 875,00	15 777 313,03	14 620 158,25	14 620 158,25	172 840 346,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 000 000,00	0,00	0,00	0,00	43 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	43 000 000,00	0,00	0,00	0,00	43 000 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	61 517 400,00	1 085 029,62	13 350 000,00	13 350 000,00	75 952 429,62
	Total des dépenses réelles d'investissement	246 960 275,00	16 862 342,65	27 970 158,25	27 970 158,25	291 792 775,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 260 000,00		0,00	0,00	4 260 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	40 000 000,00		0,00	0,00	40 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 260 000,00		0,00	0,00	44 260 000,00
	TOTAL	291 220 275,00	16 862 342,65	27 970 158,25	27 970 158,25	336 052 775,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	48 546,06
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	336 101 321,96
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	7 036 625,00	0,00	-149 025,00	-149 025,00	6 887 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	155 252 399,00	0,00	10 958 398,89	10 958 398,89	166 210 797,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	167 429,18	167 429,18	167 429,18
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	570 441,60	570 441,60	570 441,60
	Total des recettes d'équipement	162 289 024,00	0,00	11 547 244,67	11 547 244,67	173 836 268,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	14 525 586,60	14 525 586,60	14 525 586,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	14 525 586,60	14 525 586,60	14 525 586,60
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	61 517 400,00	2 385 302,11	13 350 000,00	13 350 000,00	77 252 702,11
	Total des recettes réelles d'investissement	223 806 424,00	2 385 302,11	39 422 831,27	39 422 831,27	265 614 557,38
021	Virement de la section d'exploitation (4)	12 562 601,00		3 072 913,58	3 072 913,58	15 635 514,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 851 250,00		0,00	0,00	14 851 250,00
041	Opérations patrimoniales (4)	40 000 000,00		0,00	0,00	40 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	67 413 851,00		3 072 913,58	3 072 913,58	70 486 764,58
	TOTAL	291 220 275,00	2 385 302,11	42 495 744,85	42 495 744,85	336 101 321,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	336 101 321,96
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	26 226 764,58
---	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	470 204,00		470 204,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 072 913,58	3 072 913,58
Dépenses d'exploitation – Total		472 204,00	3 072 913,58	3 545 117,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 545 117,58
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	30 397 471,28		30 397 471,28
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	14 435 029,62	0,00	14 435 029,62
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		44 832 500,90	0,00	44 832 500,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	48 546,06
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 881 046,96
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	155 000,00		155 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		155 000,00	0,00	155 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 390 117,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 545 117,58
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-149 025,00	0,00	-149 025,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 958 398,89	0,00	10 958 398,89
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	167 429,18	0,00	167 429,18
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	570 441,60	0,00	570 441,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	15 735 302,11	0,00	15 735 302,11
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 072 913,58	3 072 913,58
Recettes d'investissement – Total		27 282 546,78	3 072 913,58	30 355 460,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	14 525 586,60
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 881 046,96
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	92 031 330,00	470 204,00	470 204,00
605	Achats de matériel, équipements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	56 000,00	40 000,00	40 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	22 700,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	6 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	88 571 000,00	431 864,00	431 864,00
6132	Locations immobilières	74 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	75 150,00	9 300,00	9 300,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	68 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 500,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	228 780,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	77 600,00	3 600,00	3 600,00
617	Etudes et recherches	660 000,00	-50 000,00	-50 000,00
618	Divers	458 500,00	-19 500,00	-19 500,00
6226	Honoraires	969 900,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	28 140,00	28 140,00
6231	Annonces et insertions	118 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	34 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	125 000,00	-200,00	-200,00
6251	Voyages et déplacements	24 200,00	0,00	0,00
6256	Missions	15 200,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	28 400,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	45 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	67 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	133 400,00	15 000,00	15 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	24 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 991 000,00	0,00	0,00
6211	Personnel intérimaire	289 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	22 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	48 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	42 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 203 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	860 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	40 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	24 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	489 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	643 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	32 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	112 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	140 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	0,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	50 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	774 520,00	2 000,00	2 000,00
6531	Indemnités élus	77 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission élus	500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	7 500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00
65715	Subv. équipt Groupements	50 000,00	10 000,00	10 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	257 000,00	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat° Communes	300 000,00	0,00	0,00
65735	Subv. exploitat° groupements	10 000,00	-8 000,00	-8 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	68 500,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	20,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		97 846 850,00	472 204,00	472 204,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	9 650 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 450 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 004 700,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	426 900,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	577 300,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		108 501 550,00	472 204,00	472 204,00
023	Virement à la section d'investissement	12 562 601,00	3 072 913,58	3 072 913,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	14 851 250,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	14 500 000,00	0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	351 250,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 413 851,00	3 072 913,58	3 072 913,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 413 851,00	3 072 913,58	3 072 913,58
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		135 915 401,00	3 545 117,58	3 545 117,58

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		3 545 117,58
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	90 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	80 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 559 000,00	155 000,00	155 000,00
701	Ventes d'énergie	40 000,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	15 704 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	815 000,00	155 000,00	155 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	89 000 000,00	0,00	0,00
734	Versement de mobilité	89 000 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 175 881,00	0,00	0,00
7471	Subv. exploitat° État	182 881,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 233 000,00	0,00	0,00
7473	Subv. exploitat° Départements	1 510 000,00	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	750 000,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	21 500 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	330 010,00	0,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	330 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	10,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		131 154 891,00	155 000,00	155 000,00
76	Produits financiers (b)	475 360,00	0,00	0,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	475 360,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 150,00	0,00	0,00
7714	Recouvr créances admises en non valeur	150,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	25 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		131 655 401,00	155 000,00	155 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 260 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 260 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 260 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		135 915 401,00	155 000,00	155 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 390 117,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 545 117,58
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
15002	Opération d'équipement n° 15002 (5)	0,00	0,00	0,00
15102	Opération d'équipement n° 15102 (5)	0,00	0,00	0,00
15105	Opération d'équipement n° 15105 (5)	0,00	0,00	0,00
15114	Opération d'équipement n° 15114 (5)	0,00	0,00	0,00
15115	Opération d'équipement n° 15115 (5)	0,00	0,00	0,00
15117	Opération d'équipement n° 15117 (5)	0,00	0,00	0,00
15119	Opération d'équipement n° 15119 (5)	0,00	0,00	0,00
15120	Opération d'équipement n° 15120 (5)	0,00	0,00	0,00
15121	Opération d'équipement n° 15121 (5)	0,00	0,00	0,00
15128	Opération d'équipement n° 15128 (5)	0,00	0,00	0,00
15129	Opération d'équipement n° 15129 (5)	0,00	0,00	0,00
15132	Opération d'équipement n° 15132 (5)	1 000,00	0,00	0,00
15134	Opération d'équipement n° 15134 (5)	50 000,00	0,00	0,00
15135	Opération d'équipement n° 15135 (5)	0,00	0,00	0,00
15136	Opération d'équipement n° 15136 (5)	7 500,00	0,00	0,00
16001	Opération d'équipement n° 16001 (5)	0,00	1 835 156,61	1 835 156,61
16003	Opération d'équipement n° 16003 (5)	0,00	0,00	0,00
16005	Opération d'équipement n° 16005 (5)	0,00	0,00	0,00
16102	Opération d'équipement n° 16102 (5)	0,00	0,00	0,00
16108	Opération d'équipement n° 16108 (5)	0,00	0,00	0,00
16112	Opération d'équipement n° 16112 (5)	0,00	0,00	0,00
16119	Opération d'équipement n° 16119 (5)	0,00	0,00	0,00
16120	Opération d'équipement n° 16120 (5)	0,00	0,00	0,00
16123	Opération d'équipement n° 16123 (5)	0,00	0,00	0,00
17002	Opération d'équipement n° 17002 (5)	0,00	0,00	0,00
17003	Opération d'équipement n° 17003 (5)	0,00	0,00	0,00
17004	Opération d'équipement n° 17004 (5)	7 200 000,00	0,00	0,00
17102	Opération d'équipement n° 17102 (5)	0,00	0,00	0,00
17107	Opération d'équipement n° 17107 (5)	0,00	0,00	0,00
17108	Opération d'équipement n° 17108 (5)	0,00	0,00	0,00
18109	Opération d'équipement n° 18109 (5)	0,00	0,00	0,00
18112	Opération d'équipement n° 18112 (5)	0,00	0,00	0,00
18114	Opération d'équipement n° 18114 (5)	0,00	0,00	0,00
18115	Opération d'équipement n° 18115 (5)	0,00	0,00	0,00
19001	Opération d'équipement n° 19001 (5)	93 702 700,00	12 140 000,00	12 140 000,00
19002	Opération d'équipement n° 19002 (5)	0,00	0,00	0,00
19100	Opération d'équipement n° 19100 (5)	0,00	0,00	0,00
19102	Opération d'équipement n° 19102 (5)	0,00	0,00	0,00
19103	Opération d'équipement n° 19103 (5)	0,00	0,00	0,00
19104	Opération d'équipement n° 19104 (5)	0,00	0,00	0,00
19105	Opération d'équipement n° 19105 (5)	0,00	0,00	0,00
19106	Opération d'équipement n° 19106 (5)	0,00	0,00	0,00
19107	Opération d'équipement n° 19107 (5)	1 850 000,00	0,00	0,00
20100	Opération d'équipement n° 20100 (5)	0,00	0,00	0,00
20101	Opération d'équipement n° 20101 (5)	0,00	0,00	0,00
20104	Opération d'équipement n° 20104 (5)	200 000,00	0,00	0,00
20105	Opération d'équipement n° 20105 (5)	0,00	0,00	0,00
21001	Opération d'équipement n° 21001 (5)	6 850 000,00	0,00	0,00
21002	Opération d'équipement n° 21002 (5)	0,00	0,00	0,00
21003	Opération d'équipement n° 21003 (5)	767 100,00	0,00	0,00
21004	Opération d'équipement n° 21004 (5)	60 000,00	0,00	0,00
21006	Opération d'équipement n° 21006 (5)	250 000,00	0,00	0,00
21007	Opération d'équipement n° 21007 (5)	230 000,00	0,00	0,00
21008	Opération d'équipement n° 21008 (5)	280 000,00	0,00	0,00
21101	Opération d'équipement n° 21101 (5)	0,00	0,00	0,00
21103	Opération d'équipement n° 21103 (5)	1 660 000,00	0,00	0,00
21107	Opération d'équipement n° 21107 (5)	0,00	0,00	0,00
21108	Opération d'équipement n° 21108 (5)	0,00	0,00	0,00
22001	Opération d'équipement n° 22001 (5)	10 000,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
22002	Opération d'équipement n° 22002 (5)	340 000,00	0,00	0,00
22003	Opération d'équipement n° 22003 (5)	0,00	5 001,64	5 001,64
22004	Opération d'équipement n° 22004 (5)	18 768 200,00	350 000,00	350 000,00
22101	Opération d'équipement n° 22101 (5)	10 000,00	0,00	0,00
22102	Opération d'équipement n° 22102 (5)	25 000,00	0,00	0,00
22103	Opération d'équipement n° 22103 (5)	0,00	0,00	0,00
22104	Opération d'équipement n° 22104 (5)	0,00	0,00	0,00
22105	Opération d'équipement n° 22105 (5)	0,00	0,00	0,00
22107	Opération d'équipement n° 22107 (5)	300 000,00	0,00	0,00
22108	Opération d'équipement n° 22108 (5)	0,00	0,00	0,00
23101	Opération d'équipement n° 23101 (5)	1 000 000,00	0,00	0,00
23102	Opération d'équipement n° 23102 (5)	0,00	0,00	0,00
23104	Opération d'équipement n° 23104 (5)	0,00	0,00	0,00
23105	Opération d'équipement n° 23105 (5)	0,00	0,00	0,00
23106	Opération d'équipement n° 23106 (5)	20 000,00	-10 000,00	-10 000,00
23107	Opération d'équipement n° 23107 (5)	155 000,00	0,00	0,00
23108	Opération d'équipement n° 23108 (5)	500 000,00	0,00	0,00
23109	Opération d'équipement n° 23109 (5)	0,00	0,00	0,00
23110	Opération d'équipement n° 23110 (5)	400 000,00	0,00	0,00
23111	Opération d'équipement n° 23111 (5)	0,00	0,00	0,00
24001	Opération d'équipement n° 24001 (5)	90 000,00	0,00	0,00
24002	Opération d'équipement n° 24002 (5)	3 303 000,00	0,00	0,00
24103	Opération d'équipement n° 24103 (5)	150 000,00	0,00	0,00
24104	Opération d'équipement n° 24104 (5)	1 000 000,00	0,00	0,00
24108	Opération d'équipement n° 24108 (5)	0,00	0,00	0,00
24109	Opération d'équipement n° 24109 (5)	545 000,00	0,00	0,00
24110	Opération d'équipement n° 24110 (5)	0,00	0,00	0,00
24111	Opération d'équipement n° 24111 (5)	84 000,00	0,00	0,00
24112	Opération d'équipement n° 24112 (5)	9 375,00	0,00	0,00
24113	Opération d'équipement n° 24113 (5)	60 000,00	0,00	0,00
24114	Opération d'équipement n° 24114 (5)	50 000,00	0,00	0,00
24115	Opération d'équipement n° 24115 (5)	0,00	0,00	0,00
24116	Opération d'équipement n° 24116 (5)	0,00	0,00	0,00
24117	Opération d'équipement n° 24117 (5)	320 000,00	0,00	0,00
24118	Opération d'équipement n° 24118 (5)	0,00	0,00	0,00
24119	Opération d'équipement n° 24119 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
25001	Opération d'équipement n° 25001 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
25101	Opération d'équipement n° 25101 (5)	10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
25102	Opération d'équipement n° 25102 (5)	200 000,00	0,00	0,00
25103	Opération d'équipement n° 25103 (5)	300 000,00	0,00	0,00
25104	Opération d'équipement n° 25104 (5)	742 000,00	0,00	0,00
25105	Opération d'équipement n° 25105 (5)	52 000,00	0,00	0,00
25106	Opération d'équipement n° 25106 (5)	201 000,00	0,00	0,00
25107	Opération d'équipement n° 25107 (5)	300 000,00	0,00	0,00
25108	Opération d'équipement n° 25108 (5)	40 000,00	0,00	0,00
25110	Opération d'équipement n° 25110 (5)	350 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		142 442 875,00	14 620 158,25	14 620 158,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 000 000,00	0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	20 000 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		43 000 000,00	0,00	0,00
458101	OPERATIONS GENERALES FUTUR RESEAU (6)	8 091 000,00	4 010 000,00	4 010 000,00
458119	INSPIRE OPERATIONS SOUS MANDAT (6)	53 426 400,00	9 340 000,00	9 340 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		61 517 400,00	13 350 000,00	13 350 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		246 960 275,00	27 970 158,25	27 970 158,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 260 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 260 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	160 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	60 000,00	0,00	0,00
13941	Subv. Invest. Etat et établ. Nationaux	1 000 000,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13942	Subv. Invest. Régions	830 000,00	0,00	0,00
13943	Subv. Invest. Départements	860 000,00	0,00	0,00
13944	Subv. Invest. Communes	25 000,00	0,00	0,00
13945	Subv. Invest. Groupement	35 000,00	0,00	0,00
13946	Subv. Invest. Autres E.P.L.	40 000,00	0,00	0,00
13947	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	1 250 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	40 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000 000,00	0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	20 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		44 260 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		291 220 275,00	27 970 158,25	27 970 158,25

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	16 862 342,65
-----------------------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	48 546,06
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 881 046,96
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	7 036 625,00	-149 025,00	-149 025,00
1341	Subv. Invest. Etat et établ. Nationaux	6 757 600,00	0,00	0,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	279 025,00	-149 025,00	-149 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	155 252 399,00	10 958 398,89	10 958 398,89
1641	Emprunts en euros	135 252 399,00	10 958 398,89	10 958 398,89
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	20 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	167 429,18	167 429,18
2031	Frais d'études	0,00	167 429,18	167 429,18
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	570 441,60	570 441,60
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	455 441,60	455 441,60
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	115 000,00	115 000,00
Total des recettes d'équipement		162 289 024,00	11 547 244,67	11 547 244,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 525 586,60	14 525 586,60
1068	Autres réserves	0,00	14 525 586,60	14 525 586,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	14 525 586,60	14 525 586,60
458201	OPERATION GENERALE TVX DEVOIEMENT DCE_AEP (EAU) (5)	8 091 000,00	4 010 000,00	4 010 000,00
458219	INSPIRE OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS VCF (5)	53 426 400,00	9 340 000,00	9 340 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		61 517 400,00	13 350 000,00	13 350 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		223 806 424,00	39 422 831,27	39 422 831,27
021	Virement de la section d'exploitation	12 562 601,00	3 072 913,58	3 072 913,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	14 851 250,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	450 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	300 000,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	700 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	10 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	700 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 000 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	4 230 000,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	351 250,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		27 413 851,00	3 072 913,58	3 072 913,58
041	Opérations patrimoniales (8)	40 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000 000,00	0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	20 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		67 413 851,00	3 072 913,58	3 072 913,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		291 220 275,00	42 495 744,85	42 495 744,85

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 385 302,11
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 881 046,96
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15002 (1)
LIBELLE : Evolution ergonomique poste de conduite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 391 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 391 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	4 391 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15102 (1)
LIBELLE : Localisation défaut BST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		309 084,79	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	309 084,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	309 084,79	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15105 (1)
LIBELLE : Aménagement sécurité passerelle tramway

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		304 330,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	304 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	304 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15114 (1)
LIBELLE : Acquisitions 18 stations et 180 VLS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		862 725,43	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	844 725,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	305 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	539 475,43	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15115 (1)
LIBELLE : Station sécurisée au TR PEI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		305 509,10	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	301 059,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	6 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	294 789,10	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15117 (1)
LIBELLE : Rénovation locaux Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		327 057,97	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	327 057,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	327 057,97	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15119 (1)
LIBELLE : Sécurisation passerelle Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 325,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15120 (1)
LIBELLE : Acquisition passerelle Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		485 195,02	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	485 195,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	485 195,02	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15121 (1)
LIBELLE : ARMOIRES ELECTRIQUES PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		107 644,59	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	107 644,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	107 644,59	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15128 (1)
LIBELLE : Modèle et logiciel VISUM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		125 064,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	125 064,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 140,62	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	42 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	52 306,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15129 (1)
LIBELLE : Amélioration vitesse commerciale bus Esplanade SNC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		144 434,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	40 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	40 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	103 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15132 (1)
LIBELLE : Renouvellement mobilier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		48 440,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 440,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	48 139,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	301,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15134 (1)
LIBELLE : Renouvellement informatique SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		234 351,41	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	71 607,82	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	124,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	71 483,77	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	162 743,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	162 743,59	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15135 (1)
LIBELLE : Acquisition véhicules PMR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		178 035,58	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	178 035,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	178 035,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15136 (1)
LIBELLE : Aménagement locaux SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		164 502,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	114 787,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	104 636,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 151,02	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 714,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	49 714,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16001 (1)
LIBELLE : Obsolescence billettique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 201 644,77	a 15 148,62	1 835 156,61	b 1 835 156,61	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	9 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	22 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 169 885,77	15 148,62	1 835 156,61	1 835 156,61	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	54 077,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 115 808,55	15 148,62	1 835 156,61	1 835 156,61	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 850 305,23
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16003 (1)
LIBELLE : Renouvellement biens mobiliers T2C 2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		43 143,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 893,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 893,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16005 (1)
LIBELLE : Acquisition rame 27

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 607 891,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 607 891,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 607 891,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16102 (1)
LIBELLE : Evolution matériel roulant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		217 453,43	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	217 453,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	217 453,43	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16108 (1)
LIBELLE : Remplacement fenêtres remisage Pardieu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 076,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 076,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 076,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16112 (1)
LIBELLE : Modification banc de freinage tramway

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		64 996,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 996,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	64 996,25	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16119 (1)
LIBELLE : Acquisition véhicules PMR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 625,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 625,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 625,03	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16120 (1)
LIBELLE : Etude et suivi ergonomie poste de conduite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		172 763,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 763,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	169 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 225,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16123 (1)
LIBELLE : EVOLUTION SIGNALISATION FERROVIAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		32 550,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	32 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	32 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17002 (1)
LIBELLE : RENOUV BIENS MOB T2C 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		241 172,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	220 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	220 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17003 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT MAGASIN CHAMPRATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		59 688,57	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	59 688,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	59 688,57	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17004 (1)
LIBELLE : MAINTENANCE MI-VIE TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 671 812,35	a 649 927,15	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 671 812,35	649 927,15	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	24 671 812,35	649 927,15	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-649 927,15
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17102 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 900,15	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 905,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	39 905,26	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 994,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 994,89	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17107 (1)
LIBELLE : ACQUISITION CAMION REASSORT VLS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		41 626,64	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 626,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	41 626,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17108 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS COVOITURAGE DYNAMIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		336 575,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	336 575,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	336 575,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18109 (1)
LIBELLE : OUTILLAGE, PIECES DE RECHANGE, FORMATION TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 024 108,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 024 108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 024 108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18112 (1)
LIBELLE : ETUDE FAISABILITE CRISTAL BY LOHR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 750,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18114 (1)
LIBELLE : ETUDE COMPLEMENTAIRE FAISABILITE LIGNE B

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		87 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	87 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	87 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18115 (1)
LIBELLE : REPARATION CORKELAST CHAMPRATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		98 518,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	98 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	98 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19001 (1)
LIBELLE : LIGNES B ET C 2025

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		82 601 891,91	a 4 565 105,53	12 140 000,00	b 12 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 106 776,63	1 214 660,89	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 864 294,96	1 125 814,08	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	242 481,67	88 846,81	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 675 456,21	429 936,43	390 000,00	390 000,00	0,00
2111	Terrains nus	2 219 435,70	429 936,43	390 000,00	390 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	456 020,51	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	55 819 659,07	2 920 508,21	11 750 000,00	11 750 000,00	0,00
2313	Constructions	20 549 602,23	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 732 564,75	2 920 508,21	10 650 000,00	10 650 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	5 537 492,09	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 705 105,53
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19002 (1)
LIBELLE : SECURISATION SITES T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		748 268,19	a 6 987,89	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	748 268,19	6 987,89	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	748 268,19	6 987,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 987,89
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19100 (1)
LIBELLE : ETUDE ET REPROGRAMMATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		794 246,44	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	794 246,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	794 246,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19102 (1)
LIBELLE : ACQUISITION VEHICULE PMR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		66 146,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 146,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	66 146,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19103 (1)
LIBELLE : INTERFACES LOGICIELLES TFT SLE ET BIV

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		62 125,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	62 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	62 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19104 (1)
LIBELLE : PROGICIEL GESTION FINANCIERE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		176 229,11	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	176 229,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	176 229,11	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19105 (1)
LIBELLE : ACQUISITION VAE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		233 859,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 859,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	233 859,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19106 (1)
LIBELLE : PETIT INVESTISSEMENT EXPLOITATION C-VELO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 348,85	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 348,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 319,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 029,85	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19107 (1)
LIBELLE : SURETE DE FONCTIONNEMENT TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		207 927,10	a 12 098,96	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 689,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	17 689,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 237,25	12 098,96	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	61 529,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	128 708,18	12 098,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-12 098,96
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20100 (1)
LIBELLE : PDM SMTC GARAGE A VELOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 689,83	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 689,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	67 689,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20101 (1)
LIBELLE : REGLAGE PAULVES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		106 200,00	a 43 622,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	106 200,00	43 622,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	106 200,00	43 622,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 622,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20104 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS VOIRIE BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 794 771,82	a 121 214,18	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	461 376,74	61 452,23	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	461 376,74	61 452,23	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 333 395,08	59 761,95	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 333 395,08	59 761,95	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-121 214,18
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20105 (1)
LIBELLE : TRAVAUX PLACES GNV LA PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		155 778,95	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	155 778,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	155 778,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21001 (1)
LIBELLE : ACQUISITION BUS 2021-2026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 220 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 220 000,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	2 220 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 220 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21002 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE QUAIS BUS 2021-2026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 398 379,77	a 3 727,50	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	293 428,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	293 428,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 104 951,69	3 727,50	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 084 854,06	3 727,50	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 097,63	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 727,50
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21003 (1)
LIBELLE : EXPERIMENTATION ET EXPLOITATION BUS A HYDROGENE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		901 633,90	a 16 875,22	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	304 805,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	304 805,23	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	596 828,67	16 875,22	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	596 828,67	16 875,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-16 875,22
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21004 (1)
LIBELLE : MAAS PLATEFORME NUMERIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		294 077,17	a 106 311,11	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	294 077,17	106 311,11	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	78 519,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	215 557,70	106 311,11	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-106 311,11
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21006 (1)
LIBELLE : OBSOLESCENCE TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 659 849,35	a 328 560,43	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 659 849,35	328 560,43	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 659 849,35	328 560,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-328 560,43
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21007 (1)
LIBELLE : GRAPHICAGE/HABILLAGE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 680 309,97	a 381 822,28	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 612 348,19	381 822,28	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 612 348,19	381 822,28	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 961,78	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo. corpo.	67 961,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-381 822,28
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21008 (1)
LIBELLE : SOLUTION INFORMATIQUE RH T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		496 057,65	a 80 647,24	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	496 057,65	80 647,24	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	496 057,65	80 647,24	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 647,24
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21101 (1)
LIBELLE : TRAVAUX AGENCE T2C CVC ET BILLETTIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		77 392,01	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 392,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	77 392,01	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21103 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DIVERS PF et IF IIGNE A

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 953 469,85	a 351 462,94	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 945 822,77	351 462,94	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 931 311,00	348 827,26	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 471,77	2 635,68	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 647,08	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	7 647,08	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-351 462,94
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21107 (1)
LIBELLE : ACQUISITION 2021 120 VAE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		144 660,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	144 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21108 (1)
LIBELLE : PASSERELLES BUS ET TRAM CHAMPRATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		92 670,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	75 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22001 (1)
LIBELLE : ÉTUDE EMC2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		825 439,00	a 10 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	825 439,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	825 439,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22002 (1)
LIBELLE : ACQUISITION VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 041 073,17	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 041 073,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 041 073,17	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22003 (1)
LIBELLE : SYSTEME D'INFORMATION T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 88 867,63	5 001,64	b 5 001,64	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	88 867,63	5 001,64	5 001,64	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	88 867,63	5 001,64	5 001,64	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-93 869,27
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22004 (1)
LIBELLE : OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 014 273,64	a 2 102 982,28	350 000,00	b 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	96 309,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	96 309,68	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 478 138,66	2 071 593,60	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 478 138,66	2 071 593,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 439 825,30	31 388,68	350 000,00	350 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 190 754,01	31 388,68	300 000,00	300 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	249 071,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
238	Avances commandes immo. incorp.		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 452 982,28
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22101 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS AUTRES BATIMENTS SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 331,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 331,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	12 331,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22102 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DEPOT PARDIEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		259 472,92	a 24 673,64	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	259 472,92	24 673,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	80 207,67	24 673,64	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	179 265,25	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 673,64
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22103 (1)
LIBELLE : VELO CARGO AE pour PDME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 468,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 468,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	4 468,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22104 (1)
LIBELLE : ACHAT BATIMENT AGENCE COMMERCIALE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		909 539,40	a 27 922,64	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	909 539,40	27 922,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	909 539,40	27 922,64	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
2313	Constructions		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 922,64
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22105 (1)
LIBELLE : REPARATION CHASSIS BUS HEULIEZ

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		200 000,00	a 100 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22107 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DEPOT CHAMPRADEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		391 979,15	a 467 786,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	391 979,15	467 786,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	383 134,49	467 786,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	8 844,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-467 786,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22108 (1)
LIBELLE : TRAVAUX PASSERELLE TRAMWAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		112 748,44	a 105 071,56	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 748,44	105 071,56	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	112 748,44	105 071,56	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-105 071,56
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23101 (1)
LIBELLE : OBSO IF COURANTS FAIBLES SIG FERROVIAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		113 348,31	a 83 970,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	113 348,31	83 970,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	113 348,31	83 970,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-83 970,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23102 (1)
LIBELLE : OBSO INSTALLATIONS FIXES COURANTS FAIBLES RMS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		287 262,95	a 83 148,70	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	287 262,95	83 148,70	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	287 262,95	83 148,70	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-83 148,70
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23104 (1)
LIBELLE : VELOS SPECIAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		69 465,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	69 465,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	69 465,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23105 (1)
LIBELLE : LOGICIEL OUTIL DE GESTION TAD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 600,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	35 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23106 (1)
LIBELLE : OUTIL TARIFICATION SOLIDAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 000,00	a 0,00	-10 000,00	b -10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	10 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23107 (1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT MAGASIN CHAMPRATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23108 (1)
LIBELLE : SYSTEME DE GESTION DU PATRIMOINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		402 424,81	a 198 174,32	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	402 424,81	198 174,32	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	402 424,81	198 174,32	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-198 174,32
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23109 (1)
LIBELLE : EXPLOITATION LIGNE H2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		421 550,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	421 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	421 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23110 (1)
LIBELLE : DETECTION INCENDIE MULTISITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		15 850,00	a 33 970,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 850,00	33 970,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 850,00	33 970,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 970,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23111 (1)
LIBELLE : BUS DES MOBILITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		48 190,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 190,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	48 190,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24001 (1)
LIBELLE : REFONTE MODELE MULTIMODAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24002 (1)
LIBELLE : SIEGE DU SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 100 514,63	a 2 796 485,37	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 100 514,63	2 796 485,37	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 100 514,63	2 796 485,37	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 796 485,37
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24103 (1)
LIBELLE : SYSTEME D'INFORMATION SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24104 (1)
LIBELLE : OBSOLESCENCE INSTALL FIXES COURANTS FAIBLES ENERGI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		43 418,18	a 123 150,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 418,18	123 150,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 418,18	123 150,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-123 150,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24108 (1)
LIBELLE : CAMION DE REMORQUAGE / VIABILITE HIVERNALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 264 209,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	264 209,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	264 209,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-264 209,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24109 (1)
LIBELLE : OPERATION DE PROLONGATION DE DUREE DE VIE DES BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		219 253,44	a 30 354,84	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 253,44	30 354,84	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	219 253,44	30 354,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 354,84
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24110 (1)
LIBELLE : TRAMWAY - AMELIORATIF COMPRESSEURS THR2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 159 096,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	159 096,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	159 096,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-159 096,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24111 (1)
LIBELLE : TRAMWAY - MI-VIE BATTERIES THR1

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24112 (1)
LIBELLE : TRAMWAY - AMELIORATIF PANTOGRAPHE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24113 (1)
LIBELLE : SECTIONNEURS TERRE ATELIER TRAMWAY R1 ET M4

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24114 (1)
LIBELLE : BALAYEUSE LAVEUSE ATELIER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24115 (1)
LIBELLE : ETUDE FUTURE LIGNE À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		37 260,00	a 37 260,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 260,00	37 260,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 260,00	37 260,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-37 260,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24116 (1)
LIBELLE : CONORMITE EXIGENCE REGLEMENTAIRE (NIS2, ISA 27K)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 280,00	a 5 720,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 280,00	5 720,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	8 280,00	5 720,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 720,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24117 (1)
LIBELLE : ENTRETIEN OUVRAGE D'ART

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 2 610,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 610,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 610,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 610,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24118 (1)
LIBELLE : ETUDE DE DEFINITION LIGNE A

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 68 350,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	68 350,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	68 350,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-68 350,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24119 (1)
LIBELLE : OUTIL EMC2 - COAPI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 60 000,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	60 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	60 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25001 (1)
LIBELLE : CARTOGRAPHIE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-300 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25101 (1)
LIBELLE : OUTIL EMC2 CAOPI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	-10 000,00	b -10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	10 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25102 (1)
LIBELLE : SERM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25103 (1)
LIBELLE : REFONTE SITE INTERNET + APPLICATION MOBILE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25104 (1)
LIBELLE : TRANSFERT D'ACTIVITE T2C

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25105 (1)
LIBELLE : LOGICIEL DE GESTION DES PROCES VERBAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25106 (1)
LIBELLE : OPERATION CYBER SECURITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25107 (1)
LIBELLE : LOCAL CHAUFFEUR NOUVEAU RESEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25108 (1)
LIBELLE : ACQUISITION 2 VEHICULES SMTC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25110 (1)
LIBELLE : STRATEGIE LICENCES MICROSOFT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	284,00		3 450,00	3 734,00	3 450,00	284,00
Créances douteuses	0,00	20/12/2021	3 450,00	3 450,00	3 450,00	0,00
Créances douteuses	284,00	06/07/2023	0,00	284,00	0,00	284,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	284,00		3 450,00	3 734,00	3 450,00	284,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : LIGNES B ET C 2025			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00
4581 LIGNE B ET C ETUDES PREALABLES SYSTEMES (5)	2 160,00	0,00	0,00	0,00
4581 LIGNES B ET C 2025 (5)	209 056,31	0,00	0,00	0,00
4581 LIGNE B ET C MAITRISE D'OUVRAGE INDEMNISATIONS (5)	2 074 154,07	0,00	0,00	0,00
4581 LIGNES B ET C 2025 (5)	1 964 490,11	0,00	0,00	0,00
4581 LIGNES B ET C 2025 (5)	1 111 638,31	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 361 498,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	12 812 947,11	7 745,35	4 010 000,00	4 017 745,35
4581 OPERATIONS GENERALES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES (5)	423 468,62	0,00	0,00	0,00
4581 OPERATIONS GENERALES FUTUR RESEAU (5)	2 627 134,61	0,00	0,00	0,00
4581 OPERATION GENERALE AMENAG RESEAU 2025 CAM (5)	732 918,74	7 745,35	1 200 000,00	1 207 745,35
4581 ENFOUISSEMENTS OPERATIONS GENERALES FUTUR RESEAU (5)	631 603,26	0,00	0,00	0,00
4581 OPERATIONS GENERALES FUTUR RESEAU (5)	8 397 821,88	0,00	2 810 000,00	2 810 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2025

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERATIONS INDUITES FUTUR RESEAU			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Dépenses nettes (a – c)	12 812 947,11	7 745,35	4 010 000,00	4 017 745,35	
RECETTES (b)	11 512 674,62	1 308 017,84	4 010 000,00	5 318 017,84	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	11 512 674,62	1 308 017,84	4 010 000,00	5 318 017,84	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	11 512 674,62	1 308 017,84	4 010 000,00	5 318 017,84	

N° opération : 19		Intitulé de l'opération : INSPIRE OPERATIONS SOUS MANDAT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	28 272 957,70	1 077 284,27	9 340 000,00	10 417 284,27	
4581 INSPIRE OPERATIONS SOUS MANDAT (5)	1 680,00	0,00	0,00	0,00	
4581 INSPIRE ACQUISITIONS FONCIERES HORS DEPOT (5)	1 000 437,55	1 370,00	0,00	1 370,00	
4581 INSPIRE MAITRISE D'OUVRAGE GENERAL CAM (5)	2 792 952,32	682 778,30	0,00	682 778,30	
4581 INSPIRE MAITRISE D'UVRE GENERAL CAM (5)	2 416 129,80	0,00	0,00	0,00	
4581 INSPIRE OPERATIONS SOUS MANDAT (5)	22 061 758,03	393 135,97	9 340 000,00	9 733 135,97	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	28 272 957,70	1 077 284,27	9 340 000,00	10 417 284,27	
RECETTES (b)	28 272 957,70	1 077 284,27	9 340 000,00	10 417 284,27	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	28 272 957,70	1 077 284,27	9 340 000,00	10 417 284,27	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	28 272 957,70	1 077 284,27	9 340 000,00	10 417 284,27	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
BUS_AQU/2021 ACCESSIBILITE QUAIS BUS 2021-2026	1 930 000,00	0,00	1 930 000,00	1 403 244,07	3 727,50	523 028,43
BUS_ACQ/2021 ACQUISITION BUS 2021-2026	57 000 000,00	0,00	57 000 000,00	0,00	9 070 000,00	47 930 000,00
VAE/2022 ACQUISITION VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE	2 270 000,00	0,00	2 270 000,00	1 041 073,17	340 000,00	888 926,83
CARTO_T2C/2025 CARTOGRAPHIE T2C	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00	300 000,00	130 000,00
BUS_HYDRO/2021 EXPERIMENTATION ET EXPLOITATION BUS HYDROGENE	8 463 000,00	0,00	8 463 000,00	901 633,90	783 975,22	6 777 390,88
EMC2/2022 Etude EMC2	850 000,00	0,00	850 000,00	825 439,00	20 000,00	4 561,00
LIG_BC/2019 LIGNES B ET C 2025	324 000 000,00	35 600 000,00	359 600 000,00	123 731 938,07	174 251 489,80	61 616 572,13
TRAM_OBSO/2021 OBSOLESCENCE TRAMWAY	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	1 659 849,35	578 560,43	2 761 590,22
SAEIV_REN/2022 OPERATIONS GENERALES FUTUR RESEAU	47 287 000,00	24 013 000,00	71 300 000,00	17 827 220,75	33 329 927,63	20 142 851,62
BIL_OBS/2016 Obsolescence billettique	10 216 950,00	1 835 000,00	12 051 950,00	10 201 644,77	1 850 305,23	0,00
MAAS/2021 PLATEFORME NUMERIQUE DE MOBILITE	600 000,00	0,00	600 000,00	294 077,17	166 311,11	139 611,72
REF_MODELE/2024 REFONTE MODELE MULTIMODAL	180 000,00	0,00	180 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
SECU_T2C/2019 SECURISATION SITES T2C	772 884,00	-17 627,92	755 256,08	748 268,19	6 987,89	0,00
SMTC SIEGE/2024 SIEGE DU SMTC	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00	2 100 514,63	6 099 485,37	300 000,00
INFO_T2C/2022 SYSTEME D'INFORMATION T2C	4 620 000,00	-3 029 300,00	1 590 700,00	1 446 830,73	93 869,27	50 000,00
T2C_GRAPH/2021 T2C LOGICIEL	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	1 721 087,04	611 822,28	167 090,68
GRAPHICAGE/HABILLAGE T2C_SIRH/2021 T2C LOGICIEL RH	1 150 000,00	0,00	1 150 000,00	496 057,65	360 647,24	293 295,11
TRAM_MMR/2015 Tramway maintenance matériel roulant	35 400 000,00	0,00	35 400 000,00	24 671 812,35	7 849 927,15	2 878 260,50

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2025

Présenté par (1) 1er Vice-Président,

A Clermont-Ferrand le 20/03/2025

(1) 1er Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Le comité syndical

A Clermont-Ferrand, le 20/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBERT Claude	
BERTUCAT Christophe	
CINEUX Cyril	
COURNOL Stéphane	
DAVID Marie	
DEMOUSTIER Christiane	
EGLI Eric	
EL HAFIDHI Sondès	
GALLIOT Blandine	
GANET Laurent	
GUILLOT Jacinthe	
MORVAN Jean-Marc	
NEHEMIE Patrick	
PRESLE Jean-Paul	
PRIVAT Claude	
RAGE François	
ROSLEY Patrick	
VATIN Thierry	
VESCOVI Gilles	
VIAL Christophe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VIGNAL Odile	
VIVIER Louis	
WEIBEL Thomas	

Certifié exécutoire par (1) 1er Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2025, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... 31
 Nombre de membres présents... 23
 Nombre de suffrages exprimés... 26
 VOTES :
 Pour... 26
 Contre... 0
 Abstentions... 0

Date de convocation : 14/03/2025

Présenté par (1),
 A. Desmont - Ferrand le 1^{er} Vice - Président

Le ... (1),

Délibéré par ... (2), réuni en session... du Comité Syndical
 A. Desmont - Ferrand, le 20/03/2025

Les membres ... (2),

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture.
 le.....et de la publication le .../.../....

A....., le .../.../....

(1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°3

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : VENTE DU SIEGE SOCIAL SMTC-AC/ T2CET DU DEPOT DE LA PARDIEU DE T2C - DESAFFECTATION

Le SMTC-AC est propriétaire d'un ensemble immobilier bâti et non bâti situé 15 Boulevard Robert Schuman à Clermont Ferrand,

Ce bien accueille actuellement le siège social du SMTC-AC et fait l'objet au profit de l'exploitant T2C d'une mise à disposition partielle du bien suivant contrat de service public en date du 23 novembre 2023.

Ce bien fait l'objet d'une affectation au service public des transports en commun et d'un aménagement indispensable à cet effet au sens de l'article L 2111-1 du CGPPP. Il appartient par conséquent au domaine public du SMTC-AC.

Le 12 décembre 2024, le SMTC-AC a conclu avec la société dénommée Ilot Pardieu, la vente en l'état futur d'achèvement d'un bâtiment dénommé « PHI » situé route de Cournon à la Pardieu, composé de 4 niveaux d'une surface de plancher globale de 2825,58 m² destiné à accueillir le

nouveau siège social du SMTC-AC, le déménagement du SMTC-AC étant prévu au plus tard pour le mois d'avril 2026.

La Régie T2C déménage également son siège social et son dépôt de la Pardieu vers le nouveau Centre d'exploitation et de maintenance situé pointe de Cournon d'Auvergne en novembre 2025.

Considérant la volonté du Président de céder une superficie de 61 894m² environ à détacher des parcelles cadastrées section DY n°628, 625, 627, 211, 412, 416 et 414 il convient préalablement d'organiser la sortie du domaine public des biens à céder.

Considérant qu'en application de la procédure de droit commun prévue par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, un bien appartenant au domaine public ne peut être cédé sans avoir fait l'objet au préalable d'une désaffectation et d'un acte administratif constatant son déclassement.

Considérant toutefois que le bien ne peut pas être immédiatement désaffecté et déclassé du domaine public selon la procédure de droit commun prévue à l'article L.2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article L.3112-4 du Code Général de la Propriété des personnes publiques un bien relevant du domaine public peut faire l'objet d'une promesse de vente dès lors que la désaffectation du bien concerné est décidée et que les nécessités du service public justifient que cette désaffectation permettant le déclassement ne prenne effet que dans un délai fixé par la promesse.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

- **le principe de la désaffectation de l'ensemble immobilier d'une superficie de 61 894 m² environ à détacher des parcelles cadastrées section DY n°628, 625, 627, 211, 412, 416 et 414 à céder et que les effets de la désaffectation seront reportés à une date déterminée dans la ou les promesses, en tout état de cause compatible avec les obligations de service public du SMTC-AC et de la T2C.**



Le Président du SMTC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°4

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES DU SMTC-AC

Vu l'article L2121-22 du CGCT et l'article 12 du Règlement Intérieur des instances du SMTC-AC,

Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 17 septembre 2020 de création des commissions permanentes du SMTC-AC,

Vu la délibération de Clermont Auvergne Métropole du 27 septembre 2024 actant la désignation de Mme Odile VIGNAL en qualité de déléguée titulaire au sein du Comité Syndical du SMTC-AC, en remplacement de Nicolas BONNET qui devient délégué suppléant,

Vu la désignation de nouveaux représentants par la commune de Mur-Sur-Allier par délibération du 21 décembre 2024 suite aux élections municipales des 8 et 15 décembre 2024, avec la désignation de Madame Jacinthe GUILLOT en qualité de déléguée titulaire au sein du Comité Syndical du SMTC-AC et de Monsieur Sylvain DELEVILLE en qualité de délégué suppléant,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'acter la nouvelle composition de ces commissions (liste annexée).**



Le Président du SMTC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

COMPOSITION DES COMMISSIONS SMT-C-AC

COMMISSION EN CHARGE DES FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Président : François RAGE	M. Christophe VIAL	M. Sébastien DONADIEU
Président suppléant : M. Patrick NEHEMIE	M. Claude PRIVAT	M. Stanislas RENIÉ
M. Gilles VESCOVI	M. Joel DERRE	Mme Jacqueline BOLIS
M. Flavien NEUVY	M. Eric HAYMA	Mme Dominique BRIAT
M. Aurélio MACIAN		

COMMISSION EN CHARGE DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE

Président : François RAGE	M. Christophe VIAL	M. Thierry VATIN
Président suppléant : M. Jean-Marc MORVAN	M. Flavien NEUVY	Mme Sondès EL HAFIDHI
M. Nicolas BONNET	M. Sébastien DONADIEU	M. Claude AUBERT
M. Christophe BERTUCAT	M. Philippe MAITRIAS	M. Aurélio MACIAN
M. Stanislas RENIÉ	M. Louis-Pierre MOREAU	Mme Raïssa RAY
Mme Anne-Marie PICARD	Mme Chantal LELIEVRE	M. Laurent GANET
M. Eric HAYMA	M. Patrick ROSLEY	M. Hamid AMAZIGH
M. Stéphane CURNOL	M. Alain CHARLAT	M. Jean-Pierre BUCHE
Mme Jacinthe GUILLOT	Mme Odile VIGNAL	M. DELEVILLE Sylvain

COMMISSION EN CHARGE DES OFFRES MULTISERVICES

Président : François RAGE	Mme Mina PERRIN	Mme Dominique BALICHARD
Président suppléant : M. Cyril CINEUX	M. Thomas WEIBEL	Mme Marie DAVID
M. Jérôme AUSLENDER	Mme Jacqueline BOLIS	Mme Blandine GALLIOT
M. Eric GRENET	M. Louis VIVIER	Mme Christiane DEMOUSTIER
M. Eric EGLI	M. Serge PICHOT	M. Henri GISSELBRECHT





Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération clermontoise
2 bis, rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance
Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°5

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : GESTION DES EMPLOIS – MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le président expose :

Suite à une promotion interne et au lancement de procédures de recrutement, il est proposé de mettre à jour le tableau des emplois.

Article	Emplois à supprimer	Emploi créé	Motif/mode de recrutement
1	« chargé de l'informatique et télécom » Grade : technicien 1 ^{ère} classe Groupe de fonction B1 Suppression au 01.10.25	« responsable systèmes d'information » Grade : ingénieur Groupe de fonction A4 du RIFSEEP Création à compter du 01.04.2025	Promotion interne
2	« directeur OMT » Grade : ingénieur principal Groupe de fonction A2 du RIFSEEP Suppression à compter du 1 ^{er} avril 2025	« Directeur OMT » Grade : attaché principal RIFSEEP : groupe de fonction A2 Création à compter du 1 ^{er} avril 2025	Recrutement Poste permanent susceptible d'être pourvu par un contractuel s'il n'a pas été possible de le pourvoir par voie statutaire

Le tableau des emplois mis à jour au 1^{er} avril 2025 est joint en annexe.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'approuver ces modifications.**



Le Président du SMTC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

PJ N° 1 DCS du 20 03 2025 du SMTC-AC
Tableau des effectifs au 01 04 2025 du SMTC-AC

Filière / Grades / Intitulés fiches de poste-emploi	RFSEEP	Direction	Postes permanents pourvus par titulaire ou contractuel - Ref. CCPP	Emplois budgétaires			Emplois vacants	Hors plafond Emplois vacants	Effectifs pourvus	Effectifs pourvus en ETP		
				TC	TNC	Total				Pourvus ETP Tit	Pourvus ETP Ctr	Total ETP
Emplois fonctionnels				1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Catégorie A				1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Directeurs généraux des services des communes de + 2 000 hab. (et équivalents)				1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services des communes de 150 à 400 000 hab.				1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
DCS	A1	D3	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Filière administrative				46	0	46	1	1	45	12,90	11,00	43,80
Catégorie A				22	0	22	1	1	21	11,60	9,90	20,60
Cadre d'emploi des Attachés territoriaux				22	0	22	1	1	21	11,60	9,90	20,60
Directeur Territorial				0	0	0	0	1	0	0,00	0,00	0,00
Hors programme				0	0	0	0	1	0	0,00	0,00	0,00
Attaché Hors classe				1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Directeur du pilotage de la performance et de la qualité des processus	A2	PPQP	CCO- Art L 3024 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Attaché principal				9	0	9	1	0	8	5,80	2,00	7,80
Chargée de mission RH	A5	RH	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Directrice de la communication externe et des relations institutionnelles	A2	COM	CCO- Art L 3024 18	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Cheffe de projet mise en place nouveaux services	A4	MDAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	0,00	0,00	0,00
Directrice des ressources humaines	A2	RH	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Responsable du Pôl Achats-Ressources administratives et juridiques	A3	MDAGP/RSE Rs et Jur	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Cheffe de projet communication InspiRe	A3	COM	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé d'études enquêtes mobilité et mobilité multimodal	A4	OMT	Ti	1	0	1	1	0	0	0,00	0,00	0,00
Directrice OMT	A2	OMT	CCO- Art L 3024 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Chargée de l'audit et de la qualité organisationnelle	A4	PPQP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Attaché				12	0	12	0	0	12	5,80	6,00	11,80
Chargée d'opérations procédures générales	A4	MDAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé de mission changement des pratiques de mobilité et multimodalité	A5	OMT	Ti	1	0	1	0	0	1	0,00	0,00	0,00
Chargé matériel routage, guidé, tramway et dossier STRMTG	A4	MDAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargée d'études, Connaissance du territoire	A4	OMT	CCO- Art L 3024 18	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Chargée de la stratégie digitale	A5	COM	CCO- Art L 3024 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Cheffe de projet grands projets de mobilité	A3	MDAGP	CCO- Art L 3024 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Chargée de communication	A5	COM	CCO- Art L 3024 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Contrôleur de gestion stratégique	A4	PPQP	CCO- Art L 3024 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Responsable administratif et budgétaire MDAGP	A4	MDAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé du pilotage du contrat et stratégie vélo	A5	PPQP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé de la stratégie tarifaire et de l'offre	A4	OMT	CCO- Art L 3024 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Chargée des Achats InspiRe	A4	MDAGP/RSE Rs et Jur	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00

PJ N° 1 DCS du 20 03 2025 du SMTC-AC
Tableau des effectifs au 01 04 2025 du SMTC -AC

Filières / Grades / Intitulés fiches de poste-emplois	RIFSEEP	Direction	Postes permanents pourvus par titulaire ou contractuel, Ref. CGFP	Emplois budgétaires			Emplois vacants	Hors plafond Emplois vacants	Effectifs pourvus	Effectifs pourvus en ETP		
				TC	T/C	Total				Pourvu ETP	Ta	Total ETP
Catégorie B				13	0	13	0	0	13	10,40	2,60	12,40
Rédacteurs territoriaux				13	0	13	0	0	13	10,40	2,60	12,40
Rédacteur principal de 1ère classe				3	0	3	0	0	3	2,80	0,00	2,80
Chargé des relations usagers	B2	DMF	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Opératrice budgétaire et comptable	B2	PPQP	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé de l'instruction et du suivi des dossiers de subvention	B2	DMF	Tit	1	0	1	0	0	1	0,80	0,00	0,80
Rédacteur principal de 2^{ème} classe				4	0	4	0	0	4	4,00	0,00	4,00
Gestionnaire RH pale-carrière	B2	RH	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargée du pilotage du contrat de service public de T2C	B1	PPQP	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistante de direction CMT / DG	B3	DMT/DG	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Coordinatrice budgétaire et comptable	B1	PPQP	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Rédacteur				6	0	6	0	0	6	3,60	2,00	5,60
Chargé du suivi administratif des assemblées	B2	PPQP	CDP-Art. 1324 2°	1	0	1	0	0	1	0,50	1,00	1,00
Chargé du pilotage budgétaire	B1	PPQP	Tit	1	0	1	0	0	1	0,80	0,00	0,80
Chargé des achats et des assurances	B2	MOA/RP/Se Ra et. Jir	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Opératrice budgétaire et comptable	B2	PPQP	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistant pilotage des contrats	B3	PPQP	Tit	1	0	1	0	0	1	0,80	0,00	0,80
Chargé du suivi de l'affaire TC	B2	DMT	CDP-Art. 1324 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Catégorie C				11	0	11	0	0	11	10,80	0,00	10,80
Adjoint administratif territoriaux				11	0	11	0	0	11	10,80	0,00	10,80
Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe				8	0	8	0	0	8	7,80	0,00	7,80
Chargée de la commande publique	C2	MOA/RP/Se Ra et. Jir	Tit	1	0	1	0	0	1	0,80	0,00	0,80
Assistante de direction	C2	ADR/Se Ra et	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistante de direction (projet informatique)	C2	ADR/Se Ra et	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé de la logistique administrative et technique	C2	MCA/Se Ra et	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistante / Chargée du développement des outils numériques	C2	DMT/COM	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargée de la commande publique	C2	MOA/RP/Se Ra et. Jir	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistante de direction COM	C2	COM	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistante de direction DG	C1	DG	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe				0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial				3	0	3	0	0	3	3,00	0,00	3,00
Assistante de direction	C2	PPQP	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Assistent de gestion RH - Carrière formation	C2	RH	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargée de l'accueil et de la gestion administrative commande publique	C2	AGR/Se Ra et	Tit	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00

PJ N° 1 DCS du 20 03 2025 du SMTC-AC
Tableau des effectifs au 01 04 2025 du SMTC -AC

Filières / Grades / Intitulés fiches de poste-emplois	RIFSEEP	Direction	Postes permanents pourvus par titulaire ou contractuel - Ref. CGFP	Emplois budgétaires			Emplois vacants	Hors plans/ Emplois vacants	Effectifs pourvus	Effectifs pourvus en ETP		
				TC	TNC	Total				Pourvu ETP Tit	Pourvus ETP Ctr	Total ETP
Filière technique				17	0	17	2	1	15,00	11,00	2,00	14,00
Catégorie A				13	0	13	2	0	11,00	2,00	2,00	11,00
Cadre d'emploi des Ingénieurs en chef territoriaux				1	0	1	0	0	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef				1	0	1	0	0	1,00	1,00	0,00	1,00
	A2	MOAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux				12	0	12	1	0	10	7,00	2,00	9,00
Ingénieur hors classe				0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
				0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal				7	0	7	1	0	6	5,00	1,00	6,00
Chargé d'opérations VRD	A3	MOAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Directeur MOAGP	A1	MOAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé de projet grands projets de mobilité (systèmes, dépôt et matériel roulant)	A3	MOAGP	CDI	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Chargé du lien mobilité durable et urbanisme	A3	OMT	Ti	1	0	1	1	0	0	0,00	0,00	0,00
Chargé d'opération nouveau dépôt et ouvrages d'art	A3	MOAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Conseil	A3	DC	Di	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé d'opérations VRD	A3	MOAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Ingénieur				5	0	5	1	0	4	2,00	1,00	3,00
Responsable du Pôle patrimoine et installations fixes	A3	MOAGP/PM	CDI-Art L 353-4 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
Ingénieur systèmes de transport	A3	MOAGP	Ti	1	0	1	1	0	0	0,00	0,00	0,00
Ingénieur systèmes Informatique	A4	MOAGP/PM	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chef de projets développement	A4	OMT	Ti	1	0	1	0	0	1	0,00	0,00	0,00
Chargée du matériel roulant non guidé (bus, PL, VL, vélos)	A4	MOAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Catégorie B				4	0	4	0	1	4	3,00	1,00	4,00
Cadre d'emploi des Techniciens territoriaux				4	0	4	0	1	4	3	1,00	4,00
Technicien principal de 1 ^{ère} classe				2	0	2	0	1	2	2,00	0,00	2,00
Chargé du patrimoine voirie	B1	MOAGP	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargé de l'informatique et des réseaux	B1	MOAGP	Ti	0	0	0	0	1	0	0,00	0,00	0,00
Chargé des relations employeurs	B2	OMT	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 ^{ème} classe				1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Chargée d'études nouvelles offres de mobilité	B2	OMT	Ti	1	0	1	0	0	1	1,00	0,00	1,00
Technicien	B1	MOAGP		1	0	1	0	0	1	0	1	1
Chargé du patrimoine bâti- installations fixes-GED	B1	MOAGP	CDI-Art L 353-4 2°	1	0	1	0	0	1	0,00	1,00	1,00
SOUS TOTAL POSTES PERMANENTS				64	0	64	3	2	61	45,60	14,00	59,60
POSTES NON PERMANENTS												
Apprentis				0	0	0	0	0	0	0	0	0
				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur				1	0	1	0	0	1	0	1	1
Chargé d'indemnisation projet Inspire	B1	MOAGP/PM	Ré et Jur	1	0	1	0	0	1	0	1	1
Attaché				1	0	1	0	0	1	0	1	1
chargé de communication projet Inspire	A4	COM	CDI Art L 353-24	1	0	1	0	0	1	0	1	1
Attaché Hors classe				1	0	1	1	0	0	0	0	0
Directeur finances projet Inspire et convention CSP 2023- 2028	A2	PPQP	CDI Art L 353-24	1	0	1	1	0	0	0	0	0
Ingénieur				2	0	2	1	0	1	0	1	1
Chargé opérations aménagements urbains	A4	MOAGP	CDI Art L 353-24	1	0	1	1	0	0	0	0	0
Chef de projet adjoint en charge des infra structures VRD	A3	MOAGP	CDI Art L 353-24	1	0	1	0	0	1	0	1	1
Collaborateur de cabinet				1	0	1	1	0	0	0	0	0
SOUS TOTAL POSTES NON PERMANENTS				6	0	6	3	0	5	0	3	3
TOTAL GENERAL				70	0	70	6	2	64	45,6	17	62,6

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°6

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

**OBJET : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT – CONTRAT DE PROJET –
DIRECTEUR DES FINANCES PROJET INSPIRE**

Vu le CGFP notamment les articles L 313-1 et L 332-24

Vu le décret 88-145 modifié

Vu les crédits inscrits au budget

Vu le tableau des emplois et des effectifs

Le Président expose :

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, il appartient au comité syndical de fixer l'effectif et de créer les emplois nécessaires au fonctionnement du SMTC-AC.

Considérant, que dans le cadre du projet InpiRe et du contrat de service public 2023-2028, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un agent contractuel en contrat de projet sur un emploi non permanent afin de :

- Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage et de reporting de la performance du nouveau réseau
- Concevoir et piloter l'exécution de contrats pérennes à la réalisation de la nouvelle offre de mobilité, en particulier le contrat de service public avec T2C

Le Président propose :

- La création d'un emploi non permanent (contrat de projet) de « directeur financier-projet inspiRe et CSP 2023-2028 » d'une durée de 36 mois, à compter, en fonction de la procédure de recrutement sur l'année 2025, au plus tôt du 1^{er} juin 2025.
- Une rémunération fixée en fonction de l'expérience en référence à la grille des attachés hors classe (catégorie A)
- Un classement dans le groupe de fonction A2 du RIFSEEP

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'approuver ces propositions.**



Le Président du SMTC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane COUNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°7

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : AUTORISATION D'ADHERER A LA NOUVELLE CONVENTION AVEC LE SERVICE INTERIM DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DOME

Références :

CGFP : articles L 332- 1 à L 332 -2 et L 452-44

PJ : projet de convention d'adhésion au service intérim du CDG63

Le Président expose :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme (CDG63), par l'intermédiaire de son service Missions Temporaires Intérim, permet aux collectivités qui le sollicitent, de faire face aux absences de leurs agents ou aux accroissements temporaires et ou saisonniers d'activités. Le SMTC-AC adhère depuis 2009 à ce service du CDG63 et les termes de la convention doivent être actualisés. La prestation intérim, consiste en la gestion administrative des dossiers des agents contractuels recrutés par la collectivité elle-même

(établissement du contrat de travail, des bulletins de salaire, des attestations de fin de contrat).

Les agents ainsi recrutés le sont dans le cadre d'une mise à disposition. Le Centre de Gestion devient l'employeur et se charge des opérations de suivi de dossiers.

La participation des collectivités, par agent, est fixée comme suit :

- La totalité des rémunérations et indemnités accessoires éventuelles, augmentées des charges patronales notamment, sécurité sociale, vieillesse, assurance chômage.
- Une participation aux frais de gestion et d'établissement de la paie équivalent à 4.5% du salaire brut et des charges de toute nature.
- L'assurance statutaire équivalente à 1.25 % (à compter du 01-01-2025). La paie des agents est faite par le Centre de Gestion qui transmet 2 bulletins de salaire, un à la collectivité et un à l'agent. Une facture mensuelle est adressée par le service intérim à la collectivité qui établit un mandat de régularisation.

Le Président propose :

- D'adhérer au service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- De l'autoriser à signer la convention d'adhésion au service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme et tous les documents devant être conclu

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 3

Blandine GALLIOT, Jean-Marc MORVAN et François RAGE n'ont pas pris part au vote.

- **D'approuver ces propositions.**



Le Président du SMTC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE INTERIM DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DÔME

Entre

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, ci-après désigné par « le Centre de Gestion », représenté par son Président, Tony BERNARD, dûment habilité par délibération n° 2020-45 du 12 novembre 2020,

d'une part,

Et

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération Clermontoise (SMTAC-Ac), ci-après désignée par « la collectivité », représentée par son Président, Monsieur François RAGE , dûment habilité par délibération n°1 du Comité syndical en date du 30 juillet 2020.

d'autre part,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L 332-23 et L 452-44,

Vu le Décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion n° 2015-47 en date du 24 novembre 2015,

Vu la délibération n° 2020-49 en date du 12 novembre 2020 portant délégation de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme,

Vu la délibération n° 5 en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal pour la durée de son mandat,

Considérant que le bon fonctionnement du service implique le recrutement d'agents contractuels pour assurer le remplacement des agents momentanément indisponibles ou pour effectuer des missions temporaires,

Il a été d'un commun accord arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue en application des dispositions de l'article L 452-44 du Code Général de la Fonction Publique.

A ce titre et à la demande de la « collectivité », le Centre de Gestion, peut engager la Collectivité des agents contractuels régis par les dispositions du décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels ou non titulaires de la Fonction Publique Territoriale afin de :

- Remplacer des agents territoriaux momentanément indisponibles ;
- Effectuer des missions temporaires.

La mission intérim est une mission facultative proposée aux collectivités. Elle consiste en la gestion administrative et financière des dossiers liés au recrutement des agents contractuels sélectionnés par les collectivités elles-mêmes.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DES PARTIES

ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU CENTRE DE GESTION – AUTORITE-HIERARCHIQUE

Les agents recrutés dans le cadre de la mission intérim du Centre de Gestion sont placés sous l'autorité hiérarchique du Président du Centre de gestion, leur employeur, et sont tenus de respecter les règles de fonctionnement du Service Intérim.

A ce titre, le Centre de Gestion s'engage en matière de :

A - Recrutement

- Procéder à la déclaration d'embauche auprès de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) ;
- Demander le casier judiciaire B2 ;
- Réclamer, si nécessaire, auprès des agents les documents manquants à la réalisation des contrats ;
- Contrôler la validité des titres de séjour et assurer leur suivi si nécessaire ;
- Rédiger le contrat de travail.

B - Suivi administratif de la paie

- Procéder à l'établissement et au versement de la paie ;
- Assurer la réception de tout arrêt de travail pour cause de maladie, accident de travail, maternité, paternité ou autres absences. Une transmission de l'information sera faite auprès de la Collectivité dans les plus brefs délais. En cas d'accident de travail-trajet, le Centre de Gestion informera sans délai sa Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail ;
- Transmettre l'attestation France Travail et le certificat de travail à l'agent au terme du contrat.

C - Organisation du travail, rémunération et discipline

- Intégrer, sur demande expresse de la collectivité, dans la rémunération versée aux agents, des indemnités déterminées en application de la délibération applicable dans la collectivité d'accueil, dans la mesure où ces indemnités sont liées aux modalités d'organisation du travail de la collectivité dans laquelle l'agent exerce leurs fonctions ;
- Appliquer les dispositions des conventions auxquelles la Collectivité est partie prenante, notamment avec le SDIS 63 pour l'engagement des sapeurs-pompiers ou le Ministère des Armées, pour le soutien apporté aux politiques de réserve opérationnelle ;
- En qualité d'employeur, le Centre de Gestion détient seul le pouvoir disciplinaire. Dès lors, en cas de problème disciplinaire ou d'insuffisance professionnelle, le Centre de Gestion est immédiatement averti par la Collectivité, au moyen d'un rapport écrit, précis et détaillé portant sur les griefs reprochés à l'agent.

D - Modalités de remboursement - conditions financières

- En début de mois suivant la liquidation des traitements, à établir et informer la Collectivité, par une facturation détaillée par agent, pour le versement des sommes dues ;
- Assurer l'envoi de façon simultanée du titre de recettes au Trésorier du Département ;
- En cas de contestation d'un prélèvement, le Centre de Gestion autorise le Directeur Régional des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes à débiter son compte du Trésor du montant contesté.

A cet effet, une autorisation de prélèvement automatique établie en 3 exemplaires signée par le représentant de la Collectivité, et annexée à la présente convention sera transmise au Directeur Régional des finances publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui en conservera un exemplaire, en fera parvenir un au comptable local de la Collectivité, et un au Payeur Départemental.

ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DE LA COLLECTIVITE – AUTORITE FONCTIONNELLE

Dans l'exercice de leurs fonctions, les agents mis à disposition par le Centre de Gestion sont placés sous l'autorité fonctionnelle de la Collectivité.

Le site d'affectation devient la résidence administrative de ces agents pendant toute la durée de la mission.

Dans ce cadre, la Collectivité, s'engage en matière de :

A - Recrutement

- Assurer la prospection et sélectionner les candidats et, à vérifier, le cas échéant, les habilitations et qualifications nécessaires à l'exercice des missions confiées à l'agent par la collectivité (permis de conduire, habilitation électrique...);
- Informer les candidats retenus et non retenus ;
- Transmettre au Centre de Gestion la demande de prise en charge ;
- Organiser le travail (horaires, ASA, congés payés, jours de formation...);
- Pour les congés de maladie ou accident de travail, les dépenses afférentes aux journées d'absences sont prises en charge par le centre de gestion. A ce titre, l'original de l'arrêt de maladie devra parvenir au centre de gestion dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les 48 heures qui suivent l'absence de l'agent en question

B - Hygiène et prévention

- Porter à la connaissance de l'agent tout document, mesure et consigne d'hygiène et sécurité ;
- Fournir et entretenir tout équipement permettant l'exécution des tâches confiées à l'agent, dans le respect des normes en vigueur :
 - outils de travail,
 - équipement de protection individuelle,
 - équipement de protection collective ;
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité au travail comme défini dans l'évaluation des risques de l'unité de gestion à laquelle l'agent sera affecté (Document d'Evaluation des Risques Professionnels -DUERP) ;
- Une visite médicale pourra être prévue pour s'assurer que l'agent présente les critères d'aptitude physique nécessaires à l'exercice du contrat.

C - Modalités de remboursement - Conditions financières

- Rembourser au Centre de Gestion la totalité des rémunérations et indemnités accessoires éventuelles, augmentées des charges patronales notamment, sécurité sociale, vieillesse, France Travail et assurances statutaires ;
 - Assurer le versement d'une participation aux frais de gestion et d'établissement de la paie équivalant à 4,5 % du salaire brut et des charges de toute nature, par agent mis à disposition et pour la durée de la mise à disposition ;

- Procéder au versement d'une participation au titre des assurances correspond à un pourcentage du montant composé de la rémunération principale, du supplément familial de traitement et des charges patronales de toute nature. Ce pourcentage est fixé dans le cadre du contrat conclu entre le Centre de Gestion et l'assureur concerné et est susceptible de modification. Toute modification du taux fera l'objet d'une information à la Collectivité ;
- Inscrire au budget de la Collectivité et mettre en recouvrement les crédits nécessaires au règlement des sommes dues au Centre de Gestion en application de la présente convention ;
- Autoriser le Centre de Gestion à prélever au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois sur son compte au Trésor les sommes qui sont dues au Centre de Gestion en remboursement des salaires et accessoires versés aux agents mis à disposition de la Collectivité, conformément aux opérations visées aux deux points prévus ci-dessus ;
- Emettre un mandat de régularisation, dans un délai d'un mois à compter du prélèvement ;
- En cas de contestation d'un prélèvement, le Centre de Gestion autorise le Directeur Régional des Finances Publiques D'Auvergne Rhône-Alpes à débiter son compte du Trésor du montant contesté.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS

Les conditions de recrutement et d'emplois sont précisées dans les contrats établis entre le Centre de gestion et les agents après accord de la Collectivité, à savoir :

- Nombre d'heures hebdomadaires ;
- Le motif du contrat ;
- Les dates du contrat ;
- Les agents contractuels seront rémunérés sur la base de l'indice du grade correspondant, et spécifié tout particulièrement par la collectivité, et ils percevront, le cas échéant, selon ce qui est pratiqué dans la collectivité et à la demande de celle-ci, un régime indemnitaire selon la catégorie de l'emploi. Ils percevront, le cas échéant l'indemnité de résidence (IR) et/ou le supplément familial de traitement (SFT) sur présentation de justificatifs ;
- Heures complémentaires, jusqu'à 35 heures hebdomadaires ou heures supplémentaires au-delà ;
- Indemnité compensatrice si les congés ne sont pas posés avant la fin du contrat.

Seul le Centre de Gestion, en tant qu'employeur, peut mettre fin, à la demande de la collectivité, à l'emploi d'un agent avant l'arrivée à terme du contrat de travail.

Les indemnités de licenciement éventuelles ainsi que l'ensemble des frais résultant d'un éventuel contentieux (hors vice de procédure) restant à la charge de la collectivité seront refacturés le cas échéant.

Le Centre de gestion se réserve le droit de procéder à une étude complète de la situation avant d'engager toute mesure visant à interrompre prématurément la mission.

ARTICLE 4 : DUREE DE LA CONVENTION – MODIFICATION - RESILIATION

La présente convention est conclue à partir de la date de sa signature et ce pour une durée de 5 ans.

Durant toute la période de la convention, cette dernière pourra être amenée à évoluer par avenant à l'initiative de l'une ou de l'autre des parties prenantes, conclu d'un commun accord entre l'ensemble des parties.

Les parties à la présente convention sont d'accord pour que la présente convention mette fin aux précédentes conventions qui porteraient sur la mise en œuvre de la mission Intérim et qui auraient été conclues précédemment.

Cette convention peut être résiliée à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, par lettre dûment motivée adressée en recommandé avec accusé de réception, dans le respect d'un préavis de 3 mois. Quel que soit le motif invoqué, la résiliation de la convention s'effectuera sans indemnités.

ARTICLE 5 : RESOLUTION DES LITIGES

Tout litige persistant résultant de l'application de la présente convention fera l'objet d'une tentative d'accord amiable entre les parties.

A défaut d'accord, tout litige pouvant résulter de l'application de la présente convention relève de la compétence du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Fait en trois exemplaires à Clermont-Ferrand,

Le

**Pour le Centre de Gestion
du Puy-de-Dôme,
Le Président,**

**Pour la Collectivité
Le Maire, Le Président,**

**Tony BERNARD
Maire de Châteldon**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°8

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DOME AFIN DE LANCER UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION EN MATIERE DE SANTE

Références :

- Code général de la fonction publique (CGFP) ;
- Code de la sécurité sociale ;
- Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- Décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement.

Le Président expose :

Le volet santé de la protection sociale complémentaire couvre les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne ainsi que la maternité. Il constitue un complément aux remboursements de la sécurité sociale en apportant une couverture additionnelle aux frais de soins.

Actuellement facultative, la participation de l'employeur à une protection santé deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2026.

Depuis le 1er janvier 2013, dans le cadre de la procédure de labellisation, le SMTC-AC participe déjà à la protection sociale complémentaire de ses agents titulaires et contractuels en versant une aide à tout agent justifiant de l'adhésion à une complémentaire santé labellisée. Le montant actuel de cette participation s'élève à 18 euros et dépasse donc les obligations réglementaires qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2026.

Cependant, en raison de l'augmentation des cotisations de santé, il convient d'examiner le maintien de la participation à des contrats labellisés ou l'opportunité d'une participation dans le cadre d'un contrat collectif. Un diagnostic sera ainsi réalisé dans les prochains mois et un questionnaire diffusé aux agents afin de recueillir leurs attentes et préférences en matière de prestations sociales complémentaires, tant pour la santé que pour le maintien de la garantie de salaire.

Dans l'attente des résultats de cette consultation, il paraît opportun d'entreprendre les démarches nécessaires à l'adhésion à la convention de participation qui sera proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme (CDG63).

En effet, conformément aux dispositions de l'article L. 827-7 du Code général de la fonction publique, le CDG63 a engagé, pour le compte des collectivités et établissements qui le souhaitent, une procédure de mise en concurrence afin de sélectionner un organisme ou un groupement d'organismes compétents, au sens de l'article L. 827-5 du même code, et de conclure avec celui-ci une convention de participation portant sur la garantie santé à compter du 1er janvier 2026.

La conclusion d'une telle convention doit intervenir à l'issue d'une procédure de mise en concurrence transparente et non discriminatoire, conformément au décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011.

Au terme de cette consultation, le SMTC-AC conservera la possibilité soit de maintenir les modalités actuelles de participation à un contrat individuel labellisé souscrit par l'agent, soit, en fonction des tarifs et garanties proposés, d'adhérer à la convention de participation. L'adhésion à un tel contrat devra alors être approuvée par l'assemblée délibérante et fera l'objet d'une convention avec le CDG63.

Il est à noter que la participation à un contrat labellisé ne pourrait pas être cumulée avec celle découlant d'une convention de participation.

Au vu de ces éléments, le Président propose de :

- Mandater le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de mener, pour le compte du SMTC-AC, la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour la garantie santé ;
- Communiquer au CDG63 les caractéristiques quantitatives et qualitatives des effectifs concernés ;

- Prendre acte que l'adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG63 et après approbation par délibération et signature d'une convention avec le CDG63, étant entendu qu'après analyse des tarifs et garanties proposés, le SMTC-AC pourra décider de ne pas souscrire au contrat collectif proposé par le CDG63.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

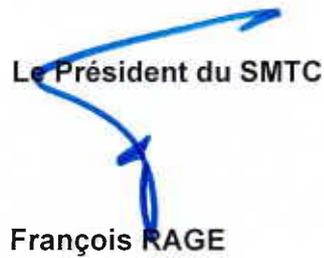
Abstention : 0

NPPV : 3

Blandine GALLIOT, Jean-Marc MORVAN et François RAGE n'ont pas pris part au vote.

- D'approuver ces propositions.**



Le Président du SMTC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°9

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

**OBJET : CONVENTION RELATIVE A L'EXPLOITATION DE LA NAVETTE TOURISTIQUE
CLERMONT-FERRAND ⇨ CHAINE DES PUYs ⇨ VULCANIA – VOLCAN DE LEMPTÉGY**

Contexte

A partir de 2012, une ligne affrétée par le Département dessert une partie de l'année le parc à thème Vulcania au départ de Clermont-Ferrand. Ce site constitue un pôle d'attractivité touristique au sein de la Chaîne des puy.

En application de la loi NOTRe et afin de transférer progressivement la compétence « transport interurbain » du Département du Puy-de-Dôme à la Région Auvergne Rhône Alpes (AURA), une convention de délégation a été conclue entre les 2 parties jusqu'au 31 août 2020.

Afin de répondre à une demande de la Société d'Economie Mixte SEM VOLCANS, une réflexion globale a été menée en 2020 pour une desserte d'ensemble sur le secteur Vulcania – Parking des Goules, mieux adaptée à la fréquentation et aux problèmes de stationnement et d'accessibilité (classement de la Chaîne des puys à l'UNESCO).

Une convention d'exploitation tripartite « SEM VOLCANS – REGION AURA – SMTC-AC » a alors été signée pour une durée de 5 ans (2020-2025). La Région Auvergne-Rhône-Alpes est désignée Maître d'Ouvrage et la desserte est soumise à la tarification mise en œuvre par le SMTC-AC.

Deux avenants ont été signés durant cette période, à savoir :

- L'avenant n°1 de septembre 2022 porte sur la **modification des modalités de participation financière du SMTC-AC**. Initialement, le SMTC-AC versait 2 500 € forfaitaire par an ainsi que les recettes de vente des titres.
Désormais le SMTC-AC participe à hauteur de 5 000 € forfaitaire par an sans reversement des recettes, simplifiant ainsi le calcul et le versement du montant dû en fin d'exercice.
- L'avenant n°2 de juin 2024 porte sur **l'ajout de la desserte du Volcan de Lemptégy** et sur les modalités financières pour **intégrer la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE & VOLCANS**, en lieu et place de la SEM VOLCANS.
Le circuit dessert donc désormais le parking des Goules, Vulcania et le Volcan de Lemptegy, depuis Clermont-Ferrand.
La répartition financière est de 5 000 €/an pour le SMTC-AC, 10 000 €/an pour RLV et la Région AURA prend en charge le complément qui s'élève à ce jour à 28 300 €/an.

Pour information, les périodes et la fréquence de circulation de la navette sont les suivantes :

- Vacances de printemps, vacances de la Toussaint, week-ends de l'Ascension, de la Pentecôte et du 11 novembre : un aller-retour par jour.
- Vacances d'été : deux allers-retours par jour.

Concernant la fréquentation entre 2020 et 2024 :

- La navette n'a pas circulé durant les vacances et les week-ends au cours des printemps 2020 et 2021, en raison de l'épidémie de Covid et des périodes de confinement.
- La navette connaît une fréquentation qui tend à augmenter au fil des ans avec près de 5000 montées en 2024 (2000 montées en 2020).

Modalités de renouvellement de la convention tripartite entre la Région AURA, le SMTC-AC et Riom Limagne et Volcans :

La convention actuelle arrive à échéance en mars 2025, il est proposé de la renouveler selon des modalités similaires à la précédente, à savoir :

- **Maintien du circuit actuel** qui permet de desservir le parking des Goules, Vulcania et le Volcan de Lemptegy depuis Clermont-Ferrand ;
- **Maîtrise d'ouvrage portée par la Région ;**
- **Application de la gamme tarifaire du SMTC-AC** (avec valideur Oûra paramétré pour permettre la validation des titres) ;
- **Maintien du financement actuel**, à savoir 5 000 €/an forfaitaire pour le SMTC-AC.
Le montant est prévu au BP 2025.
La recette des ventes est collectée par T2C.

Il est proposé d'établir la convention pour une durée initiale d'un an renouvelable par tacite reconduction, dans la limite maximale portée jusqu'au 31/12/2029.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'autoriser le Président à signer la Convention relative à l'exploitation de la navette touristique Clermont-Ferrand > Chaîne des Puys > Vulcania > Volcan de Lempdes.**




Le Président du SMTC
François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



**CONVENTION RELATIVE A L'EXPLOITATION DE LA NAVETTE
TOURISTIQUE
CLERMONT-FERRAND ⇔ CHAINE DES PUYYS ⇔ VULCANIA –
VOLCAN DE LEMPTÉGY**

Entre :

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise,
2 bis rue de l'Hermitage 63063 Clermont-Ferrand Cedex, représenté par Monsieur
François RAGE, son Président, ci-après dénommé « le SMTAC - AC »

Et

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, sise 101 Cours Charlemagne, CS 20033, 69269
Lyon, Cedex 2, représentée par Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, son Président,
ci-après dénommée « la REGION »

Et

La Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE & VOLCANS, 5 mail Jost
Pasquier CS 80045 63201 Riom Cedex, représentée par Monsieur Frédéric
BONNICHON, son Président,
ci-après dénommée « Riom Limagne & Volcans »

*VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la
République,*

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des transports,

VU la délibération n°C25-XXXX du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise adoptée par son Comité Syndical lors de son Assemblée délibérante du 20/03/2025,

VU la délibération n°XXXXX du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes adoptée par son Assemblée Délibérante lors de la Commission permanente du XX/XX/2025

VU la délibération n°XXXX de la Communauté d'Agglomération RIOM LIMAGNE & VOLCANS adoptée par son conseil communautaire du XX/XX/2025,

Préambule

La desserte de Vulcania, en provenance de Clermont-Ferrand, a été mise en place en 2012,

En 2019-2020 une réflexion globale a été engagée sur cette desserte avec le SMTC-AC, la SEM Volcans (exploitant du parc de Vulcania), le Département du Puy-de-Dôme et la Région. La desserte a été repensée et une convention d'exploitation tripartite « parc Vulcania – Région – SMTC-AC » a été signée pour une durée de 5 ans (2020-2025).

En 2024, la desserte de la navette saisonnière a été modifiée pour desservir Le Volcan de Lemptegy, parc touristique voisin de celui de Vulcania;. La communauté d'agglomération Riom, Limagne & Volcans a intégré le partenariat en lieu et place de la SEM Volcans qui exploite le parc Vulcania ce qui a donné lieu à un avenant à la convention initiale.

Cette desserte touristique, forte d'une progression constante en termes de fréquentation depuis 2020, renforce son partenariat avec le SMTC-AC et Riom, Limagne & Volcans.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre la Région, le SMTC-AC et Riom, Limagne & Volcans pour la mise en place de la desserte Clermont-Ferrand ⇨ Chaîne des Puys ⇨ Vulcania – Parc du Volcan de Lemptegy.

ARTICLE 2 : MAITRISE D'OUVRAGE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est désignée Maître d'Ouvrage de l'opération.

ARTICLE 3 : CIRCUIT DE LA DESSERTE

Clermont-Ferrand ⇨ Chaîne des Puys (col des Goules)⇨ Vulcania ⇨ Volcan de Lemptegy
Volcan de Lemptegy ⇨ Vulcania ⇨ Chaîne des Puys ⇨ Clermont-Ferrand

Trajet : Gare SNCF de Clermont-Ferrand – Michel de l'Hospital – Maison de la culture – Carrefour Europe – Royat Allard – Royat Pépinière – La Font de l'Arbre – La Baraque – Route de Limoges – Parking des Goules – Vulcania – Volcan de Lemptegy (trajet inverse pour le retour).

ARTICLE 4 : CONDITIONS TARIFAIRES

La montée à bord des véhicules assurant la desserte désignée à l'article 3 est soumise à la tarification urbaine décidée par le SMTC AC. Le véhicule sera équipé, par la Région, d'un valideur Oûra paramétré pour permettre la validation des titres de la gamme tarifaire du SMTC-AC. La vente à bord de tickets unitaires sera réalisée par le conducteur du véhicule. La recette de ces ventes sera collectée par T2C.

ARTICLE 5 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION DE LA DESSERTE

La desserte sera assurée par l'entreprise qui sera retenue dans le cadre du renouvellement du marché pour 2026 lequel sera effectué par la Région. La Région prendra en compte dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) les précisions concernant la vente à bord fournies par le SMTC-AC.

ARTICLE 6 : LIVRÉE, POTEAUX ET GUIDE HORAIRES

La Région définit et prend en charge le pelliculage de la livrée du véhicule. Un affichage spécifique à la navette sera prévu sur les poteaux des arrêts desservis (cf détails des arrêts en article 3). Les horaires de la navette seront intégrés dans le guide horaires T2C.

ARTICLE 7 : MODALITÉS FINANCIÈRES

Le montant du coût total du service (mise en place de la desserte Clermont-Ferrand → Chaîne des Puys → Vulcania/Lemptegy) est estimé à 43 300 € HT.

La participation annuelle de chaque partenaire est prévue de la façon suivante :

- La Région : 28 300 € estimés
- RIOM LIMAGNE & VOLCANS : 10 000 € forfaitaire
- Le SMTC - AC : 5 000 € forfaitaire

Riom, Limagne & Volcans et le SMTC-AC versent leur participation en fin d'exercice sur appel de fonds de la Région.

ARTICLE 8 : SUIVI DES PRESTATIONS

Toutes modifications de la navette devront faire l'objet d'une décision de l'ensemble des parties prenantes. Par ailleurs, une évaluation sera réalisée chaque année par les partenaires.

Les parties s'engagent à s'informer mutuellement des modifications pouvant intervenir et acteront, au plus tard, avant le 31 janvier de l'année en cours, du plan transport de la navette pour la future année d'exploitation.

ARTICLE 9 : DURÉE



La convention prend effet, à compter du ~~01/XX/04XX~~/2025 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 4 reconductions, portant jusqu'au 31/12/2029 maximum la date finale de validité de la présente convention. La convention pourra être résiliée par un des signataires sur demande expresse transmise aux autres signataires au moins trois mois avant la date anniversaire du marché.

Commenté [CH1]: à préciser ici jura et Régions

Fait à Clermont-Ferrand,
en trois exemplaires originaux, le

Pour le SMTC - AC,
Le Président

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Le Président

Pour Riom, Limagne &
Volcans
Le Président

François RAGE

Fabrice PANNEKOUCKE

Frédéric BONNICHON

Projet

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°9

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

**OBJET : CONVENTION RELATIVE A L'EXPLOITATION DE LA NAVETTE TOURISTIQUE
CLERMONT-FERRAND ⇨ CHAINE DES PUYs ⇨ VULCANIA – VOLCAN DE LEMPTÉGY**

Contexte

A partir de 2012, une ligne affrétée par le Département dessert une partie de l'année le parc à thème Vulcania au départ de Clermont-Ferrand. Ce site constitue un pôle d'attractivité touristique au sein de la Chaîne des puy.

En application de la loi NOTRe et afin de transférer progressivement la compétence « transport interurbain » du Département du Puy-de-Dôme à la Région Auvergne Rhône Alpes (AURA), une convention de délégation a été conclue entre les 2 parties jusqu'au 31 août 2020.

Afin de répondre à une demande de la Société d'Economie Mixte SEM VOLCANS, une réflexion globale a été menée en 2020 pour une desserte d'ensemble sur le secteur Vulcania – Parking des Goules, mieux adaptée à la fréquentation et aux problèmes de stationnement et d'accessibilité (classement de la Chaîne des puys à l'UNESCO).

Une convention d'exploitation tripartite « SEM VOLCANS – REGION AURA – SMTC-AC » a alors été signée pour une durée de 5 ans (2020-2025). La Région Auvergne-Rhône-Alpes est désignée Maître d'Ouvrage et la desserte est soumise à la tarification mise en œuvre par le SMTC-AC.

Deux avenants ont été signés durant cette période, à savoir :

- L'avenant n°1 de septembre 2022 porte sur la **modification des modalités de participation financière du SMTC-AC**. Initialement, le SMTC-AC versait 2 500 € forfaitaire par an ainsi que les recettes de vente des titres.
Désormais le SMTC-AC participe à hauteur de 5 000 € forfaitaire par an sans reversement des recettes, simplifiant ainsi le calcul et le versement du montant dû en fin d'exercice.
- L'avenant n°2 de juin 2024 porte sur **l'ajout de la desserte du Volcan de Lemptégy** et sur les modalités financières pour **intégrer la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE & VOLCANS**, en lieu et place de la SEM VOLCANS.
Le circuit dessert donc désormais le parking des Goules, Vulcania et le Volcan de Lemptegy, depuis Clermont-Ferrand.
La répartition financière est de 5 000 €/an pour le SMTC-AC, 10 000 €/an pour RLV et la Région AURA prend en charge le complément qui s'élève à ce jour à 28 300 €/an.

Pour information, les périodes et la fréquence de circulation de la navette sont les suivantes :

- Vacances de printemps, vacances de la Toussaint, week-ends de l'Ascension, de la Pentecôte et du 11 novembre : un aller-retour par jour.
- Vacances d'été : deux allers-retours par jour.

Concernant la fréquentation entre 2020 et 2024 :

- La navette n'a pas circulé durant les vacances et les week-ends au cours des printemps 2020 et 2021, en raison de l'épidémie de Covid et des périodes de confinement.
- La navette connaît une fréquentation qui tend à augmenter au fil des ans avec près de 5000 montées en 2024 (2000 montées en 2020).

Modalités de renouvellement de la convention tripartite entre la Région AURA, le SMTC-AC et Riom Limagne et Volcans :

La convention actuelle arrive à échéance en mars 2025, il est proposé de la renouveler selon des modalités similaires à la précédente, à savoir :

- **Maintien du circuit actuel** qui permet de desservir le parking des Goules, Vulcania et le Volcan de Lemptegy depuis Clermont-Ferrand ;
- **Maîtrise d'ouvrage portée par la Région ;**
- **Application de la gamme tarifaire du SMTC-AC** (avec valideur Oûra paramétré pour permettre la validation des titres) ;
- **Maintien du financement actuel**, à savoir 5 000 €/an forfaitaire pour le SMTC-AC.
Le montant est prévu au BP 2025.
La recette des ventes est collectée par T2C.

Il est proposé d'établir la convention pour une durée initiale d'un an renouvelable par tacite reconduction, dans la limite maximale portée jusqu'au 31/12/2029.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'autoriser le Président à signer la Convention relative à l'exploitation de la navette touristique Clermont-Ferrand > Chaîne des Puys > Vulcania > Volcan de Lempdes.**




Le Président du SMTC
François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



**CONVENTION RELATIVE A L'EXPLOITATION DE LA NAVETTE
TOURISTIQUE
CLERMONT-FERRAND ⇔ CHAINE DES PUYs ⇔ VULCANIA –
VOLCAN DE LEMPTÉGY**

Entre :

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise,
2 bis rue de l'Hermitage 63063 Clermont-Ferrand Cedex, représenté par Monsieur
François RAGE, son Président, ci-après dénommé « le SMTAC - AC »

Et

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, sise 101 Cours Charlemagne, CS 20033, 69269
Lyon, Cedex 2, représentée par Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, son Président,
ci-après dénommée « la REGION »

Et

La Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE & VOLCANS, 5 mail Jost
Pasquier CS 80045 63201 Riom Cedex, représentée par Monsieur Frédéric
BONNICHON, son Président,
ci-après dénommée « Riom Limagne & Volcans »

*VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la
République,*

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des transports,

VU la délibération n°C25-XXXX du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise adoptée par son Comité Syndical lors de son Assemblée délibérante du 20/03/2025,

VU la délibération n°XXXXX du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes adoptée par son Assemblée Délibérante lors de la Commission permanente du XX/XX/2025

VU la délibération n°XXXX de la Communauté d'Agglomération RIOM LIMAGNE & VOLCANS adoptée par son conseil communautaire du XX/XX/2025,

Préambule

La desserte de Vulcania, en provenance de Clermont-Ferrand, a été mise en place en 2012,

En 2019-2020 une réflexion globale a été engagée sur cette desserte avec le SMTC-AC, la SEM Volcans (exploitant du parc de Vulcania), le Département du Puy-de-Dôme et la Région. La desserte a été repensée et une convention d'exploitation tripartite « parc Vulcania – Région – SMTC-AC » a été signée pour une durée de 5 ans (2020-2025).

En 2024, la desserte de la navette saisonnière a été modifiée pour desservir Le Volcan de Lemptegy, parc touristique voisin de celui de Vulcania;. La communauté d'agglomération Riom, Limagne & Volcans a intégré le partenariat en lieu et place de la SEM Volcans qui exploite le parc Vulcania ce qui a donné lieu à un avenant à la convention initiale.

Cette desserte touristique, forte d'une progression constante en termes de fréquentation depuis 2020, renforce son partenariat avec le SMTC-AC et Riom, Limagne & Volcans.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre la Région, le SMTC-AC et Riom, Limagne & Volcans pour la mise en place de la desserte Clermont-Ferrand ⇨ Chaîne des Puys ⇨ Vulcania – Parc du Volcan de Lemptegy.

ARTICLE 2 : MAITRISE D'OUVRAGE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est désignée Maître d'Ouvrage de l'opération.

ARTICLE 3 : CIRCUIT DE LA DESSERTE

Clermont-Ferrand ⇨ Chaîne des Puys (col des Goules)⇨ Vulcania ⇨ Volcan de Lemptegy
Volcan de Lemptegy ⇨ Vulcania ⇨ Chaîne des Puys ⇨ Clermont-Ferrand

Trajet : Gare SNCF de Clermont-Ferrand – Michel de l'Hospital – Maison de la culture – Carrefour Europe – Royat Allard – Royat Pépinière – La Font de l'Arbre – La Baraque – Route de Limoges – Parking des Goules – Vulcania – Volcan de Lemptegy (trajet inverse pour le retour).

ARTICLE 4 : CONDITIONS TARIFAIRES

La montée à bord des véhicules assurant la desserte désignée à l'article 3 est soumise à la tarification urbaine décidée par le SMTC AC. Le véhicule sera équipé, par la Région, d'un valideur Oûra paramétré pour permettre la validation des titres de la gamme tarifaire du SMTC-AC. La vente à bord de tickets unitaires sera réalisée par le conducteur du véhicule. La recette de ces ventes sera collectée par T2C.

ARTICLE 5 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION DE LA DESSERTE

La desserte sera assurée par l'entreprise qui sera retenue dans le cadre du renouvellement du marché pour 2026 lequel sera effectué par la Région. La Région prendra en compte dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) les précisions concernant la vente à bord fournies par le SMTC-AC.

ARTICLE 6 : LIVRÉE, POTEAUX ET GUIDE HORAIRES

La Région définit et prend en charge le pelliculage de la livrée du véhicule. Un affichage spécifique à la navette sera prévu sur les poteaux des arrêts desservis (cf détails des arrêts en article 3). Les horaires de la navette seront intégrés dans le guide horaires T2C.

ARTICLE 7 : MODALITÉS FINANCIÈRES

Le montant du coût total du service (mise en place de la desserte Clermont-Ferrand → Chaîne des Puys → Vulcania/Lemptegy) est estimé à 43 300 € HT.

La participation annuelle de chaque partenaire est prévue de la façon suivante :

- La Région : 28 300 € estimés
- RIOM LIMAGNE & VOLCANS : 10 000 € forfaitaire
- Le SMTC - AC : 5 000 € forfaitaire

Riom, Limagne & Volcans et le SMTC-AC versent leur participation en fin d'exercice sur appel de fonds de la Région.

ARTICLE 8 : SUIVI DES PRESTATIONS

Toutes modifications de la navette devront faire l'objet d'une décision de l'ensemble des parties prenantes. Par ailleurs, une évaluation sera réalisée chaque année par les partenaires.

Les parties s'engagent à s'informer mutuellement des modifications pouvant intervenir et acteront, au plus tard, avant le 31 janvier de l'année en cours, du plan transport de la navette pour la future année d'exploitation.

ARTICLE 9 : DURÉE



La convention prend effet, à compter du ~~01/XX/04XX~~/2025 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 4 reconductions, portant jusqu'au 31/12/2029 maximum la date finale de validité de la présente convention. La convention pourra être résiliée par un des signataires sur demande expresse transmise aux autres signataires au moins trois mois avant la date anniversaire du marché.

Commenté [CH1]: à préciser ici jura et Régions

Fait à Clermont-Ferrand,
en trois exemplaires originaux, le

Pour le SMTC - AC,
Le Président

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Le Président

Pour Riom, Limagne &
Volcans
Le Président

François RAGE

Fabrice PANNEKOUCKE

Frédéric BONNICHON

Projet

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

DÉLIBÉRATION N°10

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

OBJET : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE RLV ET LE SMTC-AC

Au quotidien, les flux entre les territoires de Riom, Limagne et Volcans (RLV) et du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC), traduisent les choix résidentiels et leurs conséquences de migrations pendulaires liées à la concentration et à la ségrégation des activités et des habitats.

Le choc que constitue la transition écologique, qu'il soit de prix (celui de l'essence) ou de comportement (évolution sociétale), modifie la demande de transports, volume et mode, par contrainte ou choix. Les Autorités Organisatrices de la Mobilité, chargées de construire une politique d'offre, sont amenées à collaborer plus fortement à l'échelle des bassins de vie, pour faire face à une demande croissante de politique publique.

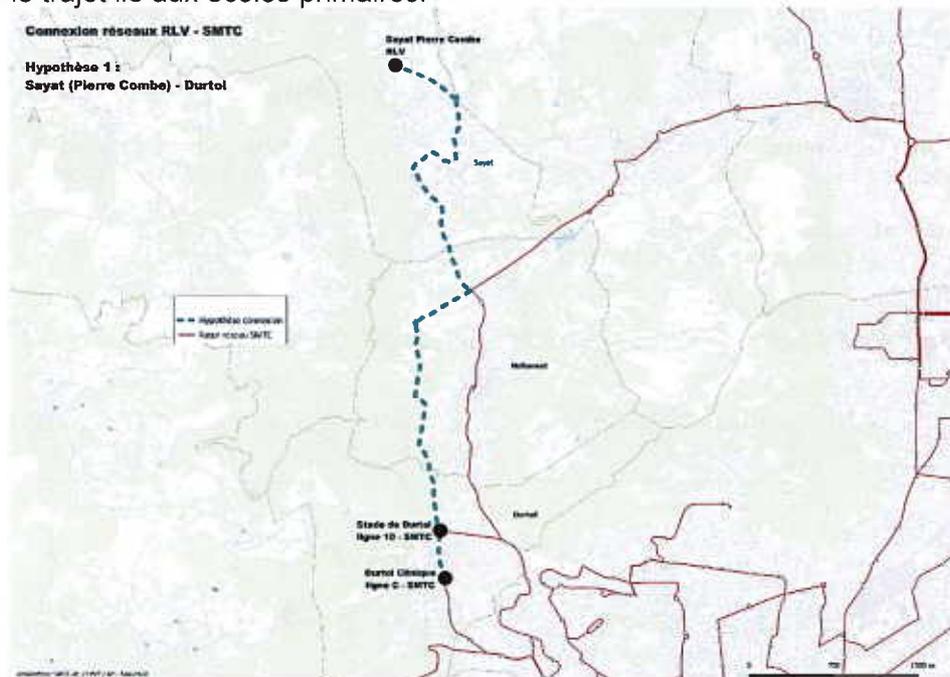
Depuis 2018, la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcan (RLV) et le SMTC-AC ont œuvré conjointement pour le maintien des lignes régulières entre Sayat et Clermont Ferrand d'une part et Saint Beauzire et Clermont Ferrand d'autre part.

La dernière convention de groupement de commande entre RLV et le SMTC-AC (délibérée en décembre 2021) a donné lieu au recrutement, via un marché public, d'un prestataire pour l'exploitation de la ligne 32 et de la ligne 33, sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2026.

Le renouvellement de la délégation de service public de RLV et le projet de nouveau réseau INSPIRE, mis en œuvre par le SMTC-AC, prévoient chacun une augmentation de 20% de l'offre. Ils ont été l'occasion de mieux penser les points d'accroches entre les réseaux, au Nord en remplacement des lignes 32 et 33, et de proposer de nouveaux développements à l'est du territoire concerné.

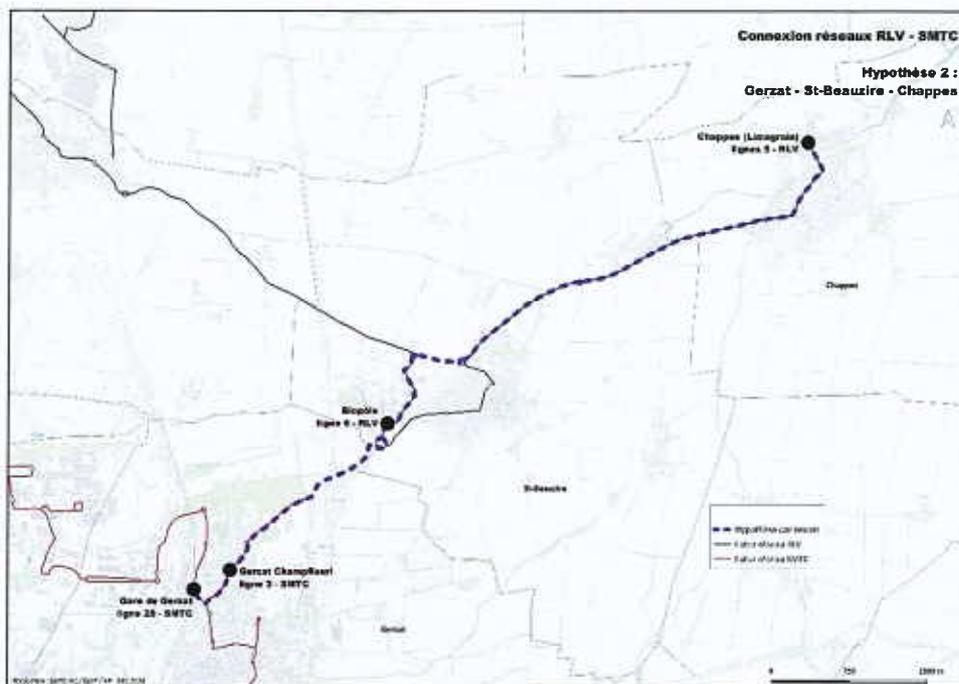
1. Ligne SAYAT (arrêt Pierre Combe) <> DURTOL

Ce tracé initial vise à desservir le bourg de Sayat dans son intégralité, entreprise Hermès incluse (située au niveau de l'arrêt actuel "Pierre Combe"). La desserte du hameau d'Argnat, qui se justifierait essentiellement pour le motif scolaire, relève de la compétence de RLV pour ce qui concerne le trajet lié aux écoles primaires.



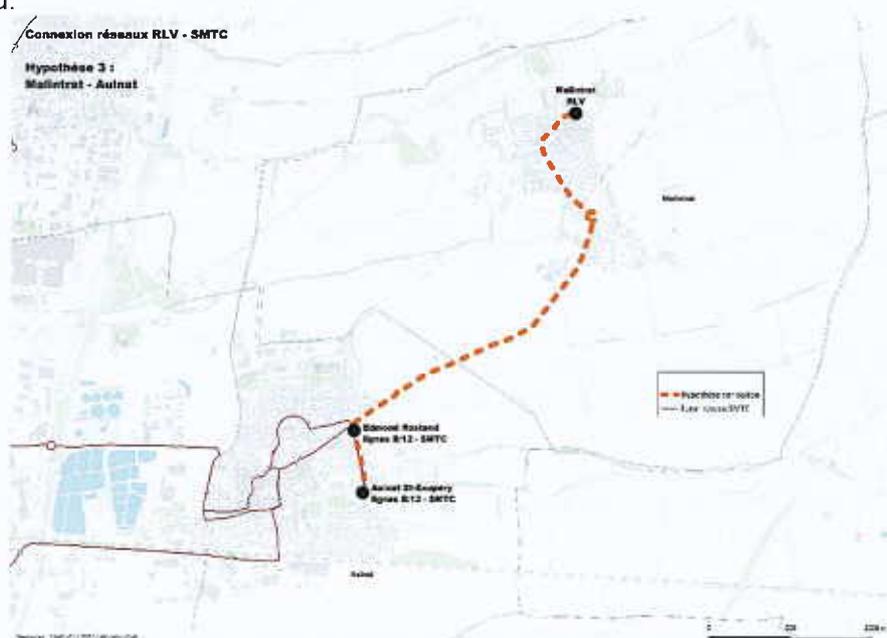
2. CHAPPES <> GERZAT via ST-BEAUZIRE

Le tracé vise à connecter Limagrain (Chappes) et le Biopôle (Saint-Beauzire) au ressort territorial du SMTC-AC, en rabattant sur la future ligne 3, ligne forte du réseau T2C (connexion avec le cœur de Clermont-Ferrand, la gare SNCF, Aubière). Au vu de la fréquentation actuelle de la ligne 33, cette nouvelle ligne répond au besoin de connexion avec le Biopôle, en maîtrisant les coûts.



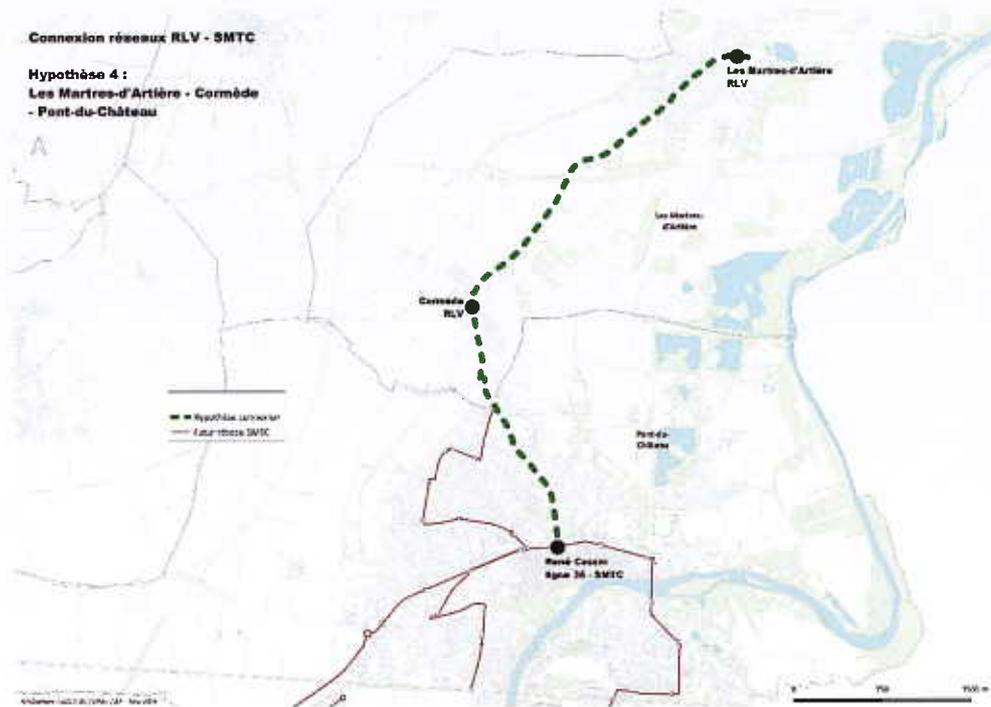
3. MALINTRAT <> AULNAT

La liaison Malinrat <> Aulnat semble intéressante, du fait de la proximité de la commune avec Aulnat et de sa position géographique au sein de RLV. Elle permet une connexion à la ligne B du futur réseau.



4. LES MARTRES-D'ARTIERE <> PONT-DU-CHÂTEAU

Comme dans le cas précédent, le bassin de vie des Martres-d'Artière est tourné vers Pont-du-Château. Un rabattement sur la future ligne 36, en liaison directe avec le centre-ville de Clermont-Ferrand, se présente comme une opportunité intéressante pour ce territoire de l'est de RLV.



À ce stade, il est proposé de contractualiser une nouvelle convention de groupement de commande entre RLV et le SMTC-AC en vue de la mise en place de ces quatre nouvelles lignes de rabattement sur les réseaux des deux AOM, pour une durée maximale de 4 ans et 9 mois avec :

- Une période initiale de 2 ans et 9 mois du 01/12/25 (la date de démarrage devra correspondre à la mise en service du nouveau réseau bus) au 31/08/28
- Deux périodes de reconduction de 1 an, du 01/09/28 au 31/08/29 et du 01/09/29 au 31/08/30.

La convention de groupement de commande débutera à compter de sa date de signature pour permettre de lancer les marchés pour les lignes P81, P82, P83, P84, et prendra fin au 31 décembre 2030.

La convention de groupement de commande stipule que la commission d'appel d'offre sera celle de RLV, présidée par le représentant du coordonnateur du groupement. RLV consultera pour avis le SMTC-AC sur le choix des offres à retenir.

Pour information, l'examen des candidatures et l'attribution des derniers marchés d'exploitation des lignes 32 et 33 ont été réalisés par la commission d'appel d'offre ad'hoc, au sein de laquelle un titulaire et un suppléant étaient nommés.

L'estimation d'un an de fonctionnement pour ces quatre lignes est de 1 090 000 € HT. Il est proposé de définir une nouvelle répartition des charges entre RLV et le SMTC-AC, à savoir une prise en charge à moitié pour le SMTC-AC et à moitié pour RLV.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

- **D'autoriser le Président à signer la convention jointe en annexe.**



Le Président du SMTC

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



CONVENTION n° C25- CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDE

ENTRE

La **Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS** sise 5 mail Jost Pasquier 63 200 Riom ; représentée par Monsieur Frédéric BONNICHON, son Président, en vertu de la délibération n°20240538 du Conseil Communautaire du 02 avril 2024. ; ci-après dénommée «RIOM LIMAGNE ET VOLCANS» d'autre part ;

ET

Le **SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUNS DE L'AGGLOMÉRATION CLERMontoISE** sis 2 bis rue de l'Hermitage, 63 063 Clermont Ferrand cedex 1 ; représenté par Monsieur François RAGE, son Président, en vertu de la délibération n°5 du Comité Syndical du 30 juillet 2020 ci-après dénommée «~~le~~ le SMTC-AC» d'autre part ;

VU le code de la commande publique et notamment ses articles L 2113-6 et L2113-7 ;

Article 1. Objet

Le présent groupement a pour objet la coordination pour la passation dans le cadre d'une consultation allotie et l'exécution de quatre marchés publics de services dans les conditions prévues par les articles L 2113-6 et L2113-7 du code de la commande publique.

L'objet des marchés consiste en la réalisation de services réguliers de transports publics (scolaires et non scolaires) sur le ressort territorial du SMTC-AC et de RLV, pour l'exploitation des lignes suivantes :

- ligne régulière P81 : Sayat (Eglise d'Argnat) – Durtol (Clinique) correspondance Ligne C
- ligne régulière P82 : Chappes – St Beauzire (Biopole) - Gerzat (Gare)
- ligne régulière P83 : Malintrat – Aulnat (ST Exupéry)
- ligne régulière P84 : Les Martres d'Artières – Pont du Château (Gare)

Les marchés sont conclus pour une durée maximale de 4 ans et 8 mois avec une période initiale de 2 ans et 8 mois, du 1^{er} janvier 2026 au 31 août 2028, et deux périodes de reconduction de 1 an chacune. Ils prendront fin au 31 août 2030.

Article 2. Durée d'existence du groupement

La durée du groupement est de 70 mois à compter de la signature de la présente convention par l'ensemble des membres et de l'accomplissement des mesures publicités.

Article 3. Sièg

Le sièg administratif du groupement est fixé à RLV, 5 mail Jost Pasquier à Riom.

~~Article 6.~~Article 4. Membres

Les membres du groupement de commandes sont :

- La Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans
- Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise

~~Article 7.~~Article 5. Modalités d'adhésion et de sortie du groupement

1. Adhésion : l'adhésion se fait par signature de la présente convention conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables à chacun des membres.

Le nouvel adhérent ne peut pas bénéficier des conditions financières d'un marché en cours, son adhésion n'ayant d'effet que pour les consultations futures.

2. Retrait : le retrait du groupement s'effectue par dénonciation de la présente convention conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux membres, au moins six mois avant l'échéance des marchés en cours. Le retrait ne permet pas au membre sortant de s'exonérer des engagements pris antérieurement auprès du groupement, ou des titulaires de marchés.

3. Exclusion : en cas de manquement à ses obligations, et après mise en demeure restée sans effet, l'exclusion d'un membre du groupement peut être prononcée par la majorité des membres, après que l'adhérent ait été entendu.

~~Article 8.~~Article 6. Engagement des membres

Les membres s'engagent à :

- participer à l'écriture du cahier des clauses techniques particulières et notamment par la définition des besoins qui lui sont propres,
- valider les documents de consultation dans les délais fixés par le coordonnateur,
- assurer l'exécution administrative, technique pour ses besoins propres uniquement, ainsi que l'exécution financière des marchés.
- mettre en œuvre le choix du prestataire effectué par le coordonnateur

~~Article 9.~~Article 7. Coordonnateur

Le coordonnateur du groupement est RLV.

Le coordonnateur est chargé d'assurer le secrétariat du groupement et de procéder, dans le respect des dispositions du Décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics à l'organisation de l'ensemble des opérations des cocontractants. En particulier, le coordonnateur est chargé :

- de recueillir et synthétiser les besoins des adhérents ;
- de décider de la procédure de mise en concurrence adaptée, dans le respect des règles des marchés publics ;
- d'élaborer le dossier de consultation des entreprises ;

- de faire paraître des avis d'appel public à la concurrence ;
- de procéder à la réception et à l'ouverture des plis ;
- de remettre les dossiers de consultation des entreprises aux candidats ;
- de répondre aux questions des candidats ;
- de procéder à l'analyse des offres en concertation avec l'autre membre du groupement et produire le rapport d'analyse présenté éventuellement à la commission d'appel d'offre.
- de convoquer le cas échéant, la commission d'appel d'offres ;
- de présider le cas échéant la commission d'appel d'offres et veiller à son bon fonctionnement ;
- d'attribuer les marchés dans l'hypothèse où la commission d'appel d'offres ne serait pas compétente,
- d'informer les candidats non retenus
- de signer les marchés pour le compte des membres du groupement, de les transmettre au contrôle de légalité et de les notifier ;
- de transmettre le marché aux autorités de contrôle ; ainsi qu'à chaque membre du groupement ;
- de notifier les marchés ;
- de faire paraître l'avis d'attribution ;
- de signer les avenants communs sous réserve des dispositions prévues à l'article 10.4 ;
- de procéder à l'acceptation et à l'agrément des éventuels sous-traitants et de transmettre aux membres du groupement un acte de sous-traitance ;
- de communiquer les informations à chaque étape de la procédure aux autres membres du groupement.

Si le coordonnateur est défaillant, l'assemblée générale des adhérents désignera un nouveau coordonnateur s'y substituant.

Article 10- Article 8. Commission d'appel d'offres

En cas de saisine de la commission d'appel d'offres, le cas échéant compétente, cette commission est composée selon les prescriptions de l'article L 1414-3 du CGCT qui s'appliquent.

La Commission d'Appel d'Offre sera celle du coordonnateur.

La commission d'appel d'offres est présidée par le Président de RLV ou son représentant. Ce dernier s'engage à inviter à participer à la CAO des membres du SMTAC-AC (agent ou élus) **avec simple voix consultative**.

Le président de la commission peut également désigner des personnalités compétentes dans la matière qui fait l'objet de la consultation. Celles-ci sont convoquées et peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres peut également être assistée par des agents des membres du groupement, compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

Le comptable du coordonnateur du groupement, si celui-ci est un comptable public, et un représentant du ministre chargé de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres, lorsqu'ils y sont invités. Leurs observations sont consignées au procès-verbal.

Dans le cas où la CAO n'est pas compétente (en dessous des seuils de procédure formalisée), le marché sera attribué par le représentant du coordonnateur, pouvoir adjudicateur. L'analyse des offres sera réalisée conjointement par les membres du groupement.

Article 11.Article 9. Modalités de prise en charge des frais du groupement

Les frais relatifs à la procédure de passation du marché sont supportés en intégralité par RLV.

Article 12.Article 10. Les marchés

10.1. Contenu

Le ou les cocontractants sont désignés dans les conditions fixées par le code de la commande publique.

Les marchés portent sur :

- Lot 1 : ligne régulière P81 : Sayat (Eglise d'Argnat) – Durtol (Clinique) correspondance Ligne C
- Lot 2 : ligne régulière P82 : Chappes – St Beauzire (Biopole) - Gerzat (Gare)
- Lot 3 : ligne régulière P83 : Malintrat – Aulnat (ST Exupéry)
- Lot 4 : ligne régulière P84 : Les Martres d'Artières – Pont du Château (Gare)

Chacun des lots est exécuté conjointement par les deux parties membres du groupement. Chaque membre du groupement s'engage à exécuter les marchés avec le ou les cocontractants retenus à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés et exposés au coordonnateur.

L'exécution financière de ces quatre lots est répartie entre les deux membres du groupement comme suit :

Lot 1 : La ligne P81 est composée de 17 aller-retours du lundi au vendredi.

Cette ligne est à la charge de RLV et du SMTC, à hauteur de 50 % chacun.

Lot 2 : La ligne P82 est composée de 9 aller-retours du lundi au vendredi.

Cette ligne est à la charge de RLV et du SMTC, à hauteur de 50 % chacun.

Lot 3 : La ligne P83 est composée de 5 aller-retours du lundi au vendredi.

Cette ligne est à la charge de RLV et du SMTC, à hauteur de 50 % chacun.

Lot 4 : La ligne P84 est composée de 5 aller-retours du lundi au vendredi.

Cette ligne est à la charge de RLV et du SMTC, à hauteur de 50 % chacun.

Le montant estimatif annuel des prestations pour la période initiale est de € HT pour deux ans et neuf mois soit :

- 570 000 € HT/an pour la ligne P81
- 310 000 € HT/an pour la ligne P82
- 75 000 € HT/an pour la ligne P83
- 135 000 € HT/an pour la ligne P84

L'enveloppe financière est répartie de la manière suivante :

- SMTC-AC : 50% des lignes P81, P82, P83, P84
- Riom Limagne et Volcans : 50% des lignes P81, P82, P83, P84

Ces montants sont établis y compris intéressement.

A noter que les marchés seront lancés avec une période initiale du 1^{er} décembre 2026 au 31 aout 2028 puis deux périodes de reconduction de 1 an.

10.2. Exécution du marché

Chaque membre du groupement est compétent pour exécuter les marchés à passer pour la partie qui le concerne. De même, en matière d'exécution financière du contrat, chaque membre du groupement règle la part du marché qui lui incombe.

Les opérations de constatation de l'exécution des prestations sont exécutées par le SMTC-AC et RLV pour leur compte respectif.

Le coordonnateur devra néanmoins transmettre aux adhérents les éléments relatifs aux révisions de prix et les aider dans l'instruction des litiges éventuels les opposant au titulaire d'un marché (cette précision paraît utile pour alléger le travail des membres du groupement).

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme si aucune décision écrite contraire n'est prise par le coordonnateur en concertation avec l'autre membre du groupement, au moins 6 mois avant la fin de la durée de validité du contrat.

40.4.10.3. Avenants.

Lorsque tous les membres du groupement sont concernés par leur contenu, le coordonnateur assure sans accord express des assemblées délibérantes des autres membres, la gestion des avenants n'ayant pas pour effet d'augmenter la masse initiale des prestations prévues au marché initial. Il en informe les membres du groupement avant toute décision définitive.

Le coordonnateur les signe pour le compte des autres membres signataires dans le respect des règles en vigueur sur les formalités préalables.

Les avenants augmentant la masse initiale des prestations prévues au marché initial seront signés par le coordonnateur après avoir obtenu l'autorisation expresse de chacun des membres du groupement et après avoir mis en application les règles en vigueur sur les formalités préalables.

Les avenants dont le contenu ne concerne qu'un seul membre du groupement sont signés et gérés par celui-ci après en avoir informé le coordonnateur.

Article 13-Article 11. Conditions de retrait

Le retrait des membres est libre, sous réserve d'avoir rempli les engagements pris dans le cadre du groupement vis-à-vis des co-contractants (sur la base des besoins indiqués) et d'avoir régler les sommes dues au prestataire.

Article 14-Article 12. Modification de la présente convention

Le projet de modification est adressé au coordonnateur qui en assure la diffusion auprès des membres du groupement.

La proposition de modification est adoptée dès lors qu'elle aura été décidée par l'ensemble des membres listés à l'article 4.

L'adhésion ou le retrait d'un membre dans les conditions prévues à l'article 5 n'est pas considérée comme une modification.

~~Article 15~~Article 13. **Responsabilité**

Seul le coordonnateur désigné par la convention constitutive du groupement est susceptible de voir sa responsabilité engagée du fait des irrégularités de la procédure de passation.

~~Article 16~~Article 14. **Capacité à agir en justice**

Le représentant du coordonnateur peut agir en justice au nom et pour le compte des membres du groupement pour les procédures dont il a la charge. Il informe et consulte sur sa démarche et son évolution.

Hors cas d'irrégularité dans la procédure de passation, en cas de condamnation du coordonnateur au versement de dommages et intérêts par une décision devenue définitive, le coordonnateur se réserve la possibilité de diviser la charge financière par le nombre de membres concernés par la consultation ou le marché litigieux. Pour ce faire un titre de recettes sera émis par le coordonnateur.

~~Article 17~~Article 15. **Contentieux**

Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention ressort du Tribunal administratif de Clermont Ferrand

Fait en deux exemplaires

à Clermont-Ferrand, le ...

**Le Président de Riom Limagne
et Volcans**

Le Président du SMTAC-AC

Frédéric BONNICHON

François RAGE

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

COMPTE-RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de la délibération n°5 du Comité syndical du 30 juillet 2020, le président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Vous trouverez donc ci-dessous, un tableau de synthèse des marchés publics notifiés depuis le précédent comité syndical. Pour information.

Le Président du SMTC-AC,

François RAGE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

TABLEAU DES ATTRIBUTIONS – MARCHES PUBLICS

N°	Mode de passation	Objet du marché	Montant en € HT	Entreprise attributaire	Date de la CAO	Date de notification
M24-100	MAPA articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° CCP	Renouvellement et suivi des adaptations de l'information cartographique du réseau de transport en commun de l'agglomération clermontoise	Maxi: 430 000 / 4 ans 1ère année: maxi 300 000 2ème année: maxi 50 000 3ème et 4ème années: maxi 40 000	LATITUDE CARTAGENE 184 Cours Lafayette 69003 LYON	-	17/12/2024
M24-102	AOO R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP	Marché réservé de nettoyage des locaux du SMTC-AC	315 000 maxi	APS 24 rue GUTENBERG 63000 CLERMONT-FERRAND	17/12/2024	02/01/2025
M24-103	AOO R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP	Réalisation des travaux accompagnant les aménagements du Réseau Restructuré de Bus Opérations -2025 -2026 Lot 1 Aménagements paysagers - ACBC	3 000 000 maxi	TREYVE PAYSAGES (mandataire) 40 Route de Vichy 03110 SAINT DIDIER LA FORET	17/12/2024	04/02/2025
M24-104	AOO R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP	Réalisation des travaux accompagnant les aménagements du Réseau Restructuré de Bus Opérations -2025 -2026 Lot 2 VRD - ACMS multi attributaire	20 000 000 maxi	COLAS France 7 Avenue de l'Europe 63370 LEMPDES EIFFAGE ROUTE CENTRE EST 1 Rue du Pré Comtal ZAC des GRAVANCHES 63100 CLERMONT-FD EUROVIA DALA SAS 222 av Jean Mermoz 63039 CLERMONT-FD Cedex 2	17/12/2024	21/01/2025

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue de l'Hermitege - 63063 Clermont-Ferrand cedex 1
Tel. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 60 99
Tramway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt Lycée Lafayette

administration@smtc-clermontferrand.com
www.smtc-clermont-agglo.fr



Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 063-256300120-20250403-20250320_CRMP-AU



N°	Mode de passation	Objet du marché	Montant en € HT	Entreprise attributaire	Date de la CAO	Date de notification
M24-105	MAPA articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° CCP	Animation de stands "Covoiturage" sur le territoire de la métropole clermontoise	Mini 20 000 pour 2 ans Maxi 60 000 pour 2 ans	GUINTOLI SAS (mandataire) ZA le Petit Champ 63430 PONT DU CHATEAU Mandataire du groupement : Summit Formation 45 avenue du Puy de dôme 63100 Clermont-Ferrand	-	09/01/2025

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue de l'Herminette - 63003 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 60 99
Traanway, les lignes C. 22 et 23 : arrêt lycée Leloyette

administration@smic-clermontferrand.com
www.smic-clermont-eggle.fr

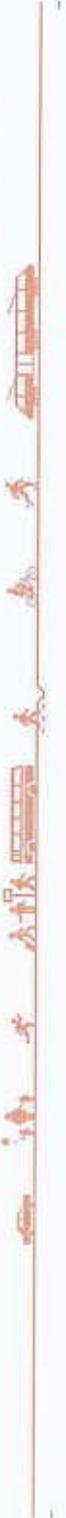


TABLEAU DES ATTRIBUTIONS – MARCHES SUBSEQUENTS

Marchés Impression AC21-12 « Impressions de documents et outils de communication »

N°	Mode de passation	Objet du marché	Montant en € HT	Entreprise attributaire	Date de notification
S24-94	MS à l'AC 21-12	Impression Spaser SMTC-AC	198	PRINT CONSEIL 28 avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT	07/11/2024
S24-95	MS à l'AC 21-12	Impression SPASER corrigé SMTC-AC	198	PRINT CONSEIL 28 avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT	21/11/2024
S24-97	MS à l'AC 21-12	Impression stickers gratuité C. la navette	519	PRINT CONSEIL 28 avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT	28/11/2024
S24-98	MS à l'AC 21-12	Impression flyers gratuité C. la navette	346,50	ADDIGRAPHIC 31 RUE DE LA VALLEE MAILLARD 41000 BLOIS	28/11/2024
S24-99	MS à l'AC 21-12	Impression mini stickers gratuité C. la navette	197	PRINT CONSEIL 28 avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT	28/11/2024
S24-101	MS à l'AC 21-12	Impression cartes de vœux 2025	130	PRINT CONSEIL 28 avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT	19/12/2024
S25-01	MS à l'AC 21-12	Impression Roll 'up covoiturage	89	ADDIGRAPHIC 31 RUE DE LA VALLEE MAILLARD 41000 BLOIS	28/01/2025

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue de l'Hermitage - 63063 Clermont-Formand cedex 1
Tél. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 68 99
Trainway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt lycée Lafayette

administration@smtc-clermontformand.com
www.smtc-clermont-egjlo.fr



N°	Mode de passation	Objet du marché	Montant en € HT	Entreprise attributaire	Date de notification
S25-05	MS à l'AC 21-12	Impression affiches A2 Collège Marc Bloch	47	ADDIGRAPHIC 31 RUE DE LA VALLEE MAILLARD 41000 BLOIS	13/02/2025
S25-06	MS à l'AC 21-12	Impression oriflamme C.l'info bus	338	PRINT CONSEIL 28 avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT	24/02/2025
S25-07	MS à l'AC 21-12	Impression roll'up C.l'info bus	89	ADDIGRAPHIC 31 RUE DE LA VALLEE MAILLARD 41000 BLOIS	24/02/2025

Accord-cadre M22-27 « Géotechnique - pollution des sols et des eaux souterraines » - Marchés subséquents

N°	Mode de passation	Objet du marché	Montant en € HT	Entreprise attributaire	Date de notification
S24-96	MS A AC 22-27	MS18 G2 PRO escalier jardin Lecoq	7760	ABO-ERG GEOTECHNIQUE 36-36bis av Général de Gaulle 69110 STE FOY LES LYON	27/11/2024
S25-02	MS A AC 22-27	MS19 Diagnostic structure de chaussée rue du Général Sarraill	5975	ABO-ERG GEOTECHNIQUE 36-36bis av Général de Gaulle 69110 STE FOY LES LYON	05/02/2025

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue de l'Hermitage - 63063 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 68 99
Tramway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt Lycée Lafayette

administration@smic-clemontfermand.com
www.smic-clemont-egjib.fr



Accord-cadre M22-31 de maîtrise d'œuvre à marchés subséquents

N°	Mode de passation	Objet du marché	Montant en € HT	Entreprise attributaire	Date de notification
S25-04	MS A AC M22-31	MS15 - Maîtrise d'œuvre pour la réfection du Viaduc des Carmes	50795	SCE 4 Rue Viviani CS 26 220 44262 NANTES Cedex 2	18/02/2025

Accord-cadre M23-28 multi-attributaires à marchés subséquents pour l'accompagnement du SMTC-AC dans la définition de la stratégie et du plan de communication 360° d'un projet défini

N°	Mode de passation	Objet du marché	Montant en € HT	Entreprise attributaire	Date de notification
MS25-03	MS ACMS M23-28	MS06 ACMS M23-28 Accompagnement en communication pour inciter aux bons comportements dans les TC	Maxi 100 000 pour 2 ans	ALL CONTENTS 38 Bis Avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND	10/02/2025

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 063-256300120-20250403-20250320_CRMP-AU

administration@smtc-clermontferrand.com
www.smtc-clermont-egjlo.fr

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue de l'Hermitage - 63063 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 68 99
Ternway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt Lycée Lafayette



TABLEAU DES AVENANTS

	Type de Marché	Marché initial		Avenants		Date de la CAO	Date de notification		
		Objet du marché	Montant en € HT	Titulaire	N°			Objet	Montant en € HT
M21-14	AOO L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP AC-BC	Acquisition de titres restaurant sur support papier pour le personnel du SMTC-AC	Maxi 520 000 pour 4 ans	UP 27/29 avenue des Louvresses 92230 GENNEVILLIERS	1	Prolongation + R2194-8	50 000	13/02/2025	25/02/2025
M21-24	MAPA Art. L. 2123-1 et R. 2123-1 3° Accord-cadre mixte	Stratégie numérique du SMTC-AC et outils associés	P1 : 50 000 P2 : 100 000 P3 : 50 000	ALL CONTENTS 38 bis avenue de la République 63000 CLERMONT-FERRAND	1	Prolongation + Art. R2194-8 du CCP	Sans incidence financière	-	20/01/2025
M21-30	Procédure avec négociation Art. L. 2124-3, R. 2124-4 et R. 2161-21 à R. 2161-23 du CCP	Marché public de maîtrise d'œuvre générale d'infrastructures et d'insertion urbaine des lignes B et C de BHNS dans le cadre du projet InspiRe sur le territoire de la Métropole clermontoise	9 231 300	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE Agence de Clermont-Ferrand ZI de Ladoux 11 rue verte BP 30200 63118 CEBAZAT	6	Art.R2194-7 - R2194-2 du CCP	993 500,00	17/10/2024	22/11/2024
M21-42	Concours restreint Articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau centre d'exploitation et de remisage bus	4 575 070,08	OTEIS 53 rue Jean ZAY 69800 SAINT-PRIEST	6	Art.R2194-1 du CCP	623 217,87	17/10/2024	07/11/2024

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 063-256300120-20250403-20250320_CRMP-AU



Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue du l'Herminette - 63063 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 68 99
Teanway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt Lycée Lafayette

administratif@smic-clermontferrand.com
www.smic-clermont-eggle.fr



M22-05	Concours restreint	Marché public de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement urbain et paysager du lieu de projet Renoux – Ballainvilliers - Joffre - Vercingétorix	1 330 424	IN SITU 8 quai Saint-Vincent 69001 LYON	4	Art.R2194-2 du CCP	296573,08	-	10/01/2025
M22-06	AOO Art L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du CCP	ACMS multi attributaires - Réalisation de travaux préparatoires et de travaux d'accompagnement des diagnostics archéologiques dans le cadre du projet InspiRe	Mini 1,5M€ / maxi 5M€ par période	COLAS France ETABLISSEMENT DE LEMPDES 7 Avenue de l'Europe 63370 LEMPDES	6	Art.R2194-7 du CCP	Sans incidence financière	-	23/01/2025
M23-30	Art. L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP	Fourniture armoires et baies informatique pour l'hébergement des moyens si supportant l'activité des transports en commun de l'agglomération clermontoise	Montant HT maximum : 1 325 000	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST Etablissement Loire/Auvergne 1 Rue du Pré Comtal ZAC des GRAVANCHES 63100 CLERMONT-FD	6	Ajout ligne de prix au BPU Art. R2194-8 du CCP	Sans incidence financière	-	10/10/2024
				EUROVIA DALA SAS 222 avenue Jean Mermoz ZI du Brézet 63039 CLERMONT-FERRAND Cedex2	7				24/11/2024
				NEYRIAL CENTRE FRANCE 10 Rue Patrick Depailler 63000 CLERMONT FERRAND					

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue du Hermitage - 63063 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 68 99
Tramway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt lycée Lafayette

administration@sntc-clermontforand.com
www.sntc-clermont-egflo.fr



M23-73	AOR Art.R.2124-2 2°, R.2161-6 à R.2161-11 CCP	INFRAVRD - LOT3	28 764 383,74	COLAS France (mandataire) Etablissement de Lempdes 7 Avenue de L'Europe - 63370 LEMPDES	1	Art. R2194-7 du CCP	Sans incidence financière	-	02/01/2025
M23-74	AOR Art. R.2124- 2°, R.2161-6 à R.2161-11 CCP	INFRAVRD - LOT4	30 817 388,87	EUROVIA DALA SAS (Mandataire) 222 av Jean Memoz 63039 CLERMONT-FERRAND Cedex 2	1	Art.R2194-7 du CCP	Sans incidence financière	-	03/01/2025
M23-101	MAPA articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1 CCP	Prestation de maîtrise d'œuvre relative à la mise en place d'un système de détection incendie multisites	44 000	AUVERFLUID 1 rue des Carrières 63119 CHATEAUGAY	2	Fixation forfait définitif	Sans incidence financière	-	12/11/2024
M24-11	AOO L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161- 5 CCP	Parkings Royat – Lot 1	298 951,15	RENON SAS 1, rue ZA de Crouzol 63530 VOLVIC		Art. R2194-6 du CCP	Sans incidence financière	-	16/01/2025
M24-12	AOO L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161- 5 CCP	Parkings Royat – Lot 2	1 071 172,04	GAGNEPARK 14 Avenue Tony Garnier – 69007 LYON	1	Art.R2194-2 du CCP	169 918	17/10/2024	07/11/2025

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue de l'Herminette - 63063 Clermont-Ferrand cedex 1
Tel. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 68 99
Tramway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt Lycée Lafayette

administration@santc-clermontferrand.com
www.santc-clermont-agglo.fr



M24-31	AOO L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 CCP	Bâtiment locaux chauffeurs	1 239 477,30	SAS ARVERNOISE DE CONSTRUCTION 10 rue de l'Industrie 63170 AUBIERE	1	Art. R2194-7 du CCP	Sans incidence financière	-	02/01/2025
M24-35	AOO L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 CCP	Marché de travaux complémentaires	4 149 994,84	EUROVIA DALA SAS (mandataire) 222 av. Jean Mermoz 63039 CLERMONT-FERRAND Cedex 2	1	Art.R2194-6 du CCP	Sans incidence financière	-	04/02/2025
S24-41	MS ACMS M22-31	MS 10 Préfiguration de la ligne D du futur réseau T2C	74520	SYSTRA France 72-76 rue Henry Farman 75015 PARIS	1	Prolongation des délais d'exécution	45390	-	05/11/2024
S24-49	MS à AC M22-06	MS14 – Réalisation des aménagements RRB 2024 – Anatole France	743067,35	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST - Etablissement Loire/Auvergne 1 Rue du Pré Comtal ZAC des Gravanches 63100 CLERMONT-FD	1	Art.R2194-7 PN	137760,70	-	07/11/2024
M24-85	MAPA articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° CCP	Création d'un outil de visualisation, d'exploitation et d'analyse de l'EMC2 de Clermont-Ferrand	P1 : 100 000 P2 : 48 000 soit 148 000 € HT/8 ans	COAPI Les cabanes urbaines 17000 LA ROCHELLE	1	Prolongation délais d'exécution	Sans incidence financière	-	05/12/2024

Rapport d'information – CS 20/03/2025

2 bis rue de l'Hémillage – 63063 Clermont-Ferrand cedex 1
Tel. : 04 73 44 68 68 • Fax : 04 73 44 68 99
Tranway, bus lignes C, 22 et 23 : arrêt Lycée Lafayette

administration@smtc-clermontferrand.com
www.smtc-clermont-aggie.fr



L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence du Président du SMTC-AC.

Nombre de membres en exercice :	31 titulaires et 31 suppléants
Nombre de membres présents :	23 en début de séance 22 en fin de séance
Nombre de procurations :	2 en début de séance 3 en fin de séance

Date de la convocation :	14 mars 2025
Secrétaire de séance :	Thomas WEIBEL

Présents à l'ouverture de séance :

Claude AUBERT ; Jérôme AUSLENDER ; Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Stéphane CURNOL ; Marie DAVID ; Christiane DEMOUSTIER ; Eric EGLI ; Blandine GALLIOT ; Laurent GANET ; Jacinthe GUILLOT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; Jean-Paul PRESLE ; Claude PRIVAT ; François RAGE ; Patrick ROSLEY ; Thierry VATIN ; Gilles VESCOVI ; Christophe VIAL ; Odile VIGNAL ; Louis VIVIER ; Thomas WEIBEL.

Arrivées en cours de séance : Sondès EL HAFIDHI (arrivée à 18H33 avant le vote de la délibération N°1).

Départs en cours de séance : Jérôme AUSLENDER (départ à 18H37 avant le vote de la délibération N°1 – donne pouvoir à François RAGE) ; Sondès EL HAFIDHI (départ à 19H30 avant le vote de la délibération N°9).

Procurations à l'ouverture de séance :

Richard BERT à Cyril CINEUX ; HENRI GISSELBRECHT à Laurent GANET.

Représentés par leurs suppléants :

Jean-Pierre BUCHE par Louis VIVIER ; Flavien NEUVY par Patrick ROSLEY.

Délégués titulaires excusés :

Dominique BALICHARD ; Sébastien DONADIEU ; Aurélio MACIAN ; Serge PICHOT ; Stanislas RENIE.

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025

COMPTE-RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION EN MATIERE DE CONVENTIONS

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de la délibération n°5 du Comité syndical du 30 juillet 2020, le président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Vous trouverez donc ci-dessous, un tableau de synthèse des conventions conclus depuis le précédent comité syndical.

Pour information.



N°	Cosignataires	Objet
Sans numéro SMTC	Conseil départemental	Convention de subventionnement pluriannuelle entre le Département du Puy-de-Dôme et le SMTC-AC relative à la tarification solidaire dans les transports collectifs urbains.
Sans numéro SMTC	Clermont Auvergne Métropole - CEREMA	Convention de partenariat relative au projet "Ville 30" entre Clermont Auvergne Métropole, le CEREMA et le SMTC-AC.
C25_01	Coopérative de Mai	Convention entre le SMTC-AC et la Coopérative de Mai pour les 25 ans de la Coopérative.



Le Président du SMTC-AC,

François RAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire par le Président du SMTC, compte tenu
de la réception en Préfecture le :
et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat





CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT PLURIANNUELLE ENTRE LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME ET LE SMTAC-AC RELATIVE A LA TARIFICATION SOLIDAIRE DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2010 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le code des transports et notamment ses articles L. 3111-1 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L1111-4, L1611-4, L323-1 et suivants

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L115-1 et suivants, L116-1 et suivants, L113.1 et suivants et L114.1 et suivants relatifs à la compétence départementale en matière d'insertion, d'aide sociale à l'enfance, de personnes âgées et handicapées ;

Vu l'arrêté n° 16.02977 du 22 décembre 2016 par la Préfète du Puy-de-Dôme ;

Vu le courrier en date du 1^{er} septembre 2023 adressé par le SMTAC-AC au Département par lequel il sollicite le bénéfice d'une subvention départementale ;

Vu la délibération CD2024.10.1.6 du Conseil départemental en date du 22.10.2024 approuvant les termes de la présente convention

Entre

Le Département du Puy-de-Dôme,

ayant son siège social à l'Hôtel du Département, 24 rue Saint-Esprit 63100 Clermont-Ferrand cedex 01, représenté par son Président, **LIONEL CHAUVIN** ou, par délégation, **STEPHANIE FLORI-DUTOUR** Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de l'Insertion et du Retour à L'Emploi, ci-après nommé « Département »,

d'une part

Et

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise, 2 bis rue de l'Hermitage 63063 Clermont-Ferrand Cedex, représenté par François Rage, Président en exercice, dûment habilité à cet effet par la délibération n° du Comité syndical du , Ci-après désigné le « SMTAC -AC »,

D'autre part

PREAMBULE

Le SMTC-AC est l'autorité organisatrice des mobilités de l'agglomération clermontoise. Le ressort territorial du SMTC-AC est composé des 23 communes suivantes (liste non exhaustive, susceptible d'évoluer):

Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Chamalières, Châteauguay, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Le Cendre, Lempdes, Mur-sur-Allier, Nohanent, Orcines, Pérignat-les-Sarliève, Pérignat-sur-Allier, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Genès-Champanelle.

Le 1^{er} Juillet 2015, le SMTC-AC a mis en place la tarification solidaire basée sur le quotient familial des bénéficiaires afin de ne plus tenir compte du statut mais plutôt de la situation financière globale de la personne ou du foyer.

Le SMTC par courrier en date du 1^{er} septembre 2023 a sollicité le Département afin de bénéficier d'une subvention pour la mise en œuvre de la tarification solidaire sur son territoire.

En raison de l'objet de l'engagement du SMTC-AC, précisément de la mise en place d'une tarification sociale en accord avec les champs de compétence du Département relatif à la solidarité et la cohésion du territoire :

- action sociale,
- aide sociale à l'enfance (ASE),
- personnes handicapées,
- personnes âgées,
- les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active (RSA),

le Département du Puy-de-Dôme a décidé de soutenir financièrement la mise en œuvre de celle-ci.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le Département accorde l'aide financière sollicitée par le bénéficiaire en vue de la mise en œuvre de la tarification solidaire dans les transports collectifs de l'agglomération clermontoise pour la période allant du 01.01.2024 au 31.12.2024.

ARTICLE 2 – PERIODICITE ET DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2024.

ARTICLE 3 - MONTANT DE LA SUBVENTION

Afin de soutenir le dispositif de tarification solidaire du SMTC-AC et à la condition que ce dernier respecte toutes les clauses de la présente convention, le Département s'engage à verser une subvention d'un montant de 1 500 000 euros pour la période du 01.01.2024 au 31.12.2024.

Cette subvention a pour objet de contribuer au financement du déploiement de la tarification solidaire envers les publics cibles de la politique sociale du Département tels que définis ci-dessous :

- Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) hors étudiants
- Jeunes de moins de 26 ans suivis par la mission locale
- Enfants et jeunes de moins de 21 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance

ARTICLE 4 - MODALITES DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION

La subvention sera réglée en une fois par mandat administratif du Département après validation de son montant par la Commission permanente.

A cette fin, le bénéficiaire devra adresser au Département un RIB afférent au compte sur lequel la somme correspondant à la subvention devra être versée.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

Le SMTC-AC s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la réalisation des objectifs définis en préambule de la présente convention et tels que détaillés dans sa demande de subvention. Ainsi il s'engage à :

- Faire usage de la subvention octroyée conformément aux dispositions de la présente convention et aux motifs l'ayant conduit à former sa demande ;
- Faire son affaire personnelle de toutes les autorisations requises pour mener à bien son projet ;
- Informer le Département de tous évènements pouvant avoir un impact sur l'exécution de la présente convention.

Par ailleurs, le bénéficiaire s'engage à rendre compte régulièrement au Département du déroulement de son projet et à produire au Département un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention. Le compte rendu financier est déposé auprès du Département dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

ARTICLE 6 – CONTROLE DU DEPARTEMENT

Le Département vérifiera la conformité de la destination des financements publics à leur objet et ce par tous moyens qu'il jugera nécessaires, sur pièces et/ou sur place.

Le bien-fondé de la subvention départementale sera également apprécié en fonction de la situation financière du SMTC-AC.

Afin de permettre au Département de contrôler l'usage de l'aide financière accordée, le bénéficiaire devra tenir le Département informé de l'avancement de la présente, au fur et à mesure de ses missions, et éventuellement des difficultés rencontrées dans son exécution.

Le SMTC-AC s'engage enfin à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation de l'objectif fixé par les présentes.

Pour ce faire il permettra l'accès à toute pièce justificative et à tout autre document dont la production serait jugée utile. Un contrôle sur place pourra être réalisé par le Département, en vue d'en vérifier l'exactitude.

ARTICLE 7 – ASSURANCES

Le bénéficiaire exerce les activités mentionnées ci-dessus sous sa responsabilité exclusive. Il s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et sans que la responsabilité du Département puisse être recherchée.

ARTICLE 8 – COMMUNICATION

Le bénéficiaire s'engage sur tous les documents de communication édités par ses soins (panneaux, programmes, affiches, invitations...) à faire état du soutien financier du Département, et à faire apparaître le logo type de la collectivité (disponible sur le site www.puy-de-dome.fr). L'ensemble de ces documents devra être adressé au Conseil départemental.

Le Département informe le bénéficiaire être titulaire de droits de propriété intellectuelle sur ce logo, qui constitue son identité visuelle. Le bénéficiaire s'interdit donc toute utilisation de ce logo en dehors du cas visé ci-dessus. Toute autre exploitation devra recueillir l'accord préalable et express du Département.

Plusieurs supports de communication sont spécifiquement dédiés à la tarification solidaire, ils incluront les éléments suivants :

- **Brochure tarifaire dédiée à la tarification solidaire.** Produite chaque année par T2C au format papier, elle comportera le bandeau suivant :



Pour des transports plus accessibles et solidaires, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme participe au financement de la tarification solidaire du réseau T2C.

- **Attestation d'ouverture de droits remise aux bénéficiaires.** Chaque demandeur dont le dossier est traité via le logiciel en ligne du SMTC-AC se voit remettre une attestation (format papier et/ou numérique) :



Pour des transports plus accessibles et solidaires, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme participe au financement de la tarification solidaire du réseau T2C.

Sites internet SMTC-AC et T2C.

<https://www.smtc-clermont-agglo.fr/tarification-solidaire/>

<https://www.t2c.fr/principes-et-tarifs-0>

- Les articles dédiés à la tarification solidaire seront enrichis de l'information suivante et intégreront le logo du Conseil Départemental :

« Le Conseil Départemental participe au financement de la Tarification Solidaire, via le versement d'une subvention au SMTC-AC. Cette participation se fait au titre de sa compétence « Solidarités » qui vise à accompagner les bénéficiaires du RSA, de l'Allocation Adulte Handicapé(AAH), de l'allocation jeune de moins de 26 ans suivi par une Mission locale et de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ».



ARTICLE 9 – REMBOURSEMENT DE LA SUBVENTION

9.1. Le constat du non emploi ou de l'emploi non conforme à son objet, tel que défini dans la convention, de la subvention versée conduira le Département à demander au bénéficiaire le reversement total ou partiel de l'aide. Le Département en informera alors le bénéficiaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Cette mesure concerne principalement le non-respect des conditions d'affectation de l'aide, que ces conditions soient explicitement décrites dans la convention, ou qu'elles émanent de l'esprit de la convention.

9.2. Le constat du non-respect par le bénéficiaire de ses engagements et notamment en cas d'absence de communication des documents visés à l'article 5 conduira le Département à demander au bénéficiaire le reversement total ou partiel de l'aide. Le Département en informera alors le bénéficiaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 10 – MODIFICATION – AVENANT

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définies d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant précisant les éléments modifiés de la

convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux de la présente convention.

ARTICLE 11 – RÉSILIATION, RETRAIT ET RESTITUTION DE LA SUBVENTION

La résiliation de la présente convention interviendra de plein droit, en cas d'inexécution par l'une des parties de ses obligations contractuelles, et après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet dans un délai d'un mois.

En cas de résiliation, le bénéficiaire ne pourra plus faire usage de manière directe ou indirecte du nom et du logo du Département.

De même en cas de résiliation pour non-respect de ses engagements par le bénéficiaire, le Département se réserve la possibilité de demander la restitution totale ou partielle des sommes octroyées au titre de la subvention.

ARTICLE 12 – OBLIGATION DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

De manière générale, chaque partie à la convention s'engage au respect des règles relatives à la protection des données nominatives, auxquelles elle a accès pour les besoins de l'exécution de la présente convention à savoir assurer cette protection tout au long du cycle de vie des données et prendre en amont toutes les mesures adaptées de sécurité.

La protection des données à caractère personnel relève des dispositions :

- du Règlement Général relatif à la Protection des Données (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016;
- de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

12.1-Statut des parties

Le statut des parties est fixé par référence aux textes précités, le Département et la structure sont partenaires co-responsables dans la mise en œuvre du traitement des données, chaque partenaire assumant la responsabilité en propre des actions qui le concerne spécifiquement.

12.2-Secret statistique

Le secret statistique doit être préservé. Pour les besoins de contrôle ou de leur propre suivi d'activités, les deux parties sont autorisées à effectuer un traitement d'anonymisation des données à des fins statistiques.

L'anonymisation ne doit permettre aucune ré-identification des personnes.

12.3-Conservation des données

Chaque partie s'engage à mettre en œuvre une politique de conservation et de destruction des données dans le respect de la législation en vigueur sur l'archivage des données. Pour le Département, les documents seront conservés pour une durée de 12 mois.

ARTICLE 13 - REGLEMENT DES LITIGES

La présente convention est soumise à la loi française. En cas de litige pour l'application de la présente convention, les parties décident de rechercher un règlement amiable préalablement à tout recours contentieux et, notamment, par voie transactionnelle (arbitrage, conciliation). En cas d'échec, les litiges relèveront de la compétence exclusive du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

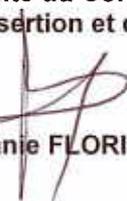
ARTICLE 14 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la présente convention, chaque partie élit domicile en son siège. Cette convention est établie en deux exemplaires originaux.

Fait à Clermont-Ferrand, le

17 DEC. 2024

La Vice-Présidente du Conseil départemental
En charge de l'Insertion et du Retour à l'Emploi


Stéphanie FLORI-DUTOUR

Le Président du SMTC-AC


François RAGE



ANNEXE

Modalités de comptage statistique de fréquentation des transports collectifs du SMTC-AC

ETAPE 1 : Recenser les attestations

Rattachement au CD63

Multiplier par 4 les valeurs issues des comptages avant de les renseigner ci-dessous

		-92%	-80%	-60%	TOTAL
CAF (potentiellement plusieurs personnes bénéficiaires à partir d'une même attestation !!!)	RSA				-
	Enfants handicapés				-
	AAH				-
	Autres allocations CAF				-
	Attestation de QF				-

TOTAL CAF		-	-	-	-
		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	

Attestation SMTC (1 attestation = 1 bénéficiaire)	Mission locale				-
	ASE (CD - Pole MNA ...)				-
	MDS-CD				-

TOTAL Attestation SMTC		-	-	-	-
		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	

TOTAL		-92%	-80%	-60%	TOTAL
		-	-	-	-
		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	

		-92%	-80%	-60%	TOTAL
Attestations rattachées au CD63		-	-	-	-
		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

ETAPE 2 : Reconstituer le nombre de bénéficiaires

		-92%	-80%	-60%	TOTAL
CAF en nombres "reconstitués" de bénéficiaires	RSA	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
	Enfants handicapés	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
	AAH	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
	Autres allocations CAF	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
	Attestation de QF	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

TOTAL CAF	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
-----------	---------	---------	---------	---------

Attestation SMTC (1 attestation = 1 bénéficiaire)	Mission locale	-	-	-	-
	ASE (CD - Pole MNA ...)	-	-	-	-
	MDS-CD	-	-	-	-
	Autres attestions	-	-	-	-

TOTAL Attestation SMTC	-	-	-	-
------------------------	---	---	---	---

TOTAL	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
-------	---------	---------	---------	---------

	-92%	-80%	-60%	TOTAL
Bénéficiaires en lien avec une aide CD63	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Réparation "tout public / -26 ans"	-92%	-80%	-60%
-26 ans	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Tout public (26 ans et +)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

CALCUL DU NB MOYEN D'AYANTS DROIT PAR ATTESTATION CAF

Nb d'ayants droit dans la base T2C	28 895
Nb total d'attestations comptées	-
Nb d'attestations CAF comptées	-

à mettre à jour avec données T2C

Nb moyen d'ayants droit par attestation CAF
#DIV/0!

ETAPE 3 : Calculer le manque à gagner de la TS sur la base des recettes réelles et des volumes d'abonnés reconstitués

Importer données comptables T2C

Importer données comptables T2C

	Nb de mensuels vendus Année n	Volumes projetés dans l'hypothèse d'absence de TS (-11% d'abonnés)	Recettes projetées en €HT sur la base de la tarification tout public	Recettes réelles €HT Année N	Manque à gagner total	dont part CD63 sur la base de la répartition des bénéficiaires (étape 2)
Abonnement mensuel - 60%		0	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!
Abonnement mensuel - 80%		0	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!
Abonnement mensuel - 92%		0	#DIV/0!		#DIV/0!	#DIV/0!
	0	0	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	#DIV/0!

Coût mensualisé des formules annuelles commerciales :

	Tarifs HT
Tarif tout public 2022	42,09 €
Tarif moins de 26 ans 2022	19,82 €

à actualiser si besoin

à actualiser si besoin

Convention n°

**Convention de partenariat relative au projet « Ville 30 »
Partage de données pour l'évaluation de la généralisation de la ville à 30
km/h**

Entre :

Clermont Auvergne Métropole, sise 64-66, avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, représentée par son Président, Monsieur Olivier BIANCHI, dûment habilité par délibération du Conseil métropolitain en date du 08/11/2024, représenté à l'acte par Monsieur Flavien NEUVY, Vice-Président en charge du schéma cyclable et mobilités innovantes, en vertu de l'arrêté de délégation du 27 juillet 2020.

Ci-après dénommée « Clermont Auvergne Métropole », d'une part,

Et

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, (Cerema) Établissement Public à caractère administratif, dont le siège se situe Cité des mobilités 25 avenue François Mitterrand – CS 92 80 – F 69 674 Bron Cedex, représenté par Monsieur Pascal BERTEAUD, directeur général et par délégation, ici représenté par Madame Séverine BOURGEOIS, directrice territoriale Cerema Centre-Est d'autre part.

Et

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise sis, 2 bis rue de l'Hermitage, 63 063 Clermont Ferrand cedex 1 ; représenté par Monsieur François RAGE, son Président, en vertu de la délibération n°5 du Comité Syndical du 30 juillet 2020 ci-après dénommée «le SMTC-AC» d'autre part ;

Clermont Auvergne Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise et le Cerema sont ci-après désignés individuellement comme la « Partie » collectivement comme « les Parties ».

PREAMBULE

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Il développe des relations étroites avec les collectivités territoriales qui sont présentes dans ses instances de gouvernance.

L'article 44 de la loi n°2013-431 du 28 mai 2013, définit les missions du Cerema.

Les articles 2 et 3 du décret n°2013-1273 du 27 décembre 2013 précisent que dans le cadre de ses missions définies par la loi, le Cerema est notamment chargé de :

- Contribuer, en lien étroit avec les collectivités territoriales, à la connaissance et à l'observation des territoires et des espaces maritimes ainsi qu'à la réflexion prospective sur les enjeux et les risques auxquels ceux-ci sont exposés ;
- Traduire les besoins locaux émergents et complexes en thématiques de recherche, en réflexions méthodologiques et en sujets de développement technologique et d'innovation ;
- Assurer la capitalisation, la diffusion et la promotion des travaux et études liés à ses activités, des connaissances scientifiques et techniques, des méthodologies, des normes et des règles de l'art, en particulier par le biais de formations, de publications d'ouvrages et d'informations.

Le Cerema a vocation à s'associer aux démarches et projets des collectivités territoriales, afin de tester et expérimenter des dispositifs innovants afin de faire évoluer les référentiels techniques et réglementaires, capitaliser et partager le retour d'expérience pour l'ensemble des collectivités et consolider les méthodes au niveau national.

Clermont Auvergne Métropole est l'une des 22 métropoles françaises. Composée de 21 communes pour 300 000 habitants, c'est une métropole à taille humaine, au cœur des flux économiques qui existent entre celles de Lyon, Bordeaux, Montpellier ou encore Paris. Elle a délégué sa compétence mobilité au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise, également partie prenante de la présente convention.

Le projet « Ville 30 » est un projet de recherche piloté par le Cerema et retenu par la Délégation à la Sécurité Routière dans le cadre de son appel à projets annuel. Le projet a débuté en novembre 2023 pour une durée de 36 mois. Il vise à définir des éléments de méthodologie d'évaluation et de connaissances au niveau national sur l'impact des mesures de la « ville 30 » qui recouvrent un ensemble d'aménagements relatives aux limitations de vitesses mais également la redistribution de l'espace public (aménagements cyclables, piétons, voies réservées pour certains usagers comme les transports collectifs) ou des changements de plan de circulation ou de stationnement. Pour ce faire, le projet se propose de réaliser une évaluation sous forme de bilan socio-économique simplifié lorsque la taille de la collectivité partenaire le permet ou sinon, d'une évaluation plus qualitative, en comparant l'évolution entre deux périodes temporelles (avant et après mise en œuvre des mesures « ville 30 »).

En échange des données fournies par Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise au Cerema, Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise bénéficieront d'une analyse experte sur les effets de sa politique publique en matière d'abaissement des vitesses survenue fin 2021.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

A travers ce partenariat, Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise s'engagent à mettre à disposition du Cerema les données, si celles-ci sont disponibles, désignées à l'annexe 1 de la présente convention, à titre gratuit.

Au titre de la présente convention, le Cerema est autorisé à utiliser les données pour son usage interne exclusivement dans le cadre du projet « Ville 30 » ci-avant indiqué. Ces données seront utilisées pour les analyses et les synthèses produites par le Cerema au cours de ce projet. Les livrables de ce projet seront rendus publics après validation et accord de Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise.

La convention de réutilisation des données comprend le droit, sous la seule responsabilité du Cerema :

- De les adapter, les extraire et les transformer, pour créer des données dérivées ;
- De les exploiter en les combinant avec d'autres informations.

Cette convention de partenariat exclut toute exploitation commerciale, directe ou indirecte, à titre onéreux ou gratuit par le Cerema.

ARTICLE 2 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur à compter de sa date de signature par la dernière partie pour une durée de 36 mois maximum.

Elle peut être prorogée, par courrier, dans le respect d'un préavis d'un mois, sur une nouvelle période si cette prorogation fait l'objet d'un accord préalable et signé des Parties, avant sa date d'échéance.

Toute modification de la présente convention devra faire, en cas d'accord des Parties, l'objet d'un avenant à la présente convention dûment signé par les parties.

ARTICLE 3 – CONDITIONS FINANCIÈRES DE LA CONVENTION

La présente convention concerne la mise à disposition de données à titre gratuit par Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise au bénéfice du Cerema et ne peut donner lieu à une quelconque compensation financière du Cerema envers Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise. En retour de cette mise à disposition, les équipes du CEREMA assurent une analyse et un traitement des données dans le but de répondre aux objectifs du projet définis en préambule.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ

Les parties s'engagent, sans restriction d'aucune sorte, à respecter et à faire respecter les dispositions de la présente convention qui régissent les droits d'utilisation des fichiers.

La responsabilité de Clermont Auvergne Métropole et du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise est limitée à la mise à disposition des fichiers de données dont la liste sera fournie par le Cerema sur la base de l'annexe 1 à condition que ces données soient effectivement disponibles.

Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise ne sont pas tenus responsables des éventuelles erreurs ou anomalies affectant les données, ni ne pourra pas être tenue responsable de l'usage qui sera fait des données par le Cerema.

Le Cerema s'engage à transmettre les analyses et les synthèses produites au cours de ce projet à Clermont Auvergne Métropole et au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise 1 mois avant de rendre publics à travers les outils de diffusion du CEREMA (site internet) les livrables (3 bulletins d'avancements au fil du projet et un rapport final).

Le Cerema s'engage à supprimer les données à l'issue des analyses réalisées dans le cadre du projet Ville 30 et au plus tard dans un délai de 36 mois à compter de la fin du projet.

ARTICLE 5 – PROPRIÉTÉ ET DIFFUSION DES RÉSULTATS

Chacune des Parties conserve la pleine et entière propriété de ses connaissances antérieures c'est-à-dire les informations scientifiques, techniques ou commerciales ainsi que tout savoir-faire que chaque Partie pourrait détenir avant le Projet, et développer ou acquérir, individuellement ou avec des tiers, pendant le Projet, mais indépendamment de celui-ci, et que chaque Partie accepte de mettre à la disposition des autres Parties pour les besoins de la Convention.

Les fichiers concernés restent la propriété de Clermont Auvergne Métropole et du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise chacun pour les données qui les concerne.

Les Parties conviennent que toute citation concernant les résultats doit mentionner le nom du projet et les partenaires. La mention du présent partenariat et l'utilisation des logos devront être réalisés en conformité avec la charte graphique du Cerema, de Clermont Auvergne Métropole et du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise

Le Cerema s'interdit toute communication des données non prévue par les licences sur lesquelles elles sont adossées.

ARTICLE 6 – MOYENS HUMAINS MIS EN ŒUVRE PAR LES PARTIES

Afin de maintenir la chaîne de traitement et de diffusion des données en condition opérationnelle chacune des Parties s'engage à identifier un collaborateur en charge des échanges .

Au sein de Clermont Auvergne Métropole, ce collaborateur s'assure de la mise à disposition des données et réalise le suivi de projet.

ARTICLE 7 – CONFIDENTIALITÉ

Sont qualifiés d' « Informations Confidentielles » toutes les informations et toutes les données sous quelque forme et de quelque nature qu'elles soient communiquées par une Partie à l'autre Partie au titre de la Convention et pour lesquelles la Partie qui communique ces informations a indiqué de manière non équivoque leur caractère confidentiel.

Chacune des Parties s'engage à tenir confidentielles toutes les Informations Confidentielles communiquées par une autre Partie, et déclarées comme telles par celle-ci, en exécution ou à l'occasion de la Convention.

ARTICLE 10 – RÉSILIATION

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des Parties, des engagements réciproques inscrits dans la convention, celle-ci peut être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des Parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure..

Il est convenu qu'en cas de résiliation les données transmises par Clermont Auvergne Métropole et par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise au Cerema seront détruites.

ARTICLE 10 – LITIGES

La présente convention est soumise à la loi française en vigueur.

Les Parties conviennent de rechercher en cas de litige un accord amiable et, faute de l'obtenir dans un délai de deux mois, de s'en remettre au tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Les parties reconnaissent avoir pris connaissance de la présente convention dans toutes ses dispositions écrites et déclarent en accepter les termes et conditions

Fait à 24 JAN. 2025 en 3 exemplaires

Pour le Cérema,

La directrice
Mme Séverine BOURGEOIS



Pour Clermont Auvergne
Métropole

Le Vice-Président
Flavien NEUVY



Pour le Syndicat Mixte des
Transports en Commun de
l'Agglomération Clermontoise

Le Président
Francois RAGE



Annexe 1 : Descriptif technique des données

Les fichiers concernés par la présente convention couvrent les champs suivants, dès lors que ces données sont déjà à la disposition de la collectivité :

- Données de contexte :
 - Liste des travaux ayant impacté l'aménagement (dates de début et de fin, tronçons impactés, nature et impact des travaux, rattachement aux mesures « Ville 30 »)
 - Budget global des mesures associées à la ville 30 (y compris les campagnes de communication)
 - Éléments d'évolution de la demande de mobilité (observatoire démographique, opérations majeures d'urbanisme)
 - Éléments d'évolution de l'offre de mobilité (mise en service de nouvelles infrastructures, évolutions structurantes de l'offre des transports collectifs ou des offres ferroviaires / aériennes / fluviales le cas échéant...)
 - Données externes locales complémentaires (plans de circulation, état de la voirie, politique de stationnement...)
 - Données d'enquêtes de mobilité de type EMC²
- Données cartographiques :
 - Référentiel cartographique du réseau viaire en 2019 et informations associées (hiérarchie de la voie, vitesse limite autorisée, sens de circulation)
 - Référentiel cartographique du réseau viaire en 2022, 2023 et 2024 et informations associées (hiérarchie de la voie, vitesse limite autorisée, sens de circulation)
- Données de trafic routier :
 - Référentiel cartographique de localisation des capteurs de débits de trafic routier en 2019 et en 2022, 2023 et 2024
 - Mesures de débits classifiés, toutes les 6 min ou horaires, sur au moins 8 semaines en 2019 et sur au moins 8 semaines en 2022, 2023 et 2024 , pour l'ensemble des capteurs disponibles
 - Mesures de débits moyens journaliers (TMJA, TMJO) en 2019 et en 2022, pour l'ensemble des capteurs disponibles
 - Mesures de vitesses moyennes horaires par tronçon routier
- Données de trafic vélos :
 - Référentiel cartographique de localisation des capteurs de débits de vélos en 2019 et en 2022, 2023 et 2024
 - Mesures de débits horaires de vélos en 2019 et en 2022, 2023 et 2024 , pour l'ensemble des capteurs disponibles
- Données des transports collectifs :
 - Référentiel cartographique des lignes (et des arrêts) de transports en commun en 2019 et en 2022, 2023 et 2024
 - Consignes d'exploitation en 2019 et en 2022, 2023 et 2024 , 2023 et 2024
 - Vitesses commerciales par ligne, en 2019 et en 2022
 - Données d'exploitation / Vitesses moyennes (ou distribution statistique) entre arrêts (hors temps d'échange passagers) par ligne, en 2019 et en 2022, 2023 et 2024
 - Fréquentation moyenne des lignes en 2019 et en 2022, 2023 et 2024

- Données de qualité environnementale :
 - Études et données existantes sur la qualité de l'air
 - Études et données existantes sur le bruit
- Données d'accidentologie :
 - Statistiques ATBH (accidents, tués, blessés dont hospitalisés) sur la période 2014-2018 et sur 2022-2023
 - Données BAAC (Bulletins d'Analyse des Accidents Corporels) sur la période 2014-2018 et sur 2022-2023
 - Données hors BAAC éventuelles d'accidents corporels : SDIS, relevés de la police municipale...
 - Mesure d'accompagnement de la mise en place du 30 km/h relatives à la sécurité routière (signalisation spécifique, plan de communication, mise en place d'un double-sens cyclable, mise en place de nouvelles régulations sur les carrefours à feux, refonte des plans de circulation, aménagement de dispositifs pour casser les vitesses, etc.)

Des documents explicatifs complémentaires pourront être fournis pour permettre une description précise des données fournies (nomenclature, métadonnées...).

CONVENTION de partenariat n°C25_01

Entre les soussignés :

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC),
sis 2bis rue de l'Hermitage, 63063 à CLERMONT-FERRAND CEDEX 1, ci-après dénommé « **SMTC-AC** », représenté par son Président, Monsieur François RAGE,

d'une part,

Et

La Coopérative de Mai sise rue Serge Gainsbourg – 63100 Clermont-Ferrand ci-après dénommée « **La Coopérative de Mai** », représentée par son directeur de la communication, Monsieur Hervé DEFFONTIS,

d'autre part.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration et notamment son article 10,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000,

Vu les statuts du SMTC-AC et de la Coopérative de Mai, dirigée par l'association Pop Art

Vu la demande de subvention formulée par la Coopérative de Mai auprès du SMTC-AC,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Scène de Musiques Actuelles de Clermont-Ferrand inaugurée le 7 mars 2000 par les Rita Mitsouko, la Coopérative de Mai est un lieu emblématique qui propose une programmation élevée et diversifiée (130 concerts et 90 000 spectateurs annuels) : artistes locaux et internationaux, jeune public, festivals, actions culturelles... **Elle fêtera en 2025 ses 25 ans.**

Les 6,7,8 et 14 mars 2025, des animations et des concerts rythmeront ces quatre jours d'anniversaire. Ces journées auront comme thème « Forever young ».



Également, chaque mois de l'année 2025, un concert spécial 25 ans sera proposé, rappelant les dernières années qui viennent de s'écouler.

Article 1 – Engagements du SMTC-AC

Le SMTC-AC s'engage à :

- **Renforcer l'offre de transports en commun C.vélo** pour la soirée « musiques électroniques » du samedi 8 mars. Le renfort C.vélo se fera de 21h à 2h, soit pendant 5h le samedi 8 mars. Le coût s'élève à 975€ HT (195€/HT /heure).
- **Permettre à la Coopérative de Mai d'utiliser le tramway comme support de communication via une vitrophanie**, 2 rames seront stickées, la création du visuel doit être réalisée par la Coopérative de Mai, le coût de l'impression, la pose et la dépose sont également à sa charge (3 960€ HT),

Le calendrier sera le suivant :

S02 : validation du visuel par le SMTC-AC

S06 : pose de la vitrophanie (samedi 08 février)

S12 : dépose de la vitrophanie (samedi 22 mars)

- **Relayer les communications sur l'événement** via les supports numériques du SMTC-AC et de ses services.

L'ensemble des engagements du SMTC-AC représente donc un montant de **4 935€ HT**

Article 2 – Engagements de la Coopérative de Mai

La Coopérative de Mai s'engage à :

- **Inciter ses publics à venir aux spectacles et à en repartir en favorisant les transports en public et les mobilités douces**, via ses réseaux de communication print et digitaux (mention sur les programmes, flyers, site web, réseaux sociaux, signalétique sur place...) : **10 000 €**
- **Afficher le logo du SMTC-AC** sur les supports de communication de la Coopérative de Mai et de manière plus premium, sur les supports de communication dédiés au 25ème anniversaire : **10 000 €**
- **Offrir des 10 places de concerts** labellisés « 25 ans » par date dans le cadre de jeu concours : **4000 €**
- **Offrir la privatisation de la mezzanine de la Petite Coopé** pour le personnel du SMTC (comprenant un apéritif dînatoire et 4 boissons par personne, sur la base de 20 personnes), sur un concert anniversaire à définir ensemble : **6000 €**



Ces contreparties correspondent donc à une valorisation totale d'un montant de 30 000 € HT, à la charge de la Coopérative de Mai.

Article 3 – Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur dès sa signature par les parties. Elle arrive à terme à l'issue de l'année 2025, soit le 31 décembre 2025.

Article 4 – Modification - Résiliation de la Convention

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définies d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant précisant les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux de la présente convention.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties de ses engagements, la présente convention pourra faire l'objet d'une résiliation de plein droit par la partie lésée, à l'expiration d'un délai de préavis de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Le SMTC-AC se réserve le droit de mettre fin unilatéralement à la présente convention, sans préavis ni indemnité, et à tout moment, en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Enfin, dans l'hypothèse où les événements n'auraient pas lieu dans les termes initiaux du fait de l'évolution de contraintes réglementaires ou sanitaires, la subvention octroyée par le SMTC-AC sera retirée sans délai ni indemnité dans la mesure où les conditions relatives à son octroi ne seraient plus justifiées.

Article 5 – Différends et Litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation.

Si néanmoins, le désaccord persiste, le litige relèvera alors du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Article 6 - Sollicitations médias

Dans l'hypothèse où les partenaires seraient sollicités par un journaliste ou autre organe en lien avec les relations publiques le partenaire s'engage à :

- informer rapidement le SMTC-AC de toute sollicitation reçue au sujet du partenariat
- ne répondre qu'après accord du SMTC-AC tant sur la forme que sur le fond. La façon d'y répondre sera construite entre le SMTC-AC et le partenaire en temps utiles.



Pour toute sollicitation en lien avec les engagements du SMTC-AC mentionnés dans la convention, celui-ci se réserve le droit de répondre exclusivement, en informant le partenaire.

Le partenaire et ses équipes peuvent être sollicités par le SMTC-AC pour réaliser différents outils de communication, avec notamment des captations audio et/ou vidéo ; le SMTC-AC attend une collaboration du service communication du partenaire et une bonne relation avec les équipes dans leur ensemble.

Le SMTC-AC attend des équipes une attitude positive et ouverte pour répondre à ces différentes demandes.

A noter que toute communication souhaitée par le partenaire devra être discutée avec et validée par le SMTC-AC.

Fait en 2 exemplaires à Clermont-Ferrand, le **10/02/25**

**Le Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération clermontoise**



**Le Président,
François RAGE**

La Coopérative de Mai

ASSO POP'ART
LA COOPÉRATIVE DE MAI
Rue Saint Gainsbourg
63100 CLERMONT-FERRAND
SIRET 411 904 123 00010 - NAF 9004 7

**Le directeur de la communication
Hervé DEFFONTIS**

